

Université Abderrahmane MIRA de Bejaia
Faculté des Sciences Economiques, Sciences de Gestion et
Sciences Commerciales
Département des Sciences Economiques

Mémoire

En vue de l'obtention du diplôme de master en sciences
Economiques
Option: Aménagement du Territoire et Développement

THEME

Agriculture et Tourisme synergies ou conflits ?
Cas de la wilaya de Bejaia

Présenté par:

Mr. OUAZENE Riadh

Dirigé par:

Pr. Kheladi Mokhtar

Devant le jury composé de:

Président: Dr. Okaci Kamal

Examineur: Dr. Boukhezer Nacira

Rapporteur: Pr. Kheladi Mokhtar

2013

Remerciement

Tout travail de recherche n'est jamais totalement l'œuvre d'une seule personne, à cet effet, je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance et mes vifs remerciements à tous ce qui ont contribué de près ou de loin à l'élaboration de ce travail.

Tout d'abord à mon bon dieu de m'avoir donné la force et le courage de mener jusqu'a le fin de ce travail.

*Je remercie **Pr Kheladi Mokhtar**, directeur de ce mémoire, pour l'aide et le temps qu'il a bien voulu me consacrer et que je ne remercierai jamais pour son soutien et sa patience, qu'il trouve en ces lignes l'expression de ma gratitude.*

Je remercie aussi les membres de jury qui ont eu l'amabilité d'accepter et d'évaluer ce travail.

J'exprime ma gratitude à toutes personnes des différentes administrations qui m'ont accepté de répondre à mes questions avec gentillesse.

En fin j'adresse mes plus sincères remerciements à tous mes proches et amis qui m'ont toujours soutenue et encouragée au cours de la réalisation de ce modeste mémoire.

Qu'ils trouvent l'expression de ma sincère reconnaissance.

OUAZENE Riadh

Dédicaces

Pour l'expression d'un profond respect et de reconnaissance, je dédie ce modeste travail à:

Mes chers et tendres parents qui m'ont entouré de leur amour, leurs soutiens et qui m'ont offert tant de courage et de conseils. Que le bon dieu les protège

Mes frères et mes sœurs

Toute ma famille

Et à tous mes amis.

OUAZENE Riadh

Sommaire

Introduction générale et problématique	01
<u>Chapitre I:</u> Agriculture et Tourisme deux secteurs complémentaires... ..	05
Section 1: Agriculture : Définition, formes et pratiques.....	06
Section 2: Tourisme : définitions, types et rôles socioéconomique.	14
Section3 : Agriculture et Tourisme quels relation entre les deux secteurs ?.....	28
Conclusion.....	31
<u>Chapitre II:</u> Tourisme en Algérie état des lieux.	24
Section 1: Les politiques de développement du secteur du tourisme en Algérie.....	32
Section 2: Les atouts majeurs du tourisme en Algérie	40
Section3 : Le rôle socioéconomique du tourisme en Algérie.....	45
Conclusion	52
<u>Chapitre III:</u> L’agriculture en Algérie : état des lieux et impact sur le tourisme	52
Section 1 : Les principales phases de l’évolution de l’agriculture en Algérie.....	53
Section 2 : La place de l’agriculture en Algérie	63
Section 3 : Impact de l’agriculture sur le Tourisme en Algérie.....	70
Conclusion.....	76
<u>Chapitre IV:</u> Présentation de la région de Bejaia	77
Section 1: La situation géographique	77
Section 2: La population.....	82
Section 3 : Les infrastructures de bases.....	85
Conclusion.....	88
<u>Chapitre V :</u> La relation entre l’agriculture et le tourisme dans la wilaya de Bejaia.....	89
Section 1 : Le secteur de l’agriculture dans la wilaya de Bejaia : état des lieux.....	89
Section 2 : Impact de l’agriculture sur l’activité touristique.....	100
Section 3 : Le secteur du tourisme dans la wilaya de Bejaia.....	104
Section 4 : Impact du tourisme sur l’agriculture.....	116
Conclusion générale	121
Bibliographie	95
Annexes	100
Liste des tableaux et figures	125

Liste des abréviations.....	127
Table des matières	128

Introduction générale

Introduction générale

De nombreux pays dans le monde ont compris l'importance d'exploiter tout potentiel de croissance dont ils sont dotés et de ne négliger aucun secteur d'activité. C'est ainsi que le tourisme et l'agriculture et (l'artisanat) sont venus occuper une place de choix dans beaucoup de pays, y compris dans les plus développés. L'apport de ces deux secteurs à la croissance n'est pas des moindres : ce sont des sources de revenus et de recettes en devises appréciables, mais également de grands gisements d'emploi potentiels. Pour exploiter ces opportunités, des puissances économiques comme les Etats Unis et la France, n'ont pas hésité à investir massivement dans le développement des activités agricoles, artisanales et touristiques.

Des pays en développement comme le Maroc et la Tunisie ont élevé le tourisme au rang de l'une de leurs principales sources de devises. A l'opposé, l'Algérie a décidé d'ignorer son potentiel touristique et agricole pour lier son destin aux hydrocarbures, seul secteur rentable pour le moment. Cette situation n'a pas changé depuis les années 70 lors du lancement de la stratégie de développement basé sur le développement des industries lourdes.

Comparé à l'agriculture, le tourisme est une activité relativement récente, elle est apparue dans les pays riches après la seconde guerre mondiale et relève de cette tendance à la tertiarisation de l'économie dans la seconde moitié du XX^e siècle. Le développement économique s'est accompagné d'un accroissement du pouvoir d'achat de la population qui, après avoir satisfait ses besoins de base, déplacent sa demande vers les loisirs. Le voyage et la découverte d'autres régions, d'autres pays et d'autres continents deviennent accessibles aux classes moyennes. Le tourisme qui a été à l'origine réservé à une classe de riches privilégiés, explose avec l'instauration de congés payés de cinq semaines, la réduction du temps de travail, mais également en raison de l'amélioration de l'espérance de vie à la naissance. Il devient peu à peu une activité très lucrative, et les investisseurs s'y intéressent. Sous l'effet de la concurrence, il se diversifie et propose chaque jour de nouvelles destinations touristiques, de nouvelles formules de séjour, une multitude d'activités et de loisirs dans tous les endroits possibles et imaginables (montagne, forêt, villes).

Notre recherche s'intéresse à déterminer la relation existante entre l'agriculture et le tourisme sur un espace bien déterminé qui est la wilaya de Bejaia. En effet le tourisme peut présenter un atout pour le développement de l'agriculture, comme il peut présenter un frein pour l'agriculture et le contraire est valable aussi ; l'agriculture peut présenter un atout pour le tourisme, comme il peut présenter un frein au tourisme. Les résultats du rapprochement de ces deux secteurs vont apparaître le long de ce travail de recherche.

Le secteur agricole en Algérie est passé par plusieurs étapes depuis l'indépendance. Ces phases ou étapes sont le résultat d'un ensemble de réformes politiques et de stratégies visant à développer et à valoriser l'agriculture et à créer des richesses et réaliser l'autosuffisance alimentaire.

Les politiques agricoles qui ont été mises en œuvre durant les trente années suivant l'indépendance se sont caractérisées par une absence de continuité. La décennie 1960 a été marquée par l'expérience de l'autogestion et une politique de reconversion partielle de l'appareil productif. La décennie 1970 a été celle d'une intervention institutionnelle lourde de

Introduction générale

l'Etat dans la gestion du secteur et celle de la révolution agraire. La décennie 1980 opère des ruptures et tente d'assurer une transition vers l'économie de marché. L'encouragement de l'agriculture privée, la libéralisation du système et le retrait de l'Etat dans le cadre du programme d'ajustement adopté au début des années 1990, n'ont toutefois pas réussi à améliorer les performances du secteur.

A partir de 2000 l'Algérie a opté pour un plan de développement dit plan national de développement agricole et rural (PNDAR). Le PNDAR est un plan qui vise à développer les régions rurales et pour valoriser l'agriculture du pays à travers la revitalisation des espaces ruraux, l'amélioration des conditions de vie des populations rurales et la promotion de l'artisanat et des métiers ruraux par la mise en œuvre de projet de proximité de développement rural (PPDR), la mise à niveau des exploitations agricoles et des filières de production par le biais du plan de développement d'exploitations agricoles, soutenu par le fond national de reconversion et de développement agricole.

L'espace « montagne-piémonts » forme en Algérie un ensemble d'entités homogènes formées de terre hautes, de plateaux, et de hauts piémonts. C'est un espace varié et assez diversifié qui abrite une population souvent dense, groupée en habitat compact, une population qui a d'ailleurs doublé en deux décennies avec des densités qui varient entre 50 et 600 habitants au km² et dépasse dans beaucoup de cas les 200 à 500 habitants au km² (Kabylie, Ouarsenis). Ce qui suppose un attachement à la terre et aux traditions, mais la participation et l'engagement des acteurs locaux (agriculteurs, entrepreneurs, institutions élues) a été parfois assez lent et les choix stratégiques se sont souvent opérés en dehors de la logique d'un développement rural local. Les acteurs opérant au niveau de ces zones ont eu des difficultés à mettre en place des stratégies efficaces de sortie de crise, cela s'est évidemment traduit par une réduction des efforts en matière de la valorisation et de promotion des ressources locales, parmi lesquelles les ressources naturelles et les produits agricoles.

La valorisation des produits de terroir par les filières agricoles peut constituer pour l'avenir des modèles de promotion de produits « spécifiques » ayant une qualité, une origine et une réputation « spécifique ». Parmi les produits « spécifiques » on note essentiellement les produits végétaux typiquement méditerranéens comme le vin de cépage, les raisins de tables, l'olive de bouche et l'huile d'olive, les fruits et légumes (tomates, pomme de terre, abricot, figue sèche) en fin les produits de cueillette comme les plantes aromatiques et médicinales (jasmin...).

Les produits de terroir telle que l'huile d'olive et les figues sèches en Kabylie, le miel de montagne « multi flore », le pain « metloù » (galette de maison), la « rechta » (pâtes traditionnelles des régions de Constantine et d'Alger faite à la main), le « klil » (fromage de brebis) peuvent présenter un marché pour les touristes étrangers qui débarquent dans la région de Bejaia. Créer une synergie entre les secteurs agricoles et touristiques ne se limite pas aux produits de terroir, mais fait appel à des moyens de transport pour acheminer les visiteurs vers leurs destinations, puis pour y assurer le déplacement sur place. Il met à contribution des structures d'hébergement de différentes catégories (les auberges, les campings caravaning, des gîtes ruraux...) pour loger les touristes selon leur moyens et leurs souhaits. Les agences

Introduction générale

de voyages s'occupent de la prospection des meilleures destinations touristiques et organisent les voyages et les séjours. L'autre secteur qui est sollicité est la restauration, car les touristes quand ils arrivent dans un pays, souhaitent découvrir ses coutumes, et goûter à sa cuisine, prendre part à ses fêtes et activités locales. Ils dépensent également des sommes appréciables dans l'achat d'objets de l'artisanat local qu'ils emportent comme souvenirs de leur passage dans la région. Le secteur touristique est appelé à prendre une position engagée dans l'ensemble des territoires ruraux. Le rapprochement entre l'agriculture et le tourisme peut donner lieu à plusieurs synergies :

- Le tourisme peut produire des externalités positives sur l'agriculture lorsque le développement du tourisme encourage le développement d'infrastructures ou de services dont l'agriculture peut bénéficier.
- L'agriculture offre au tourisme des "ressources", qui sont ses produits de qualité, qui permettent d'alimenter les touristes, car l'objectif d'un touriste dans un territoire est de goûter à la gastronomie locale et au produit du terroir.
- Le tourisme offre notamment des débouchés pour les produits agricoles, c'est un moyen de mieux promouvoir les produits de terroir.
- La présence de touristes dans un territoire présente un complément de revenus aux agriculteurs, grâce à la production de services touristiques qui souvent permet l'équilibre global de l'exploitation.
- La présence de touristes dans un territoire, poussent les agriculteurs à assurer une production agro-sylvo-pastorale.

Des liens négatifs peuvent être mis en évidence à l'image de l'activité agricole qui par son fonctionnement, peut générer des nuisances (sonores, visuelles, olfactives) à l'encontre des visiteurs, la construction des hôtels et l'expansion des parcs touristiques peut représenter une concurrence forte sur un foncier agricole de qualité, indispensable au bon fonctionnement des exploitations agricoles. Des conflits d'usage notamment sur l'eau car l'agriculture et le tourisme sont deux secteurs consommateurs d'eau. L'effet d'éviction dans le cas où le tourisme attire la main d'œuvre agricole et évince ainsi le secteur de l'agriculture. La saisonnalité différente entre l'activité touristique et l'activité agricole peut être un frein à une bonne cohabitation (notamment en période estivale).

L'objectif de notre recherche est d'essayer d'étudier, de comprendre la relation qui pourrait se développer entre l'agriculture et le tourisme dans la wilaya de Bejaia.

A ce titre l'objet du sujet est porté sur cette question et notamment sur la problématique suivante : **Quelles interactions entre l'agriculture et le tourisme dans la wilaya de Bejaia?**

De cette question fondamentale, nous dégagons un ensemble de questions secondaires que nous estimons nécessaires pour le bon développement de notre travail, à titre d'exemples :

- Quelles est la situation actuelle de l'agriculture dans la wilaya de Bejaia ?
- Quelles est la situation actuelle du tourisme dans la wilaya de Bejaia ?
- La synergie entre l'agriculture et le tourisme de quoi parle-t-on ?

Introduction générale

- Les produits de terroir tel que l'huile d'olive, les figues et la gastronomie traditionnelle sont-ils assez valorisés par la population et les collectivités locales dans la wilaya de Bejaia ?
- Quels sont les conflits qui peuvent se manifester suite au rapprochement entre l'activité agricole et touristiques dans la wilaya de Bejaia ?

Afin de mener à bien notre recherche, nous diviserons notre travail en cinq chapitres. Le premier chapitre sera consacré à la présentation de la complémentarité entre l'agriculture et le tourisme illustrée par le cas de la France qui a développé l'agrotourisme. Dans le deuxième chapitre nous ferons un état des lieux du secteur du tourisme en Algérie. Le troisième chapitre portera sur l'état des lieux de l'agriculture en Algérie et son impact sur le tourisme.

Le quatrième chapitre sera consacré à la présentation de la région de Bejaia (localisation géographique et activités économique). La réponse à notre problématique sera l'œuvre du cinquième chapitre. Nous présenterons l'agriculture dans la wilaya de Bejaia et son impact sur le tourisme (synergies), puis nous présenterons le tourisme dans la wilaya de Bejaia et son impact sur l'agriculture (conflits).

Cette structure de travail sera développée et enrichie après un travail d'exploration qui comporte les opérations suivantes :

- La recherche bibliographique et documentaire : par la lecture d'ouvrages, d'articles se rapportant directement au sujet (tourisme, agriculture), consultation des mémoires, thèses et travaux universitaires ayant trait au sujet, et les rapports d'étude fait par divers organismes sur le développement de la région (PAW, PDEAU). Collecte des statistiques établies par divers services de l'administration publique.
- Le travail de terrain : qui se limite aux recensements des ressources agricoles et touristiques de la région à travers la visite des sites (littorale, montagne, forêt, village traditionnels...), l'observation et la description, et l'entretien avec des acteurs concernés : agriculteurs, associations locales, habitants de la région. Entretien avec les propriétaires d'hôtels, et restaurants touristiques (sur le rapport tourisme et gastronomie traditionnels de la région).

Chapitre I

Chapitre I

Agriculture et Tourisme : deux secteurs complémentaires

Introduction

L'agriculture et le tourisme sont deux secteurs fortement structurés sur le plan socio-économique. Cependant, malgré le fait que de nombreuses interactions soient présentes entre eux, une très forte méconnaissance apparaît à la rencontre des acteurs de terrains de ces deux secteurs. Ceci est plus fortement marqué auprès des acteurs du tourisme, qui témoignent à la fois d'une mauvaise connaissance de ce qu'est l'agriculture, ses enjeux, son fonctionnement et ses offres en matière agrotouristique.

Il existe une relation vertueuse entre l'agriculture et le tourisme, cela sous différentes appellations et pratiques dans le monde, une activité touristique complémentaire à l'agriculture dans un territoire, qui prend pour fondement les valeurs écologiques et environnementales, ces dernières forment les nouvelles exigences du tourisme moderne, de plus en plus porté vers les destinations les plus "naturelles" possibles.

L'importance de la combinaison entre l'agriculture et le tourisme, est reconnue par tous les pays à travers le monde ; vu son importance dans le développement d'un nouveau modèle touristique. Nous consacrerons ce premier chapitre à étudier la complémentarité entre l'agriculture et le tourisme ; nous faisons une présentation en trois sections, une première pour étudier les phénomènes de l'agriculture, une deuxième section pour étudier le phénomène du tourisme dans toutes ses dimensions (définitions, types, et rôle socioéconomique). Les deux précédentes sections nous faciliteront l'étude de la troisième section, qui traite la relation entre l'agriculture et le tourisme, illustrée par le cas de la région Rhône-Alpes en France, qui a su diversifier son agriculture en faveur du tourisme. Cela apportera plus de clarification à notre objectif qui est de trouver quelle relation existe entre l'agriculture et le tourisme dans la wilaya de Bejaia.

1. Agriculture : définitions, formes et pratiques

L'agriculture est le secteur le plus sensible de l'économie, partout dans le monde. Elle est toujours parmi les premières préoccupations des gouvernements. Quelque soit la stratégie du pays, le secteur agricole doit prendre une part très importante parce qu'il affecte directement ou indirectement les autres secteurs tel que le tourisme, l'industrie,... et il est affecté par eux. L'objectif de cette première section est de définir les concepts liés à l'activité agricole.

1.1. Genèse de l'agriculture

L'agriculture est née avec la mise en terre de semences ou graines par l'homme. Cela a commencé il y a 10 000 ans au Moyen-Orient, en Iran ainsi qu'en Nouvelle-Guinée. C'est ce que l'on a appelé la révolution néolithique. Elle fut la première révolution agricole, c'est-à-dire la transition de tribus et communautés de chasseurs-cueilleurs vers l'agriculture et la sédentarisation. Les données archéologiques indiquent que plusieurs formes de domestication de plantes et animaux surgirent indépendamment dans au moins 7 ou 8 régions séparées à travers le monde, et les plus anciens développements connus eurent lieu au Proche-Orient 14 000 ans av. J.-C. ou plus tôt¹.

Sans trop vouloir s'attarder sur l'historique, nous pourrions dire que l'agriculture s'est développée à travers le temps, simultanément avec l'évolution de l'homme émetteur de nouvelles technologies et techniques qui ont servi les différents secteurs, y compris l'agriculture. Par exemple, autrefois on récoltait le blé à la main et on le battait avec un fléau. Aujourd'hui ces deux tâches sont remplies par une moissonneuse-batteuse. L'homme a su aussi s'adapter aux conditions géographiques. Il a inventé les rizières en terrasses, les serres... de nos jours l'homme peut améliorer ses récoltes grâce à des techniques qui s'affranchissent des contraintes des sols (engrais, irrigation, etc.).

Malgré l'exode rural massif, l'agriculture emploie plus de 1,3 milliard de personnes dans le monde, soit près de 40% de la population active mondiale. Dans une cinquantaine de pays, l'agriculture emploie la moitié de la population, voire jusqu'à 75% pour les plus pauvres ; l'agriculture est le premier pourvoyeur d'emplois de la planète².

Figure 1 : Les foyers de l'agriculture



Source: <http://fr.wikipedia.org/wiki/Agriculture>

¹ Loyat Jaques, «Agriculture du monde », Ed. Masson, Paris 2011.

²FAO Stat, en 2011, avec une population active estimée à 3,3 milliards de personnes dans le monde.

1.1.1. Qu'est-ce que l'agriculture ?

« Agriculture » vient de « **agricultura** » : un mot latin formé à partir de deux autres : « **Ager** » qui signifie champ ou fonds de terre et « **Cultura** » qui signifie culture et formé sur le participe passé « **cultus** » de verbe « **colère** » : « **cultiver** ». C'est, donc la « culture des champs » et plus généralement l'ensemble des travaux qui transforment le milieu naturel dans l'intérêt de l'homme¹. Dans le lexique géographique, on distingue deux formes d'agriculture :

- La culture des sols, ayant pour but de produire des végétaux.
- La culture des animaux plus généralement appelée élevage, ayant pour but de produire des animaux.

L'agriculture est un processus par lequel les hommes aménagent leurs écosystèmes pour satisfaire leurs besoins. Elle est l'ensemble des savoir-faire et des activités ayant pour objet la culture des terres, et plus généralement, l'ensemble des travaux sur le milieu naturel (pas seulement terrestre) permettant de cultiver et prélever des êtres vivants (végétaux, animaux, voire champignons) utiles à l'être humain. L'agronomie regroupe l'ensemble des connaissances biologiques, techniques, culturelles, économiques et sociales relatives à l'agriculture.

En économie politique, l'agriculture est définie comme « le secteur d'activité dont la fonction est de produire un revenu financier à partir de l'exploitation de la terre (culture), de la forêt (sylviculture), de la mer, des lacs et des rivières (aquaculture, pêche), de l'animal de ferme (élevage) et de l'animal sauvage (chasse). Dans la pratique, cet exercice est pondéré par la disponibilité des ressources et les composantes de l'environnement biosphérique et humain. La production et la distribution dans ce domaine sont intimement liées à l'économie politique dans un environnement global²».

En synthèse, nous dirons que l'agriculture est le travail de la terre, de ses systèmes ainsi que de ses différentes ressources qui permettent de réaliser une belle vie aux hommes.

➤ **Production agricole**

L'activité agricole assure principalement l'alimentation des humains en fournissant un grand nombre de produits tels que les produits à consommation directe (fruits et légumes), des produits animalier (viande, laits, peaux d'animaux), des engrais, des produits destinés à l'industrie (éthanol, féculé, chanvre), des plantes vertes et fleurs, du bois, etc. Elle représente un élément indispensable dans l'industrie agroalimentaire à laquelle elle assure l'approvisionnement en matières premières.

Il existe un certain nombre de production qui ne sont pas considérées comme faisant partie du champ de l'agriculture. La délimitation de ce qui rentre et de ce qui ne rentre pas dans le champ de l'agriculture est un sujet qui peut conduire à plusieurs conventions qui ne font pas toujours consensus. On peut citer : la mise en valeur de la forêt (sylviculture), l'élevage d'animaux aquatiques (aquaculture), l'élevage hors-sol de certains animaux (volaille et porc principalement), la culture sur substrat artificiel (culture hydroponiques)... Hors ces cas particuliers, on distingue principalement deux types d'agriculture : la production végétale qui est divisée en grandes cultures (céréales, oléagineux, protéagineux et quelques légumes),

¹ Loyat Jaques, «Agriculture du monde », Ed. Masson, paris 2011.

²DUFUMIER Marc, ingénieur agronome, Institut national agronomique Paris-Grignon

arboriculture fruitière, aviculture, sylviculture et horticulture. L'élevage vise à faire naître et élever des animaux pour la consommation directe (viande) ou pour leurs produits (lait, œuf, laine, miel, etc.). Les exploitations agricoles peuvent, par exemple, orienter leur production vers les bovins, les porcins, les ovins/caprins ou les granivores.

➤ **Complexité agricole**

De nombreux facteurs interviennent dans l'agriculture en favorisant ou perturbant les rendements :

- L'eau en termes de disponibilité au moment opportun mais aussi en termes de qualité.
- Le climat et ses variations inattendues (chaleur, sécheresse, pluie, grêle, gel et autres calamités climatiques).
- Le sol par ses types et qualité (bonne, moyenne et mauvaise).
- Les prédateurs (parasites, maladies, et consommateurs de toute sorte : végétaux, insectes, animaux sauvages...)
- La mécanisation agricole
- L'agronomie (fertilisation, biologie, génétique, etc.)

De ce fait l'agriculture est le domaine le plus ancien et le plus complexe du monde civilisé, mais aussi le plus influencé par les techniques modernes et les aspirations de l'homme.

1.2. Les systèmes agricoles

La diversification agricole est un moyen de maintenir la population agricole sur un territoire. Elle crée de la valeur ajoutée sur les exploitations et génère des emplois. Elle permet, par ailleurs de maintenir des exploitations en difficulté financière mais aussi de limiter la dépendance des agriculteurs face aux fluctuations des marchés. On distingue plusieurs systèmes agricoles selon le mode de fonctionnement et l'impact socio-économico-environnemental¹.

1.2.1. L'agriculture intensive

L'agriculture intensive est un système de production agricole caractérisé par l'usage important d'intrants, et qui cherche à maximiser la production par rapport aux facteurs de production, qu'il s'agisse de la main-d'œuvre, du sol ou des autres moyens de production (matériel, intrants, divers). Ce mode de production assure un rendement des cultures important, ce qui permet de nourrir une population mondiale toujours plus nombreuse. Elle repose sur l'usage d'engrais chimiques, des herbicides, de fongicides, d'insecticides, de régulateurs de croissance, de pesticides... Ce mode de production fragilise (voire met en péril) l'environnement. De nombreux problèmes liés à l'utilisation massive des engrais commencent à apparaître tels que la pollution des eaux et des sols, désertification des sols, la déforestation. Les rendements sont variables en fonction des pratiques agricoles, des cultures, du climat, etc.

¹ MENGIS Christiane ; Analyser la qualité des produits et promouvoir le développement. P 2/9, disponible sur : <http://www.dolceta.eu/france/Mod4/spip>.

Tableau 1 : Utilisation de quelques fertilisants dans quelques pays.

Pays	Quantité (kg/ha)	Produit fertilisé
France	240	Blé
Russie	25	Blé
U.S.A.	257	maïs
Tanzanie	12	Mais
Corée du sud	340	Riz
Cambodge	4	Riz
Tadjikistan	416	Coton
Bénin	45	Coton

Source : www.actu-environnement.com

1.2.2. L'agriculture biologique

L'agriculture biologique se caractérise principalement par son refus d'utiliser des produits *chimiques* et cherche à renouer avec des pratiques traditionnelles comme la jachère.

L'agriculture bio utilise l'interdépendance des végétaux et des animaux pour être productive. Elle pratique le recyclage des matières organiques, la rotation des cultures, respecte les cycles biologiques de l'environnement, vise la préservation des sols, de l'eau, de l'air et des ressources naturelles, ainsi que l'autonomie des agriculteurs. Cultiver bio demande une bonne connaissance des processus agro écologiques, et nécessite plus de main d'œuvre que l'agriculture traditionnelle.

L'expression, elle-même, est apparue dans les années 50, par opposition au système de production agricole qui s'est mis en place à partir du XIX^e siècle, qualifié de chimique en raison de son usage de produits de synthèse. Les agriculteurs dits « bio » à travers le monde se sont regroupés en fédération avec des cahiers de charges à respecter pour l'obtention de labels (label biologique, AB) qui comprennent en général :

- Utilisation de produits (engrais) aux origines naturelles
- Interdiction, sauf exception, d'intrants d'origine chimique
- Rotation modérée des cultures, élevages peu intensifs, etc.

Les produits issus de l'agriculture biologique sont réputés pour leurs qualités nutritionnelles et gustatives. Les fruits et légumes bio ne contiennent aucun résidu de pesticide, et les animaux ne reçoivent aucun traitement pour accélérer leur croissance : ils sont parfaitement sains pour la santé.

L'agriculture biologique a de nombreux avantages :

- elle contribue à la sécurité alimentaire ;
- elle ne pollue pas l'eau et permet de diminuer les maladies hydriques ;
- elle protège la biodiversité ;
- elle diminue les impacts environnementaux de l'agriculture et sa contribution au réchauffement climatique ;
- elle incite au développement rural ;

1.2.3 L'agriculture durable

La terre est un bien qui appartient à tous le monde. Nous utilisons les ressources de la terre pour répondre à nos besoins d'aujourd'hui, mais nous devons laisser aux générations futures des sols fertiles, une terre propres, pour que, elles aussi, puissent se nourrir, se vêtir, se chauffer. Le développement durable répond donc aux besoins des générations actuelles mais doit penser aux besoins des générations futures.

L'agriculture durable s'applique aux principes du développement durable. Il s'agit d'assurer la production de nourriture, de bois et de fibres en respectant les limites écologiques, économiques et sociales qui assurent la durabilité dans le temps de cette production. Elle ne porte pas atteinte à l'intégralité des personnes et des êtres vivants en limitant l'usage de pesticides.

1.2.4 L'agriculture urbaine

L'agriculture urbaine est une forme émergente de pratiques agricoles en ville, elle se réfère à des petites surfaces par exemple, terrains vagues, jardins, vergers, balcons, récipients utilisés en ville pour cultiver quelques plantes et élever de petits animaux et des vaches laitières en vue de la consommation du ménage ou des ventes de proximité, cette agriculture participe à l'enrichissement en biodiversité de la ville.

L'agriculture urbaine et périurbaine est une des solutions proposées et recommandées par l'ONU et la FAO pour faire face aux besoins de sécurité alimentaire aux défis de l'urbanisation et de la périurbanisation, notamment dans les villes des pays dits pauvres. En effet, selon la FAO, l'agriculture urbaine et périurbaine est déjà utilisée par environ 700 millions de citoyens (une personne sur quatre environ dans le monde), et si la tendance se poursuit, en 2030, la presque totalité de la croissance de la population se fera dans les villes des pays émergents et environ 60 % des habitants de ces pays seront des urbains¹.

Figure 2 : Agriculture urbaine en France



Source : www.Wikipedia.com

¹ Article de la FAO : agriculture urbaine et sécurité alimentaire, Mars 2005

1.3 Les formes et pratiques de l'agriculture

Plusieurs formes et pratiques d'agriculture sont connues dans le monde et sont réparties sur les différentes zones du territoire. Nous pouvons citer l'arboriculture (culture des arbres fruitiers), la viticulture ; l'apiculture, les cultures maraîchères, l'élevage de toutes sortes d'animaux notamment les porcins, les ovins, les bovins et les caprins... Toutes ces formes et encore d'autres ont durant longtemps fait l'histoire de l'agriculture. Nous développons dans ce qui suit quelques formes d'agriculture, parmi ces formes celles qui sont connues depuis très longtemps et d'autres apparues récemment.

1.3.1 Le pastoralisme

Le pastoralisme est une forme d'élevage extensif pratiquée dans le monde entier. Les pratiques sont très variées. Un certain nombre de concepts sont utilisés que nous allons expliquer en nous appuyant sur les expériences européennes¹. Le programme WISP (*World Initiative for Sustainable Pastoralism*) définit le pastoralisme comme « *un élevage extensif de ruminants, caractérisé par une certaine forme de mobilité. Le pastoralisme se réfère bien souvent à l'élevage extensif de troupeaux de différents espèces (bovin, ovin, caprin, camélidé, équidé) exigeant une migration périodique pour accéder aux pâturages* »² (traduit de l'anglais). Le terme « pastoralisme » regroupe une très grande variété de pratiques, différentes catégories sont ensuite identifiées, bien que l'on puisse établir des classifications en fonction des espèces d'animaux élevés, des terrains utilisés ou autres critères, c'est généralement en fonction des mouvements des troupeaux que les distinctions sont établies.

1.3.1.1 Les formes du pastoralisme

On distingue selon les déplacements des troupeaux les formes suivantes :

➤ **Nomadisme**

Le nomadisme définit un mode d'élevage dans lequel les troupeaux et les familles se déplacent en fonction des possibilités fourragères des lieux. Etant donné qu'elles n'ont pas de lieu d'habitation fixe, les familles emmènent avec elles leurs biens.

➤ **Transhumance**

La transhumance est définie comme étant « *le mouvement régulier des troupeaux entre des points fixes pour exploiter la disponibilité saisonnière des pâturages* ». Les troupeaux seront emmenés pour une période donnée à une distance telle qu'un retour journalier est impossible. Les éleveurs pourront alors soit habiter pendant cette période avec leurs troupeaux dans une cabane ou une ferme secondaire, soit faire des trajets régulièrement entre leur ferme et ces pâturages éloignés pour surveiller leurs animaux.

1.3.1.2 Lieux et pratiques du pastoralisme

Les espaces utilisés par les éleveurs sont définis en fonction du type de végétation (ressource fourragère), et de la disponibilité du foncier. Les pratiques pastorales sont anciennes et elles ont un rôle primordial qu'elles jouent dans l'élevage et le développement territorial

¹ DEFLE Rachel, GUITTON Marie et LEVRET Cécile : les défis du pastoralisme ; Echanges d'expériences innovantes pour un développement durable d'avenir en montagne. Edition Euro Montana. Bruxelles. Belgique mars 2008. P7.

²Site de l'association foncière du pastoralisme : www.pastoralisme.org.

dans les zones agricoles soumises à des fortes contraintes naturelles (pentes, altitude, climat), et dont les montagnes font partie. Ces fonctions sont d'ordre¹:

➤ **Economique**

Le pastoralisme est avant tout une activité de production, les principales productions sont la viande bovine, la viande ovine et la production laitières. Par ailleurs, de nombreux éleveurs ont cherché à se faire reconnaître et à valoriser les productions locales en développant des signes officiels de qualité.

➤ **Environnemental**

Préservation de la biodiversité faune et flore, en maintenant des espaces ouverts qui alternent avec des zones plus boisées, le pastoralisme permet d'avoir un environnement diversifié propice au développement de nombreuses espèces.

➤ **Paysagé, culturel et touristique**

Le pastoralisme a façonné les paysages dans les zones qu'il utilise et a donné lieu au développement d'une culture propre à ces régions, avec une architecture propre, un patrimoine de traditions, etc. Cet héritage bénéficie aux acteurs du tourisme qui peuvent proposer des activités gravitant autour des paysages (randonnée, séjour nature, etc.) et de la culture pastorale (fêtes de la transhumance).

➤ **Prévention des risques naturels**

Le rôle préventif du pastoralisme dans la gestion des risques naturels (incendie, avalanche, glissement de terrain, érosion).

1.3.2 Les cultures en terrasses

Les terrasses de culture est une surface horizontale aménagée sur un terrain en pente pour faciliter l'écoulement des eaux de ruissellement et leur infiltration dans le sol, pour lutter contre l'érosion et permettre la mise en culture du terrain. On parle de « terrasse de culture » ou « terrasse agricole ». La terrasse de culture fait généralement partie d'une série d'ouvrages similaires étagés sur un versant². Une terrasse de culture peut être bordée en aval par différents dispositifs un simple talus (dans le cas d'un versant peu pentu) herbeux ou revêtu d'un mur de soutènement (dans le cas d'un sol en pente), généralement en pierres sèches.

La culture en terrasses se pratique dans les régions de moyenne montagne pour lutter contre l'érosion des sols, ou pour permettre l'irrigation par inondation. On peut en distinguer deux grands types : les rizières et les autres types de cultures. Les terrasses permettent d'augmenter la surface cultivable (labourable le plus souvent) dans les milieux pentus, et de mieux conserver l'eau. Elles permettent l'intensification du travail sur la parcelle mais nécessitent un entretien constant.

¹Ces systèmes de production répondent aux principes de multifonctionnalité du modèle européen d'agriculture du 21^{ème} siècle.

²[Htt://fr.wikipedia.org/wiki/culture_en_terrasses](http://fr.wikipedia.org/wiki/culture_en_terrasses).

Figure 3 : Culture en terrasse du RIZ en Asie **Figure 4** : Rizières en terrasses, aux philippines



Source : www.wikipedia.org/wiki/culture_en_terrasses, photos.

1.3.3 L'agriculture à haute valeur naturelle (HVN)

Le concept d'agriculture à haute valeur naturelle (HVN) est apparu au Royaume-Uni au début des années 90 dans un cercle de réflexion impliquant des membres actifs de l'*Institute for European Environmental Policy* de Londres (IEEP), du *World Wild Found for nature* (WWF) et de l'*European Forum on Nature Conservation and Pastoralism* (EFNCP). Ce concept met en évidence le lien étroit qui peut exister entre des zones riches en biodiversité et les formes d'agriculture qui y sont mises en œuvre. Dans ces zones les agriculteurs façonnent, par leurs pratiques, des espaces favorables à la conservation d'espèces sauvages. Aujourd'hui l'agriculture HVN peut être définie comme « une forme de mise en valeur agricole du milieu qui permet la présence dans l'écosystème exploité d'habitats naturels abritant un grand nombre d'espèces sauvages en coexistence avec d'autres espèces sauvages »¹.

Produire en utilisant très peu d'intrants, tout en assurant une gestion durable de l'agro-écosystème, constitue la base technique fondamentale de l'agriculture HVN qui se décline en trois types² :

- **Type 1** : le fonctionnement d'ensemble des systèmes de productions agricole repose sur une valorisation très extensive de grands ensemble en végétation semi naturelle, constituant la majeure partie de l'espace agricole exploité : prairies, alpages, pelouses, garrigues...
- **Type 2** : Le fonctionnement d'ensemble des systèmes de production agricole repose sur une fraction en végétation semi-naturelle significative et une mosaïque paysagère complexe, au sein de laquelle cohabitent des formes d'utilisation des l'espace et des formes plus extensives.
- **Type 3** : Le fonctionnement d'ensemble des systèmes de production agricole, à la différence des précédents, ne repose pas tant sur une fraction significative en végétation semi-naturelle, mais sur une diversité paysagère (et l'existence d'éléments paysagers-clés) ainsi que la mise en œuvre de pratique adaptées à la présence d'espèces d'intérêt patrimonial marqué sur le plan écologique.

¹Définition de l'European Forum on Nature Conservation and Pastoralisme. (EFNCP)

² Op. Cite Dumas (Camille) 2010, p9.

2. Tourisme : définition, types et rôles socioéconomique

La croissance de l'activité touristique internationale est l'un des phénomènes économiques et sociaux les plus remarquables du dernier siècle. Le tourisme est devenu l'une des industries les plus importantes et les plus dynamiques dans le monde. Le tourisme offre une multitude de services aux personnes voyageant et séjournant en dehors de leur environnement habituel : se déplacer, se loger, manger, s'habiller, se divertir, se cultiver, communiquer, échanger... par sa contribution locale à la consommation et par l'emploi direct et indirect qu'il génère. Le tourisme est devenu aussi une industrie capitaliste de plus en plus concentrée tant au niveau de la production (voyagistes, tours opérateurs, hôtelleries) que de sa distribution (agence de voyage, billetterie électroniques) ses impacts sont nombreuses et surtout duals.

Dans cette section, nous tenterons de clarifier et de rendre lisible tout ce qui concerne le monde du tourisme ; en premier lieu expliquer les concepts de base liés au tourisme, les différents types de tourisme, puis nous présenterons le rôle socioéconomique du tourisme.

2.1 Définition de la notion du tourisme et du touriste

La notion du tourisme est très complexe, son analyse fait appel à plusieurs réflexions scientifiques et philosophiques, pour analyser et définir les notions du tourisme et du touriste, nous retenons les définitions suivantes :

Un touriste est défini comme étant : « *toutes personnes qui se rend dans un autre pays que celui de sa résidence habituelle, pour toute autre raison que d'y exercer une profession rémunérée dans le même pays*¹ »

L'organisation mondiale du tourisme (OMT), en 1993 définit le touriste comme étant « *toute personne en déplacement hors de son environnement habituel pour une durée d'au moins une nuitée et pour des activités non liées à une activité rémunérée dans le lieu visité* ». Quant au tourisme international, il se définit comme « *l'arrivé dans un pays donné de touristes ne résidant pas dans ce pays et venant y passer au moins une nuitée* ».

L'ONS a publié des statistiques relatives au flux touristiques et à l'infrastructure hôtelière émanant du ministère du tourisme et de l'artisanat. Les principaux concepts utilisés sont les suivants :

- **Entrée** : le fait pour un voyageur de mettre les pieds sur le territoire national, hors de l'aire de transit, est considéré comme entrant.
- **Voyageur** : on appelle voyageurs toute personne entrant en Algérie quelque soit le motif de son déplacement, le lieu de son domicile et sa nationalité, exception faite des excursionnistes en croisière maritime.
- **Visiteur** : on appelle visiteur toute personne entrant en Algérie, et n'y exerçant aucune profession rémunérée, cette définition couvre deux catégories de visiteurs : touriste et excursionniste :
- **Touriste** : un touriste est un visiteur temporaire ; séjournant au maximum 24 heures en Algérie et donc, les motifs du voyage peuvent être regroupés en loisir, affaire, famille, mission.

¹ GUIBITALO Girard, économie touristique, Ed Delta Spes, Suisse, 1993, p87.

- **Non-résidents** : ce sont les touristes, les excursionnistes et les voyageurs en transit à l'exclusion des excursionnistes en croisières maritimes.
- **Résidents** : ce sont, les voyageurs autres que les non résidents et les excursionnistes en croisières maritime. On notera que tous les nationaux, y compris donc les résidents à l'étranger sont considérés comme résidents.
- **Excursionniste** : Un excursionniste est un visiteur temporaire ; dont le séjour ne dépasse pas 24 heures en Algérie, y compris les voyageurs en croisières maritime, à des voyageurs qui juridiquement ne pénètrent pas sur le territoire national, ainsi que les frontaliers travaillants en Algérie.

2.2 Aperçu historique du tourisme dans le monde ¹:

Le monde avait connu des formes de tourisme depuis l'antiquité, depuis les premiers temps, depuis les premières civilisations.

Au XVII^{ème} siècle, les voyages se multiplient et les Anglais font preuve d'une grande mobilité. Le jeune aristocrate britannique devait effectuer un périple (voyage) continental (le grand tour) pour parfaire son éducation. Des guides de voyages encore sommaires apparaissent en France en 1631 et 1672.

Au XVIII^{ème} siècle, le tourisme prend une nouvelle dimension. Il s'élargit à de nouvelles clientèles, étend son aire géographique et diversifie ses activités. Le mot tourisme apparaît pour la première fois en Angleterre à la fin du XVIII^{ème} et son usage s'étend rapidement parmi les classes aisées. En France, on peut situer aux alentours de 1860 les premières formes du tourisme moderne- le tourisme de montagne, le thermalisme- avec l'accueil des marchands et des pèlerins dans les auberges et les hospices des vallées (maison ou les religieux donnaient l'hospitalité aux voyageurs).

Au XIX^{ème} siècle, et dans la première moitié du XX^{ème} siècle, le tourisme connaît son réel développement. Une réelle filière économique se met progressivement en place et le tourisme se traduit par une multitude d'aménagements qui bouleverseront le milieu local et créent des nouvelles dynamiques. Le tourisme demeure cependant longtemps limité à l'aristocratie et la bourgeoisie aisée.

A partir de 1936, les congés payés du front populaire et la sécurité sociale permettent à des associations de tourisme social de donner aux stations thermales un nouvel élan, ralenti dans les années 50 par le développement de la médecine et des médicaments.

Par la suite, le succès combiné des premières jeux olympiques d'hiver, des sports d'hiver et de la voiture, nécessite une organisation plus fonctionnelle, car les inconvénients de l'exploitation des infrastructures, des nouvelles stations, des voies d'accès et des aménagements notamment immobiliers, sont perceptibles.

D'une manière générale, aujourd'hui, à la mer comme à la montagne, les capacités d'hébergement, les moyens de transport et les équipements ont explosé, suivant la demande d'une clientèle de plus en plus nombreuse et diversifiée.

2.2.1 L'origine du mot tourisme

D'origine Anglais, le mot tourisme s'appliquait à l'origine au « grand tour » que les jeunes Anglais de la haute société réalisait en Europe continentale et parfois jusqu'au Moyen-Orient, ce voyage avait au départ une valeur d'initiations et de découverte des peuples européenne et des civilisations du passé (Rome, la Grèce...)².

¹www.veille.infotourisme.com

²HOERNER Jean Michel, géographie de l'industrie touristique, édition Ellipses, 1997, p21.

2.3 Les formes et caractéristiques du tourisme

La typologie touristique est de plus en plus complexe. À l'origine, elle se limitait au tourisme saisonnier, balnéaire, religieux, urbain et rural. La complexité croissante du fonctionnement de la société conduit à une diversification extraordinaire de l'offre touristique. La variété des espaces disponibles, la mobilité accentuée, la multiplicité des moyens de communication et de transport, la prolifération des formes de loisir, l'éventail très large de catégories d'usagers aboutissent à de très nombreuses formules de vacances.

2.3.1 Le tourisme classique

Bâti sur une réputation qui remonte au XIX^e siècle, consolidé jusqu'à la veille de la Seconde Guerre mondiale, le tourisme classique doit l'essentiel de son profil aux choix paysagers de l'aristocratie et de la bourgeoisie ainsi qu'aux pratiques inaugurées dans les stations prestigieuses. L'amateur de tourisme populaire, en quête de modèle et désireux de réaliser un rêve, s'est empressé de visiter les hauts lieux consacrés par la vie mondaine. Il a souhaité retrouver ailleurs une partie au moins de cette atmosphère.

Le tourisme classique s'appuie sur l'hôtellerie et la restauration commerciales, aux prix différenciés selon le niveau de vie des clientèles. Il s'accommode néanmoins de la location de meublés, parfois en association avec les hôteliers-restaurateurs du pays visité. Il s'accompagne d'équipements qui valorisent des points pittoresques, des panoramas, des richesses archéologiques, ethnologiques et historiques. Il se fonde sur une vie festive, des manifestations folkloriques, des activités sportives. Centré longtemps sur le thermalisme, le bord de mer et la montagne, il a su s'adapter aux exigences des nouvelles générations : l'extension annuelle de la saison balnéaire et l'arrivée de flux importants ont accentué le cadre ludique des lieux d'accueil. Au Japon, par exemple, l'évolution est significative à cet égard : entre les deux guerres mondiales, les liaisons ferroviaires contribuent à transformer les stations proches des grandes agglomérations en véritables centres de loisirs.

2.3.2 Le tourisme balnéaire :

Le produit touristique balnéaire a considérablement évolué au fil du temps. Le charme des sites, le climat et la qualité de l'hébergement ont constitué les éléments initiaux du tourisme balnéaire. La démocratisation des flux a étendu la fréquentation de nouveaux littoraux qui offrent d'autres services annexes comme : « *équipement sportif, culturelle, manifestations récréatives* », qui tiennent aujourd'hui une place importante dans les critères de choix. Les littoraux moins avantagés par le cadre climatique jouent sur ces éléments et une moindre saturation pour attirer la clientèle.

1.3.3 Le tourisme rural et l'agrotourisme :

Le tourisme rural est inégalement développé. Il est fort dans les pays alpin, en Allemagne, en Italie et dans les pays scandinave, surtout comme loisir prolongé de proximité. Beaucoup de citadins disposant des bungalows, ou d'une caravane près d'un plan d'eau. Il en est de même en Europe centrale et orientale, où le tourisme rural est une forme de loisir sous forme de résidence sommaire, du type de cabanon en forêt ou aux abords des lacs.

L'agrotourisme est étroitement lié au tourisme proche de la nature, étant donné qu'il met également un accent particulier sur le vécu authentique de la nature et de la culture. L'intérêt porte toutefois essentiellement sur la valorisation économique des paysages culturels, de leurs produits finaux (aliments locaux), ainsi que du mode de vie à la ferme et moins sur la nature « pure » : « L'agrotourisme est un secteur d'activité qui a une relation étroite et objective avec l'exploitation agricole. Il comprend une importante offre de prestations ainsi que des produits de l'exploitation. L'agrotourisme se caractérise de par ses multiples activités

dans les exploitations et permet aux hôtes et visiteurs de participer à la vie agricole et fermière»¹.

1.3.4 Le tourisme de santé

Cette forme a connu de grandes évolutions. Le thermalisme, promu déjà par les romains, a connu un grand essor au XIX^e siècle dans beaucoup de pays Européens. Depuis une vingtaine d'années les stations ont mené une vigoureuse campagne de rénovation des installations thermale et de l'hôtellerie et ont créé de nouvelles formules, comme cure de rajeunissement ou les séjours diététiques, antitabac ou antistress. La thalassothérapie est la chance de bien des littoraux.

1.3.5 Le tourisme culturel

Une autre forme de tourisme, qui présente des visages sans cesse plus variés. La visite des musées et la fréquentation des salles de spectacles en sont les formes traditionnelles. Bien que limitées à des catégories sociales relativement étroites, ces activités, essentiellement urbaines, engendrent des flux touristiques massifs. Mais la curiosité touristique ne connaît pas de limites : intérêt, pour le folklore, l'artisanat, la gastronomie, voire les sites industriels.

1.3.6 Le tourisme de sport

Les grandes manifestations sportives rassemblent des dizaines de milliers de spectateurs, dont un certain nombre d'étrangers, venus spécialement suivre la compétition ou encourager leurs compatriotes. Les jeux olympiques constituent un événement majeur. Les jeux d'été sont l'occasion d'aménagements urbains de grande ampleur. Les jeux d'hiver obligent à réaliser des infrastructures qui renforcent le potentiel touristique de la région où ils ont lieu. D'autre part, la pratique du sport est aussi une forme de tourisme, l'alpinisme, le ski, la plongée, etc.

1.3.7 Le tourisme d'aventure

Voyages de découverte dans des pays lointains, selon une thématique sportive privilégiant le contact avec la nature. Plus la région visitée est isolée et dépourvue d'infrastructures d'accueil réservées aux touristes, plus elle est valorisée et désirée par ce type de tourisme.

Nous présenterons en ce qui suit quelques caractéristiques du tourisme :

➤ **Son ampleur**

Selon les estimations de l'OMT, les flux physiques et monétaires liés au tourisme connaissent une étendue planétaire : peu de pays demeurent totalement à l'écart du phénomène touristique, comme émetteurs ou récepteurs.

➤ **Sa capacité d'innovation et de création**

Le tourisme a favorisé dans certains domaines l'innovation et l'originalité. Ainsi, il a permis l'apparition de nouvelles formules de transport (vol charter par exemple), a créé des villes nouvelles sur des littoraux comme en haute montagne, a suscité l'éclosion de formes architecturales originales².

➤ **Son évolution qualitative :**

Le phénomène du tourisme évolue sans cesse, s'enrichit d'aspects et de motivations nouvelles. De ce fait, de nouvelles générations de tourisme apparaissent : thermalisme, climatisme, tourisme de montagne, bain de mer et bruissement, sports d'hiver, nautisme, exotisme, tourisme « vert », entre autres se sont succédés au premier rang des modes

¹ MUNZ Gustav : définition de l'office fédéral de l'agriculture, juin 2009.

² GUIBILATO Gérard, Economie Touristique, Ed Delta & Spes 1983.

touristiques. Selon WEIERMAIR Klaus, le tourisme est passé par deux grandes phases historiques : entre les années 1955 et 1975/1980 il est connu comme « l'ancien tourisme », et puis grâce aux changements considérables au niveau des préférences des consommateurs, les progrès technologiques accrus, internationalisation et mondialisation des marchés et la disponibilité de nouveaux facteurs de production on assiste à un « nouveau tourisme » caractérisé par une restructuration et une reconfiguration dans un nouvel environnement de concurrence exacerbée.

2.4 L'offre et la demande touristique

Nous commencerons d'abord par l'offre touristique puis nous passerons à la demande touristique en second lieu.

2.4.1 L'offre touristique

L'offre touristique se compose de plusieurs éléments qui peuvent être regroupés en deux catégories : l'offre originale, l'offre dérivée.

- **L'offre originale** : elle se compose de toutes potentialités touristiques qui sont les conditions de base du développement touristique et qui induisent les activités touristiques. Les potentialités touristiques peuvent se scinder en ressources naturelles (tous éléments naturels tel que les montagnes, plages, lacs, cascades, faunes, flores...) et en ressources socioculturelles (tous éléments de l'activité humaine : monuments historiques et architecturaux, musées, traditions, coutumes, art culinaire, musiques...etc.).
- **L'offre dérivée** : elle se compose de toutes les infrastructures mises en place par l'homme afin d'exploiter les ressources touristiques. Sous l'offre dérivée, on désigne les équipements mis en place pour répondre spécifiquement à la demande touristique, ce que on appelle l'offre dérivée au sens strict (l'équipement d'hébergement et de restaurations, agences de voyage, équipements complémentaires de divertissements et de distractions...etc.), les autres équipements qui ne sont pas proprement touristiques mais dont la présence facilite l'activité touristique (moyens de transport et de communications, commerces...etc.).

Le produit touristique est composé de biens matériels et de prestations immatérielles. Les économistes classent le produit touristique dans la catégorie des services. Le produit touristique se distingue par plusieurs caractéristiques :

- ✓ Le produit touristique ne peut être ni stocké ni transporté (pas d'expéditions de produits) ;
- ✓ La production et la consommation du produit touristique se font au même moment et au même endroit ;
- ✓ Le produit touristique est composé d'un ensemble de sous produits qui sont complémentaires. On note qu'il a la possibilité de substitution de certains sous produits (hôtels et villages de vacances, train et avion...etc.) ;

2.4.2 La demande touristique

La notion économique de la demande recouvre dans le secteur du tourisme deux appellations différentes : demande potentielle et demande consommation.

- **La demande** : la demande est présentée par les personnes qui se déplacent périodiquement hors de leurs domiciles, d'une manière temporaire pour des voyages en excluant les séjours professionnels.
- **La demande consommation** : La consommation est l'ensemble de biens et services consommés par le touriste pendant son déplacement ainsi que des services rendus par des organismes (accueil, promotion, administration).

La formation de cette demande est liée à l'état des facteurs technologiques, économiques, socioculturels qui, d'ailleurs peuvent se combiner. La demande touristique potentielle est évaluée par le nombre d'arrivées aux frontières internationales (tourisme international) et au niveau des structures d'hébergement (pour le tourisme national et international). La consommation touristique demeure difficile à estimer vu la nature composite du produit touristique ou les biens et services consommés directement par les touristes appartiennent à des secteurs économiques divers.

La consommation touristique peut être divisée en deux grandes catégories :

- Les consommations touristiques liées étroitement au déplacement touristiques hébergements, restaurations, transport, services divers.
- Les consommations courantes qui correspondent à des consommations qui auraient lieu, que le consommateur soit touriste ou non : alimentation, habillement, santé,...etc.

2.5 Les arrivées de touristes internationaux dans le monde en 2012.

« D'après la dernière édition du baromètre du tourisme mondial publiée par l'OMT, les arrivées de touristes internationaux se sont élevées à 996 millions en 2011, en hausse de plus de 4,4%. La croissance devant se poursuivre en 2012, quoiqu'à un rythme un peu plus lent, les arrivées de touristes internationaux ont toutes chances de franchir le cap du milliard dans le courant de l'année. ¹ »

Les arrivées de touristes internationaux ont progressé de 4,4% en 2012, s'élevant à un total de 1,035 milliards contre 996 millions en 2011, l'année s'étant caractérisée par une reprise économique mondiale au point mort, d'importants changements politiques au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, et par des catastrophes naturelles au Japon. De toutes les régions, c'est l'Europe qui a mieux tiré son épingle du jeu par une augmentation de 6%, l'Amérique du Sud obtient les meilleurs résultats des sous-régions avec plus de 10% des arrivées touristiques. Contrairement aux années précédentes, la croissance a été plus forte dans les économies avancées que dans les économies émergentes, ce qui s'explique principalement par la bonne tenue de l'Europe et par le repli du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord.

« Le tourisme international a battu de nouveaux records en 2012 malgré la conjoncture difficile » a déclaré le Secrétaire général de l'OMT, Taleb Rifai. « Pour un secteur directement responsable de 5% du PIB mondial, représentant 6% des exportations totales et employant une personne sur douze dans les économies avancées comme dans les économies

¹ Rapport publié par l'OMT, le 16 janvier 2012.

émergentes, ce sont des résultats encourageants » a-t-il ajouté, « d'autant que l'on a un besoin urgent en ce moment de leviers pour stimuler la croissance et la création d'emplois »¹.

2.5.1 L'Europe franchit le cap du demi-milliard en 2012

En dépit de la persistance des incertitudes économiques, les arrivées de touristes en **Europe** ont atteint 534,4 millions en 2012, captant 28 des 41 millions d'arrivées internationales supplémentaires enregistrées dans le monde. Ce sont les destinations de l'Europe centrale et orientale et celles de l'Europe méridionale bordant la Méditerranée qui ont connu les meilleurs résultats avec une hausse de 8% chacune. Si elles ont tiré avantage de la désaffection des touristes pour le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, les destinations méditerranéennes d'Europe méridionale ont également bénéficié de la hausse des arrivées en provenance de marchés émetteurs tels que la Scandinavie, l'Allemagne et la Fédération de Russie.

La région **Asie-Pacifique** a reçu 15,4 millions d'arrivées supplémentaires en 2012, atteignant un total de 233,6 millions de touristes internationaux soit une augmentation de 10% par rapport à 2011. L'Asie du Sud et l'Asie du Sud-est ont profité du niveau élevé de la demande infrarégionale par une augmentation de 9% chacune, tandis que l'Asie du Nord-est et l'Océanie enregistraient une croissance plus faible par comparaison à l'année 2011, imputable en partie au tassement temporaire du marché émetteur japonais.

Les **Amériques** ont eu 6,5 millions d'arrivées supplémentaires soit une augmentation de 4%, portant le total à 163 millions. L'Amérique du Sud, en progression de 10% pour la deuxième année consécutive, a continué d'être le principal foyer de croissance. L'Amérique centrale et les Caraïbes ont enregistré une augmentation de 4% ils ont maintenu leurs taux de croissance de 2010. Quant à l'Amérique du Nord, en hausse de 3%, elle a passé le cap des 100 millions de touristes en 2011.

L'**Afrique** s'est maintenue à 50 millions d'arrivées internationales, la hausse de deux millions dans les destinations de l'Afrique subsaharienne étant neutralisée par les pertes en Afrique du Nord. Le **Moyen-Orient** a subi une baisse estimée à 5 millions d'arrivées de touristes internationaux soit une diminution de 2,9%, ramenant le total à 52 millions. Cependant, des destinations telles que l'Arabie saoudite, Oman et les Émirats arabes unis ont connu une croissance soutenue.

2.5.2 Les recettes confirment l'évolution positive des arrivées

Les données disponibles relatives aux recettes et aux dépenses touristiques en 2011 cadrent de près avec l'évolution positive des arrivées. Les recettes ont fortement augmenté aux États-Unis (+12%), en Espagne (+9%), à Hong Kong (Chine) (+25%) et au Royaume-Uni (+7%). Les plus hauts niveaux de dépenses ont été enregistrés dans les marchés d'origine émergents Chine (+38%), Russie (+21%), Brésil (+32%) et Inde (+32%) suivis par les marchés traditionnels, même si la croissance des dépenses des voyageurs en provenance d'Allemagne (+4%) et des États-Unis (+5%) a été supérieure à celle de ces dernières années.

2.5.2.1 Les touristes internationaux sont en passe d'atteindre le milliard en 2012

¹ Rapport publié par l'OMT, le 16 janvier 2012

D'après les prévisions de l'OMT, le tourisme international continuera son expansion en 2012, bien qu'à un rythme plus lent. Les arrivées devraient augmenter de 34%, pour franchir le cap historique du milliard d'ici à la fin de l'année. Les économies émergentes repasseront en tête : les plus forts taux de croissance sont attendus en Asie-Pacifique et en Afrique (de 4 à 6%), suivies par les Amériques (de 2 à 4%). Le Moyen-Orient (de 0 à 0,5%) devrait commencer à regagner une partie du terrain perdu en 2011.

Ces perspectives d'évolution sont confirmées par l'indice de confiance de l'OMT. Le groupe de l'OMT composé de 400 experts du monde entier s'attend à ce que le secteur enregistre en 2012 des résultats positifs, quoiqu'en léger repli par rapport à l'an dernier.

2.5.2.2 Les gouvernements sont instamment engagés à faciliter les voyages

Alors que les destinations de par le monde cherchent à stimuler la demande de voyage dans un contexte économique tendu, l'OMT enjoint les gouvernements à faire plus pour faciliter les voyages : dans ce domaine, en dépit des grandes avancées réalisées, beaucoup reste encore à faire. Selon l'OMT, les pays auraient intérêt à maîtriser les nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC) afin d'améliorer les formalités de demande de visa, leur traitement et les délais d'émission, et à analyser les possibles effets bénéfiques de la facilitation des voyages sur leur économie touristique.

D'après M. Rifai, « *la facilitation des voyages est en lien étroit avec le développement touristique et peut jouer un rôle déterminant pour accroître la demande. C'est un aspect particulièrement important dans le contexte actuel où les gouvernements cherchent à faire redémarrer la croissance économique sans pouvoir beaucoup recourir à des mesures d'incitation fiscale ou à des investissements publics.* ».¹

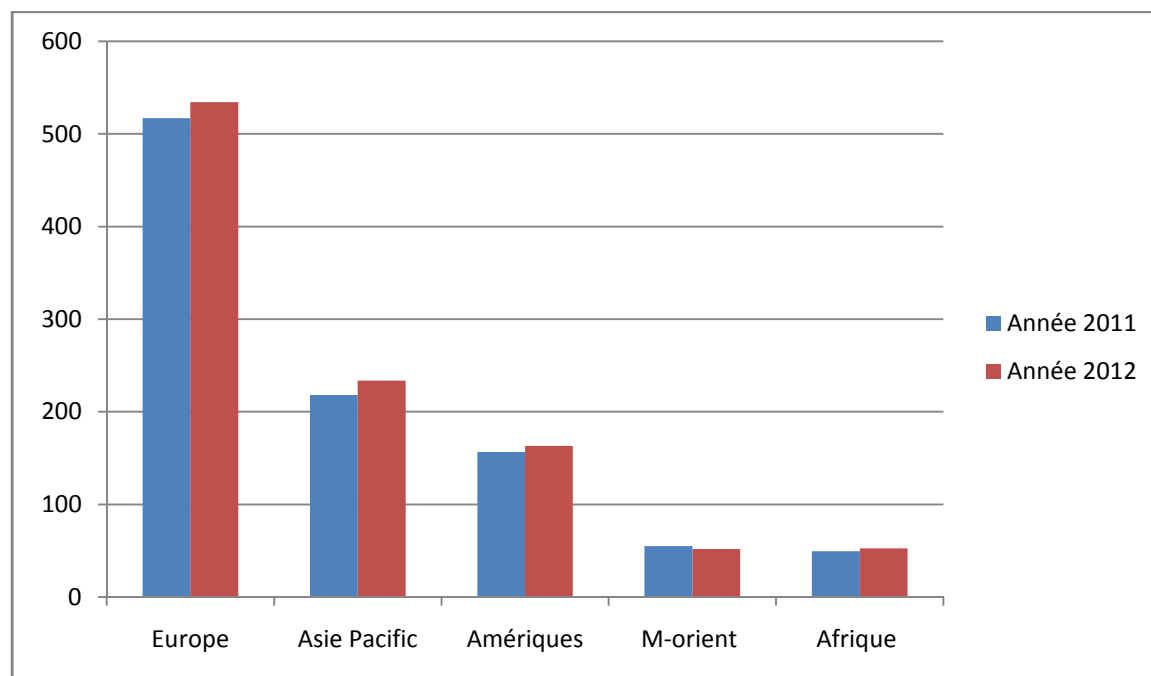
¹ Taleb Rifai, secrétaire générale de L'OMT

Tableau 2 : Arrivées de touristes internationaux par grandes régions du monde

Les arrivées Régions	Arrivées des touristes Internationaux en 2011 (millions) (p)	Arrivées de touristes Internationaux en 2012 (millions) (p)	Variation en % 2011-2012
Europe	516,9	534,4	17,5
Europe du Nord	64,8	65,1	0,3
Europe occidentale	161,1	166,5	5,4
Europe centrale/ orient	103,9	111,6	7,7
Eu.Sud/ méditerranéen	578,4	591,5	4,8
Asie pacifique	218,2	233,6	15,4
Asie du Nord- Est	115,8	122,8	7
Asie du Sud- Est	77,3	84,6	7,3
Océanie	11,7	12,1	0,4
Asie du sud	13,5	14,1	0,6
Amérique	156,5	163,0	6,5
Amérique du Nord	102,1	105,9	3,8
Caraïbes	20,1	21,0	0,9
Amérique centrale	8,3	8,9	0,6
Amériques du Sud	26,0	27,2	1,2
Afrique	49,4	52,6	3,2
Afrique du Nord	17,1	18,5	1,4
Afrique Subsaharienne	32,4	34,0	1,6
Moyen- Orient	54,9	52,0	-2,9
Monde	996	1,035	39

Source : Organisation Mondial du Tourisme (OMT), Avril 2012.

Graphique 01 : Evolution des arrivées de touristes internationaux en millions de personnes durant l'année 2011-2012



Source : établie par moi-même à base du tableau précédent.

2.6 L'approche socioéconomique du tourisme

Le tourisme est l'activité qui exerce des effets d'entraînement en amont et en aval dans l'économie nationale. C'est une activité économique, assurée par les différentes entreprises de tourisme, qui contribuent, à la production nationale. Dès lors, les dépenses des touristes nationaux et internationaux procurent un revenu (salaires, intérêts, dividendes, etc.) aux employés et employeurs des branches du tourisme. Si l'on considère les seules recettes touristiques internationales on s'aperçoit que leur part dans le PNB de nombreux pays industrialisés est loin d'être négligeable. Toutefois, la dépense touristique des visiteurs internationaux ne peut être considérée comme la contribution nette du secteur touristique au produit national du pays : il faut en effet déduire de cette recette brute du tourisme le coût de la part de biens et services importés qui se trouvent intégrés dans les biens et services touristiques.

2.6.1 Son impact en amont

Pour satisfaire la demande touristique, les établissements et les entreprises touristiques s'approvisionnent auprès des sociétés et commerces. Ces derniers recevront aussi une demande additionnelle de la part des touristes. Ces mêmes organismes qui engendrent en période de pointe des emplois induits et saisonniers, devront à leur tour s'approvisionner auprès des diverses branches de l'économie mondiale. Ainsi le secteur productif sera amené à faire appel à une main d'œuvre pour faire face à la hausse de la demande.

Le développement touristique occasionne un surcroît d'activité pour les secteurs situés essentiellement en amont du secteur touristique, donc des emplois et par conséquent des revenus. Il entraînera :

- Un élargissement de l'assiette fiscale ;
- Une alimentation des caisses financières grâce aux dépenses touristiques en faveur du commerce et autres branches d'activités ;
- Une possibilité de financement de nouvelles réalisations touristiques ;
- En plus, l'Etat percevra les droits de douane

2.6.2 Son impact en aval

Le secteur du tourisme, exerce des effets d'entraînement sur les autres composantes de l'économie qui se situent en aval de l'activité touristique telle que : le PIB, l'emploi, la balance des paiements

➤ **Le tourisme et le PIB**

Les dépenses des touristes procurent un revenu aux employés et salariés de ce secteur. Elles participent à l'accroissement du PIB, le tourisme international a connu une importante évolution. Il participe à l'alimentation de la balance des paiements et au PIB.

➤ **Le tourisme et création d'emploi**

La création d'emploi était toujours l'objectif primordial du développement du secteur touristique. Il est exact que dans ce domaine, les entreprises de tourisme apportent une aide précieuse à de nombreux Etats. Toutefois « en réalité, si les effets du tourisme sur l'emploi sont certains, ils restent difficiles à apprécier. De plus, rien ne prouve que le secteur du tourisme crée davantage d'emplois que d'autres secteurs productifs de l'économie »¹.

L'étude du phénomène de tourisme en matière d'emploi nous permet d'envisager d'une part des aspects quantitatifs, c'est-à-dire répondre à la question : combien d'emplois créés par les entreprises de tourisme, et d'autre part les aspects qualitatifs, c'est-à-dire les caractéristiques de ces emplois (durée, qualification, situation géographique).

L'emploi est estimé par l'OMT à 250 millions de personnes, soit 6 à 7% de l'emploi dans le monde, travaillant directement dans le secteur du tourisme, ou dans des activités proches ou nécessaires au développement touristique. Il convient de noter cependant, que la plupart de ces emplois sont faiblement qualifiés, mais ils représentent un moyen de lutter contre la pauvreté dans les pays économiquement faibles et sont souvent un facteur d'intégration pour des populations particulières comme les femmes et les jeunes.

➤ **Tourisme et balance des paiements**

Selon GERARD Guibilato : « le tourisme a une influence sur les échanges internationaux et sa place dans le commerce mondial est importante, malgré une stagnation relative, »². Par conséquent, on ne peut parler du tourisme sans prendre en compte son impact remarquable sur la balance des paiements grâce au volume

¹ PY Pierre, Le tourisme un phénomène économique. Edition 1996.

² GERARD Guibilato, 1983, Economie touristique, Edition Delta&Spes, P150.

considérable des devises. Ainsi, de la balance des biens et services. On peut même établir une balance spécifique à l'activité touristique qui présente la différence entre les recettes et les dépenses et qui débouche sur les différents soldes possibles suivants :

- Positif : le pays bénéficiant d'excédents dans le domaine de tourisme ;
- Négatif : le pays accuse un déficit dans le compte tourisme ;
- Nul : la balance est équilibrée.

➤ **Le tourisme et la production nationale**

Le tourisme constitue une activité économique, assurée par les différentes entreprises de tourisme, qui contribuent à la production nationale. Dès lors, les dépenses des touristes internationaux et nationaux procurent un revenu (salaires, intérêts, dividendes, etc.) aux employés et employeurs des branches du tourisme.

Si l'on considère les seules recettes touristiques internationales on s'aperçoit que leur part dans le PNB de nombreux pays industrialisés est loin d'être négligeable. Toutefois, la dépense touristique des visiteurs internationaux ne peut être considérée comme la contribution nette du secteur touristique au produit national du pays : il faut en effet déduire de cette recette brute du tourisme le coût de la part de biens et services importés qui se trouvent intégrés dans les biens et services touristiques¹.

➤ **La formation professionnelle touristique :**

La formation professionnelle touristique doit répondre aux nouvelles exigences dues à l'évolution de la gestion et aux progrès techniques. Cependant, même si le pays est doté d'une structure de formation spécialisée, il sera amené à envoyer certains de ces ressortissants à l'étranger acquérir des connaissances complémentaires auprès des établissements de formation. Elle permet à tous les employés de s'adapter et de se perfectionner sans cesse. Elle devrait assurer la proposition de cours internes, externes théorique et pratiques.

« D'une manière générale, la formation doit tendre à la spécialisation au niveau moyen et polyvalence au niveau supérieur² ».

2.6.3 Avantages de l'activité touristique

Le tourisme offre un ensemble d'avantages en faveur du développement économique des pays récepteurs du tourisme, parmi ces avantages nous citerons les plus importants qui sont :

- **Des nouvelles possibilités d'emploi**

Les entreprises de tourisme sont caractérisées par une activité qui se prête mal à l'automatisation, dans la mesure où elle consiste essentiellement en prestation de services. Il reste donc des entreprises à forte densité de main-d'œuvre susceptibles, en conséquence, d'offrir de nouvelles opportunités en termes d'emplois et de qualifications, parmi les jeunes en particulier.

- **Une diversité et stabilité de l'économie locale**

Le secteur de tourisme est un ensemble extrêmement complexe d'activités et de services, qui regroupe bon nombre d'autres secteurs. Les recettes du tourisme

¹ GERARD Guibilato, Economie touristique, édition Delta&Spes, Suisse 1989.

² RACHAT Michel, gestion de restauration ; édition delta& Spes, Suisse 1984. P.210

n'engendrent donc pas uniquement des gains directs pour les entreprises des secteurs (hôtellerie, attractions touristiques, restaurations, etc.), elles engendrent également des gains indirects pour d'autres secteurs, tels que l'agriculture, la construction et l'industrie manufacturière. Le tourisme peut, par exemple, accroître la demande de produits alimentaires locaux, notamment les produits de terroirs qui peuvent être fournis aux établissements hôteliers, et crée aussi de nouveaux marchés pour les produits artisanaux.

- **Une source de revenus supplémentaires**

Le tourisme peut également aider les secteurs existants et les petites entreprises déjà en place à réaliser un supplément de revenu. Ainsi en France, les fermiers qui mettent quelques chambres à la disposition des touristes peuvent gagner jusqu'à 2860 euros de plus par an, et jusqu'à 3150 euros par an s'ils fournissent également les repas ; ce montant peut atteindre 11000 euros s'ils proposent une écurie de randonnée.

- **Un relèvement du niveau de vie local**

L'augmentation des revenus et des impôts liées à la création d'emplois et d'entreprises peut servir à entretenir, ou à moderniser, l'infrastructure et les services locaux. La qualité globale de l'environnement, et l'accès de la région, peuvent également être améliorés, étant donné que les touristes préfèrent visiter des endroits attrayants, propres et non pollués et à y accéder aisément. Bien géré, le tourisme peut, en outre, susciter un sens de la collectivité et un esprit de coopération, et contribuer à faire revivre un village ou une communauté.

- **Une conservation du patrimoine naturel et culturel local**

Les entreprises de tourisme favorisent le développement d'un sentiment de fierté et une sensibilisation à l'égard des atouts naturels et culturels de la région. Cette prise de conscience peut, à son tour, susciter davantage de compréhension et de sympathie vis-à-vis de leur restauration et de leur protection, et contribuer à ce que des fonds plus importants soient mobilisés dans ce but. Les entreprises de tourisme induisent aussi la protection et la valorisation du patrimoine naturel et culturel. Enfin la recherche d'une image environnementale positive des destinations touristiques (par exemple par la qualité des eaux de baignade, la qualité du milieu naturel) conduit à un effort particulier de protection de l'environnement (réduction des pollutions et nuisance, meilleure gestion de la nature et des ressources naturelles).

2.6.4 Inconvénients de l'activité touristique

Même si la liste des avantages potentiels du tourisme est impressionnante, il faut être conscient que l'activité touristique n'est pas la panacée universelle pour assurer la survie d'une économie sans difficulté. Pour développer un tourisme axé sur l'agriculture, l'artisanat et le patrimoine naturel et culturel, les acteurs concernés du secteur doivent être en mesure de lever les contraintes suivantes :

- **Le niveau insuffisant des qualifications et de formation**

Des compétences sont notamment exigées en matière de gestion d'entreprise, de marketing et de service à la clientèle. Or et à titre d'exemple, les habitants des régions rurales manquent souvent de la formation nécessaire pour relever les défis du tourisme, voire pour occuper des emplois qualifiés. Il est trop rarement fait appel, en outre, à des professionnels du tourisme.

- **Le manque de soutien de la part d'autres secteurs**

L'appui du secteur public s'avère particulièrement important pour la mise en place d'une infrastructure capable d'accueillir les touristes (signalisation, réseau routier, etc.) et d'un climat favorable à la création de petites entreprises. Le manque de ressource et de volonté politique dans certains cas, constitue une réelle entrave au développement d'un tourisme durable. En outre, l'activité touristique dépend fortement de la coopération et de la participation d'autres secteurs afin d'avoir notamment accès aux services et aux matériaux de base, voire à des éléments du patrimoine naturel ou culturel situés sur des terrains privés.

- **Le caractère saisonnier**

L'activité touristique se caractérise par la saisonnalité qui engendre des conditions de travail peu favorable qui ont, à leur tour, des répercussions négatives sur la qualité des services et la compétitivité des entreprises. Par ailleurs, les emplois proposés n'attirent pas toujours un personnel suffisant ou qualifié, parmi les jeunes notamment, en raison précisément de leur caractère saisonnier, et d'horaires de travail parfois très lourds.

- **L'impossibilité de maîtriser les influences extérieures**

La pérennité des entreprises de tourisme est largement fondée sur l'image et, dès lors, très sensible à des situations et pressions macro-environnementales et sociales qui échappent au contrôle direct des entreprises locales du secteur qui se trouvent donc particulièrement exposées aux aléas des modes et à l'impact négatif de certains événements.

- **Le risque de conflits sociaux**

Dans ce cadre, on peut évoquer le phénomène de « effet social » de tourisme qui s'explique essentiellement par un changement quasi-total dans les habitudes, l'habillement et le comportement des sociétés des pays d'accueil. Ceci a pour effet de créer un conflit entre la religion de ces pays et la culture et le mode de vie des touristes. On assiste ainsi à un dualisme culturel dans une même société qui a des effets néfastes sur le patrimoine culturel et social et qui fait perdre ces sociétés leurs spécificités distinctives. Cependant, le phénomène de tourisme a permis le contact entre les différentes nations qui ont chacune un mode de vie et une culture et une religion spécifique. Ce « mariage » entre les cultures et les religions a créé dans les pays d'accueil un nouveau mode de pensée, une nouvelle manière de s'habiller et même des nouveaux modes de consommation. Ainsi, le tourisme transforme les mentalités, introduit de nouvelles conceptions du travail, de l'argent et des rapports interpersonnels. Il détruit les derniers liens qui rattachent les populations à leurs religions et à leur éthique. Bref, le tourisme serait un facteur d'acculturation, dans le plus mauvais sens du mot, voire de décomposition morale¹. Cependant, pour des raisons souvent idéologiques, quelques Etats, peu nombreux au demeurant, ont choisi de se fermer au tourisme. C'est le cas de certains pays socialistes, comme la Corée du

¹ BOUHDIBA Adelwahab, « le tourisme, une rencontre manquée ? Les effets socioculturels du tourisme moderne », le courrier de L'Unesco, février 1981.

Nord, la Chine, Cuba, l'Albanie, etc. qui considèrent le tourisme comme le « cheval de Troie » du capitalisme¹.

3. Agriculture et Tourisme : quels relations entre les deux secteurs ?

L'activité touristique fait partie d'un secteur extrêmement concurrentiel de caractère international, et doit pour sa pérennité savoir marquer sa différence. La diversité de son offre et son caractère non *délocalisable* et typique est une voie de différenciation dans laquelle l'activité agricole a un rôle à jouer.

Il apparaît clairement que les deux secteurs agricoles et touristiques cohabitent sur le même territoire sans bien se connaître, alors qu'ils auraient beaucoup à gagner par des synergies intelligentes. Les produits agricoles pourraient bénéficier d'une clientèle de proximité et voire dans le tourisme un moyen de diversifier les sources de revenu, en même temps que le tourisme pourrait voir dans l'agriculture et tout ce qu'elle véhicule une source d'attractivité et de différenciation, en même temps qu'un support pour de nouveaux produits et séjours.

Nous allons dans cette 3^{ème} section, essayer de voir la relation entre le secteur de l'agriculture et tourisme, plusieurs études et enquêtes de terrain ont été menées par l'université de Toulouse sur la relation entre l'agriculture et le tourisme dans la région du Rhône-Alpes ; ces études nous serviront de base pour comprendre notre thématique. La France étant l'un des grands pays à vocation touristique avec 70 millions de touristes chaque année, à sa suite crée plusieurs alternatives en faveur du développement du tourisme après avoir réalisé le pic dans d'autres formes de tourisme telle que le tourisme de masse et tourisme culturelle. L'étude de la relation entre l'agriculture et le tourisme est souvent chapeauté par un concept appelé « Agrotourisme » qui représente une alternative au tourisme de masse.

3.1 Définition de l'activité agrotouristique

L'agrotourisme regroupe l'ensemble des activités touristiques pratiquées, sur une exploitation agricole en activité. Ces activités touristiques peuvent être variées et sont généralement classées en trois catégories : l'hébergement, la restauration et la vente de l'activité de loisir, sportive ou culturelles. L'agrotourisme s'inscrit dans le champ du tourisme vert (tourisme lié à la nature et au vivant). L'agriculteur du 21^{ème} siècle a diversifié son métier et peut être un hôte qui fait découvrir à ses clients (des touristes étrangers mais plus souvent autochtones) le milieu agricole et ses productions diversifiées. Il peut vendre ses produits, proposer des activités variées et faire partager aux visiteurs sa table, son mode de vie et son métier.

La commercialisation des produits agricoles et services (hébergement, loisirs, découvertes) qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre l'exploitant et le consommateur, peut constituer un complément de revenu appréciable, voire indispensable pour certains exploitants agricoles, souvent perçus comme un gage de qualité, de traçabilité et de prix bas par les consommateurs.

¹DUHAMEL Philippe et SACAREAU Isabelle, le tourisme dans le monde, Edition Armando colin, 1998, p 81.

L'agrotourisme répond aux attentes actuelles des urbains locaux ou des vacanciers qui renouent ainsi avec le monde rural. Pour les agriculteurs, la diversification au travers de l'agritourisme constitue une réelle opportunité. C'est une filière économique viable, qui véhicule en outre une image très positive de l'agriculture. L'agritourisme représente un levier de développement pour les exploitants mais également pour les territoires.

3.2 Agriculture et tourisme deux activités très liées

L'agriculture et le tourisme sont deux secteurs fortement structurés sur le plan socio-économique. Cependant, malgré le fait que de nombreuses interactions soient présentes entre eux, une très forte méconnaissance apparaît à la rencontre des acteurs de terrains de ces deux secteurs. Ceci est plus fortement marqué auprès des acteurs du tourisme, qui témoignent à la fois d'une mauvaise connaissance de ce qu'est l'agriculture et l'offre agritouristique.

L'agriculture s'est par contre beaucoup plus tôt intéressée au tourisme, comme source secondaire de revenu. Malgré le fait que la diversification agritouristique dans toutes ses formes (hébergement, vente directe des produits, etc.) soit en diminution notable, les acteurs de l'agriculture n'en témoignent pas moins d'un intérêt pour le tourisme et les loisirs, qui restent selon certains d'entre eux une opportunité forte en termes de communication sur leur métier et leurs produits.

Dans un contexte de crise durable du monde agricole, le tourisme apparaît comme une chance de développement pour l'agriculteur. De fait, un nombre croissant de citadins aspire à la pratique des activités de loisir et de vacances à la campagne, à résider occasionnellement en milieu rural ou chez l'agriculteur. Les marchés du tourisme rural et du tourisme à la ferme se développent. Contraint par les limitations de productions et la chute des cours, les agriculteurs ont pu trouver dans l'activité touristique un champ d'expansion nouveau, sous réserve de diversifier et d'adapter leur système d'activité traditionnel, sous réserve également de commercialiser par eux-mêmes les prestations et les produits.

Plusieurs expériences ont été menées par les différentes universités françaises (exemple de l'université de Toulouse) pour essayer de comprendre la relation entre l'agriculture et le tourisme, sur des régions diversifiées comme le Rhône-Alpes, les Pyrénées...

3.2.1 L'offre de l'agriculture aux touristes

L'agriculture offre aux touristes une variété de services telle que : les produits de terroir, l'hébergement, la restauration et la variété gastronomique, les activités de pleine nature.

➤ Les produits de terroir

La consommation de produits de terroir par les touristes constitue l'un des principaux débouchés de l'agriculture. Depuis quelques années, les goûts et les habitudes alimentaires ont évolué car de nouvelles pratiques individuelles et sociétales sont apparues modifiant du même coup les modes de consommation.

Les échanges entre producteurs et consommateurs sont intéressants et peuvent susciter la curiosité de venir découvrir la vie à la ferme. Le territoire propose donc une variété de produits de qualité qu'il est agréable de déguster. Ses atouts sont les visites de caves de fromageries très connues en France. Les produits locaux peuvent être retrouvés sur les marchés

des environs. La cuisine locale et traditionnelle permettant aux touristes de découvrir des spécialités typiques.

« La cuisine et la gastronomie sont des éléments qui enrichissent l'expérience culturelle des voyageurs puisque celles-ci sont perçues comme un bon moyen de s'intégrer et de participer à la culture que l'on souhaite découvrir¹ ».

➤ **Les hébergements**

Parmi les hébergements touristiques, on distingue les lits marchands et les lits non marchands. Tous d'abord, les lits marchands sont les lits recensés dans des hébergements mis sur le marché et déclarés, dont l'utilisation fait l'objet d'une facturation ou d'un contrat entre l'hébergeur et le client. Les lits non marchands, quant à eux, sont des lits qui ne sont pas officiellement mis sur le marché. Il s'agit des résidences secondaires occupées par les propriétaires, la famille ou les amis ou louées de façon officieuse (dont les ressources ne sont pas déclarées aux services fiscaux, on distingue : les gîtes, les chambres d'hôtes et les campings). L'hébergement permet aux touristes de rester quelques jours pour découvrir la région en pratiquant diverses activités dans le cadre environnant (randonnées, VTT, descente de rivières...).

➤ **Les activités de plaine nature**

Le patrimoine naturel peut constituer une offre importante aux touristes, il peut être complété par la pratique d'activités sportive et la découverte du paysage. Ainsi, la première activité exercée sur les territoires riches en nature est la randonnée du fait de la diversité des paysages. C'est un moyen de concilier sport et découverte de la nature à travers des sentiers de grande randonnée ou des sentiers de pays. Cette pratique a évolué vers l'itinérance et est devenue un mode de loisirs et de déplacements doux (randonnée pédestre, équestre, à vélo). La pratique du vélo est aussi très présente sur le territoire avec des itinéraires cyclo touristiques et des boucles aménagées. De plus, il est possible de pratiquer d'autres activités telles que l'escalade, les sports nautiques et aériens, et de profiter des lieux de baignade.

Profiter de la diversification du patrimoine naturel, nécessite la présence d'itinéraires, de voies qui pourraient être fréquentées par différents types d'utilisateurs : vélo, à pied ou à cheval.

➤ **La qualité du patrimoine**

La richesse patrimoniale dans un territoire peut être valorisée par l'agritourisme, En effet, de nombreuses fermes sont construites en matériaux locaux. Il est intéressant de pouvoir visiter la ferme, voire y manger ou y dormir, pour pouvoir s'imprégner de cette atmosphère traditionnelle. De plus, le calme qui y réside est recherché par les touristes. De ce fait, les attraits culturels et patrimoniaux peuvent ainsi compléter l'offre agritouristique.

3.3 Synergies et conflits entre le secteur agricole et touristique : de quoi parle-t-on ?

Parler des synergies et conflits entre l'agriculture et le tourisme, s'est essayer de voir quelle sorte de complémentarité peut se construire entre l'agriculture et le tourisme ?, et quelle sont les conflits qui peuvent apparaître suite au rapprochement entre les deux secteurs ?

3.3.1 Synergies entre l'agriculture et le tourisme :

¹ZINS BEAUCHESNE et Associés, 2006, p 81

- l'agriculture offre au tourisme des "ressources", qui sont ses produits de qualité, qui permettent d'alimenter les touristes, car l'objectif d'un touriste dans un territoire est de goûter à la gastronomie locale et au produit de terroir
- le tourisme offre notamment des débouchés pour les produits agricoles, c'est un moyen de mieux promouvoir les produits de terroir.
- L'usage de l'espace agricole à des fins de loisirs. C'est un enjeu pour le tourisme, étant entendu que les loisirs en question sont tout aussi bien le fait des résidents permanents locaux, des excursionnistes, ou des touristes étrangers. Chacune de ces catégories aura des particularités en termes d'usages préférés, d'attentes et de pratiques. Certains usages seront communs, notamment à travers l'offre d'un même prestataire de services. Selon les cas, ces usages concernent les chemins (randonnées et parcours divers...), mais aussi les surfaces (terres, prés, bois...) pour la chasse, par exemple, mais aussi pour des cueillettes qui peuvent être très occasionnelles (fleurs, baies...) et des pratiques (repos, pique-nique, jeux divers) apportant un plus au touriste de passage.
- Le tourisme peut produire des externalités positives sur l'agriculture lorsque le développement du tourisme encourage le développement d'infrastructures ou de services dont l'agriculture peut bénéficier.
- Génère de l'activité et de l'emploi non délocalisable.
- L'activité touristique devient la première occupation en termes de revenus et de temps. L'agriculture sert alors de vitrine ou de statut social. Les pratiques se tournent vers la visite (fermes de découverte) et la restauration (ferme-auberge)

3.3.2 Conflit entre l'agriculture et le tourisme

- l'activité agricole, par son fonctionnement, peut générer des nuisances (sonores, visuelles, olfactives) à l'encontre des visiteurs
- les touristes randonneurs peuvent perturber le bon fonctionnement des estives par méconnaissance du travail qui s'y fait.
- l'expansion des parcs immobiliers touristiques peut représenter une concurrence forte sur un foncier agricole de qualité, indispensable au bon fonctionnement des exploitations ;
- des saisonnalités différentes entre l'activité touristique et l'activité agricole peuvent être un frein à une bonne cohabitation notamment en période estivale.
- pression constante de la part des consommateurs sur la qualité des produits

L'objectif dans cette troisième section, est de comprendre la relation qui peut se développer entre l'agriculture et le tourisme, qui présente le noyau de notre travail de recherche, nous avons repris les expériences faites dans les régions françaises à forte potentialités agricole et touristique telle que le Rhône-Alpes ; cette dernière n'englobe pas la totalité de la relation entre l'agriculture et le tourisme, ça nous servira, sans doute de base pour étudier la relation entre l'agriculture et le tourisme en Algérie, puis sur la wilaya de Bejaia.

Conclusion

Dans ce premier chapitre nous avons essayé voir quelle relation peut être développée entre l'agriculture et le tourisme d'une manière générale. L'agriculture et le tourisme sont deux

secteurs porteurs de l'économie ; tous les pays dans le monde désirent avoir une agriculture solide qui leur permettrait de satisfaire des besoins alimentaires et un tourisme varié qui leur permettrait d'apporter des devises et du coup contribuer fortement au PIB.

Le rapprochement entre les deux secteurs peut générer des synergies comme il peut générer des conflits. Des pays développés à vocation touristique telle que la France, l'Espagne, les USA, ont essayé de combiner entre les deux secteurs, les résultats de cette combinaison étaient positifs en donnant une nouvelle forme de tourisme appelé Agrotourisme.

Chapitre II

Chapitre II

Le tourisme en Algérie état des lieux

Introduction

Le tourisme est aujourd'hui de plus en plus considéré comme le moteur du développement durable dans le monde, par ses effets d'entraînement sur les autres secteurs (Agriculture, Artisanat, Culture, Transports, Services, Industrie...), Il constitue un soutien à la croissance et une source de création de richesses, d'emplois et de revenus durables.

Attentive aux expériences des pays voisins et de ceux considérés comme ayant enregistré des succès en matière d'activités touristiques, s'inspirant de leurs réussites, l'Algérie a décidé de donner au tourisme une dimension à la mesure de ses potentialités et de ses atouts.

Les ressources naturelles de l'Algérie dans les domaines énergétique, forestier, agricole, maritime et halieutique, constituent des facteurs favorables à l'activité touristique. A ces ressources naturelles s'ajoutent tous les éléments du patrimoine culturel et historique qui jalonnent, depuis le néolithique, les différentes tranches du passé de l'Algérie. Un passé particulièrement riche en héritage préhistorique, phénicien, berbère, romain, vandale, byzantin, arabe, turc, espagnol, français...

Malgré tous ces avantages naturels culturels et historiques qui peuvent répondre à une demande variée, ce secteur de l'activité économique et sociale n'a pas été suffisamment exploité. Ce qui est sur, c'est que l'Etat algérien réaffirme sa volonté de préserver l'environnement, d'améliorer le cadre de vie, de valoriser et surtout de pérenniser son capital naturel et culturel. S'inscrivant en ligne droite dans cette politique, la nouvelle politique touristique s'appuie avant tout sur la mise en valeur des régions et des territoires en se fondant sur leurs atouts et leur attractivité, tout en mobilisant les acteurs qui y vivent.

L'objectif de ce chapitre est de voir la situation du tourisme en Algérie, nous le présenterons en trois sections, dans la première nous présenterons les différentes politiques entamées par le pouvoir publiques depuis l'indépendance à nos jours en faveur du développement du tourisme. Dans la deuxième section nous présenterons les potentialités touristiques majeures en Algérie. La troisième section sera consacrée à l'étude de l'apport du secteur touristique à l'économie Algérienne en terme valeur ajouté par rapport au PIB, de création d'emplois, investissement touristiques.

1. Les politiques de développement du secteur du tourisme en Algérie depuis l'indépendance¹

La politique de développement du secteur touristique en Algérie est passée par quatre phases : la première est l'élaboration et l'évolution de la politique touristique, la deuxième phase 1980-1990 mise en œuvres des premières restructurations, la troisième phase 1990-2000 le tourisme dans une période de transition vers l'économie de marché, la quatrième phase concerne le tourisme dans le cadre du SDAT.

1.1 L'élaboration et l'évolution de la politique touristique

¹ Rapport du Conseil National Economique et Social, commission perspectives de développement économique et social : contribution pour la redéfinition de la politique nationale du tourisme, Novembre 2000.

L'activité touristique n'a jamais été considérée comme un atout réel au développement économique. C'est à partir de l'année 1966, que l'Etat élabore différents textes officiels et plans de développement nationaux, dans lesquels s'intègre la politique du tourisme.

1.1.1 La charte du tourisme de 1966

Pour aboutir à un véritable essor touristique, qui serai à l'origine générateur de devises, créateur d'emplois et permettrait l'intégration de l'Algérie sur le marché international du tourisme, tout en assurant en parallèle le développement du tourisme interne, pour une meilleure connaissance du pays, de ses richesses naturelles et socioculturelles, « une charte du tourisme » est élaborée en 1966, prévoyant des investissements pour une mise en place d'une infrastructure d'accueil de type balnéaire et saharien, destinée a la clientèle étrangères.

L'Etat a également donné place aux investissements privés, mentionnées par « la loi du 26 juillet 1963 » et « l'ordonnance du 15 septembre 1966 » pour accroître au maximum les capacités productives nationales. Seulement, leur participation s'est montrée très faible à l'exception de la réalisation de deux projets à Annaba et Oran ; de même les investissements de la part des étrangers, ont été pratiquement nuls.

1.1.2 La charte nationale de 1976

La politique inscrite dans la charte nationale de 1970, accorda une nouvelle dimension au tourisme en donnant la priorité au tourisme interne, afin de répondre aux désirs des nationaux en matière de détente tout en continuant à encourager le tourisme international qui constitue d'une part, un moyen de communication avec les autres peuples à travers le monde et d'autres part, un facteur de dynamisation de l'économie nationale.

Ainsi, de nombreux projets de construction d'hôtels, de villages de vacances, de complexes touristiques à travers le territoire national ont été inscrits dans les plans de développement à moyen et long terme.

1.1.3 Les plans de développements nationaux

Les plans de développement nationaux sont : le plan triennal (1967-1969), le premier plan quadriennal (1970-1973), le deuxième plan quadriennal (1974-1977), ils ont pris en considération le développement du secteur du tourisme.

Le plan triennal (1967-1969)

Ce plan avait comme but de développer les infrastructures d'accueil à travers tout le territoire national, un investissement de 285 millions de dinars été programmé pour réaliser une capacité de 13081 lits destinés au tourisme balnéaire et saharien². Au terme de ce plan, les opérations prévus pour le type balnéaire ont eu la priorité dans la réalisation, avec un taux de 35,5% soit 2406 lits achevés sur un total de 6766 lits programmés, et ce en raison de la situation favorable des plages algériennes. A la fin de cette période on note un déficit de 10135 lits soit 77,5%. L'écart entre les prévisions et la réalisation des opérations est due essentiellement : aux déficiences des capacités de réalisation et à une administration non responsable et mal gérer³.

² Rapport du CNES, Op. Cite. P28, 29

³ Rapport du CNES, Op. Cite. P30.

Tableau 3 : Les lits programmés en fonction des types de stations

Opération prévues (67-69)	Nombre de lits programmés	% réalisé en 1969
Station balnéaire	6766	51,7
Station urbaine	1650	12,6
Station saharienne	1818	13,9
Station thermal	2847	21,8
Total	13081	100

Source : Ministère du tourisme

Le premier plan quadriennal (1970-1973)

L'objectif exprimé dans ce plan était d'augmenter les capacités en matière d'hébergement, pour atteindre les 35000 lits au cours de la période 1970-1973, et ce dans le but de :

- Répondre aux exigences d'un tourisme interne et international ;
- Compléter et achever le programme antérieur avec un budget de 700 millions de dinars⁴. En plus du budget de 120 millions de dinars prévus pour un programme thermal de 08 stations.

A la fin de ce plan, seulement 9000 lits ont été réalisés, ce qui donne un déficit de 26000 lits qui restent non réalisés.

Le deuxième plan quadriennal (1974-1977)

Au cours de cette période, il s'agit de poursuivre les aménagements touristiques non réalisés durant la période antérieure, et engager la réalisation d'équipements supplémentaires pour un programme nouveaux de 25000 lits, dans le but d'attendre une capacité de 60000 lits avant l'année 1980. On assiste donc à une révision à la baisse des objectifs formulés dans le plan précédent. L'enveloppe budgétaire allouée au secteur touristique était de 1230 millions de dinars⁵. Au cours de cette période il s'agissait également d'organiser et d'encourager les initiatives privées.

En termes de réalisation physique, 41% des objectifs ont été atteints, soit une relative amélioration par rapport aux taux de réalisation enregistrés au cours du plan triennal 1967-1969, et du premier plan quadriennal 1974-1977, qui étaient respectivement de 20% et de 33%, mais qui restent faibles au regard du niveau des objectifs.

1.2 La période 1980-1990 mise en œuvre des premières restructurations

Parallèlement au lancement du premier plan quinquennal, et lors de la 3ème session du comité central du Parti (FLN) en février 1980, le bilan sur le tourisme a montré la faiblesse du secteur en matière d'infrastructure d'accueil. A la lumière de ce déficit, de nouveaux objectifs et une nouvelle stratégie de développement touristique ont été définis, reposant sur les recommandations suivantes :

- L'achèvement des programmes en cours mentionnées dans les précédents plans ;
- Le recensement et la protection des potentialités touristiques nationales pour pouvoir établir une carte des implantations touristiques en Algérie ;
- L'établissement un Schéma Directeur d'Aménagement du Territoire (SDAT) ;
- Le renforcement des capacités d'études et de réalisation ;
- La décentralisation des investissements touristiques ;

⁴ Premier plan quadriennal (1970-1973) « rapport général »

⁵ Deuxième plan quadriennal (1974-1977) « rapport général »

- La promotion de l'artisanat ;
- L'encouragement de la politique national d'animation et de loisirs ;
- L'encouragement de l'épargne national privée ;
- Le développement et la promotion du tourisme international ;
- La valorisation de la profession hôtelière et touristique ;
- Le renforcement de la législation et de la réglementation visant à protéger les ressources touristiques naturelles historique du pays ;

1.2.1 Les plans de développement de la période 1980-1990

On compte deux plans quinquennaux qui sont les suivent :

Le premier plan quinquennal (1980-1984)

Les principales actions de ce plan portaient sur :

- La programmation de l'hôtellerie urbaine,
- L'expansion de l'hôtellerie saharienne ;
- L'extension des stations thermales ;
- L'aménagement des ZET servant de modèles d'actions futures pour les autres opérateurs (collectivités locales, secteur privé.).

En matière d'investissement, un budget de 3400 millions de dinars était proposé pour couvrir les dépenses du reste à réaliser et celles des nouvelles actions de ce plan quinquennal. On note que à la fin de la période, aucun projet n'a été concrétisé vu la crise économique de 1980.

Le deuxième plan quinquennal (1985-1989)

Dans ce plan, l'attention a été accorder aux touristes interne et avec une mise en ouvre de programme particulier pour l'accueil des touristes étrangers.

L'objectif de ce plan consiste à mettre l'accent sur :

- La poursuit de la politique d'aménagement touristique ;
- Le développement du thermalisme et du climatique ;
- La décentralisation des investissements et la diversification des opérateurs tels que les collectivités locales, le secteur privé, et d'autre organisme publics ;

Concernant les investissements, les dépenses de ce deuxième plan sont estimées à 1800 millions de dinars⁶, pour un programme évalué à 3500 millions de dinars.

1.2.2 La stratégie d'aménagement des zones d'expansion touristique

Dans l'évolution des politiques relatives au développement du tourisme en Algérie, la décennie 1986-1996 représente la période au cours de laquelle a été opérée la mise en valeur des potentialités touristiques à travers la création des zones d'expansion touristique (ZET). La détermination de ces espaces à travers le territoire national est en fonction des aspects suivants :

- Nature et degré de concentration des potentialités touristiques ;
- Degré de développement des infrastructures et des équipements ;
- Situation favorable des réseaux techniques ;
- Possibilité d'alimentation en eau ;
- Accessibilité ;

⁶ Deuxième plan quinquennal (1985-1989) « rapport général »

Le schéma directeur d'aménagement touristique élaboré par le secteur a permis la délimitation au plan réglementaire de 174 ZET et l'identification de 202 gîtes thermaux. La stratégie d'aménagement des ZET appréhende la valorisation et l'aménagement selon 4 catégories de zones :

- Les zones qu'il y a lieu de laisser à l'état naturel eu égard à leur vulnérabilité au plan écologique et des difficultés d'aménagement ;
- Les zones favorables au développement du tourisme familial compte tenu de la possibilité d'adaptation de plusieurs formes d'hébergement ;
- Les zones qui se prêtent aisément à l'investissement compte tenu de leurs situations ;
- Les zones destinées au tourisme international de standing du fait de la particularité des sites de la possibilité de la création de grands ensembles touristiques.

Le schéma directeur d'aménagement touristique, a retenu une démarche de promotion d'un certain nombre de pôles disposant d'atouts touristique. Ces derniers comprennent, une dizaine de zones littorales et huit sources thermales. Ce schéma a également défini un programme de mise en valeur de haute priorité des régions touristiques du grand sud (Hoggar, Tassili, Touat et Gouraya).

Tableau 4 : Les zones d'expansion touristiques potentielles

Z.E.T	Localisation	Superficie (km ²)	Capacité (lits)	Vocation
Rachgoun	Ain Témouchent	25,7	2140	Balnéaire
Ras Afia	Jijel	30	1244	Balnéaire
Oued Begrat	Annaba	104	2000	Balnéaire
Tamanrasset	Tamanrasset	45	900	Saharien
Tedelest	Timimoune	95	1700	Saharien
Djanet	Djanet	100	2000	Balnéaire
Moscarda	Tlemcen	15,56	1000	Balnéaire
Grande plage	Skikda	14	1200	Balnéaire
Messida	Tarf	40	1280	Balnéaire
Cap Rosa	Tarf	50	1450	Balnéaire
Oued Bellah	Tipaza	73	600	Balnéaire
Azzefoun	Tizi Ouzou	10	810	Balnéaire
Cap iveri	Mostaganem	300	15000	Balnéaire

Source : Ministère de Tourisme

1.3 La période 1990-2000 : le tourisme dans la phase de transition vers l'économie de marché⁷.

Les nécessités économiques et sociales imposent un développement du secteur du tourisme qui ne saurait se faire sans une véritable définition de la place de ce secteur dans la politique globale de développement. Les potentialités touristiques de l'Algérie, l'exemple de la contribution du tourisme au développement dans les pays riverains de la méditerranée, l'ouverture du pays sur l'économie du marché, sont autant d'éléments qui traduisent la nécessité de définir une politique touristique en concertation avec l'ensemble des secteurs. Cette définition contribuera à intégrer la préoccupation du tourisme avec des domaines très

⁷ Les politiques de développement du secteur du tourisme sont tirées du rapport du conseil national économique et social, commission perspectives de développement économique et social : contribution pour la redéfinition de la politique nationale du tourisme, novembre 2000.

divers comme : l'artisanat, l'agriculture, l'éducation, la culture, la santé, l'environnement et le développement régional, qui constituent l'essence même du tourisme et sans lesquels la promotion de ce dernier ne pourrait se faire.

Le programme du gouvernement de janvier 2000, dans la 3^{ème} partie consacrée à la réorganisation et la relance de l'économie, rappelle la nécessité, dans le cadre du développement du secteur privée, de promouvoir l'industrie touristique à travers :

- L'aménagement des zones d'expansion touristique comme moyen d'encourager l'investissement ;
- La mise en place des mesures incitatives pour la rénovation du parc hôtelier actuel et pour la mobilisation de l'investissement national et étranger dans ce domaine ;
- La promotion du produit touristique comme source de revenu national additionnel qui en outre est à même de contribuer à la promotion de l'image du pays à l'extérieur ;
- L'encouragement de l'artisanat traditionnel et de sa préservation comme partie du patrimoine et de la culture de notre pays ;

Dans le projet de programme du nouveau gouvernement (Septembre 2000), l'élément nouveau est que le développement du tourisme est vu sous l'angle sectoriel et non plus sous l'angle du développement du secteur privé. Ainsi l'émergence d'une véritable industrie touristique s'inscrit dans le cadre d'une « politique du tourisme », basée sur des « instruments institutionnels, organisationnels, et de financement appropriés... ».

La loi de finance 2000, dans la répartition des crédits effectuée dans le cadre du budget de fonctionnement, consacre 455,8 millions de dinars au ministère du tourisme et de l'artisanat. La volonté affichée de promouvoir le tourisme s'accompagne paradoxalement d'une baisse relative des crédits alloués au secteur. L'Etat consacre donc très peu, pour une activité jugée importante aujourd'hui, en termes notamment d'apport en devise, de création d'emploi et d'aménagement du territoire.

1.4 Le tourisme dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement Touristique « SDAT 2025 »

L'Etat engage une politique en faveur du développement du tourisme. Elle est traduite par l'élaboration d'une stratégie de mise en tourisme de l'Algérie, stratégie dont le cadre conceptuel de référence est constitué par le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique (SDAT) dont les trois objectifs essentiels sont :

- Promouvoir une économie alternative aux hydrocarbures et la croissance par les effets d'entraînement du tourisme sur les autres secteurs de l'économie nationale.
- Réunir les conditions d'un développement touristique durable par la valorisation du riche patrimoine naturel, historique et culturel du pays.
- Promouvoir l'image de l'Algérie partout dans le monde.

Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique 2025 constitue une partie intégrante du Schéma National d'Aménagement du territoire (SNAT 2025) : il est l'acte par lequel l'Etat affiche pour tous les acteurs, pour tous les secteurs, pour toutes les régions, son projet touristique territorial à l'horizon 2025. Le SDAT 2025 est un instrument qui traduit la volonté de l'Etat de valoriser le potentiel naturel, culturel et historique du pays et de le mettre au service de la mise en tourisme de l'Algérie afin de la hisser au rang de destination d'excellence dans la région euro méditerranéenne. Il donne de ce fait pour l'ensemble du pays ainsi que pour chacune des parties du territoire national, les orientations stratégiques d'aménagement touristique dans le cadre d'un développement durable.

Dans le processus de mise en œuvre de ce Schéma, deux étapes sont identifiées :

L'étape 2008-2015 : correspond à la phase d'amorçage de la stratégie par la réunion progressive des conditions de développement en terme de pré requis organisationnels, de mise à niveau, de formation et de perfectionnement des ressources humaines.

L'étape 2015-2025 : correspond à l'étape de consolidation des actions entreprises dans la construction de la destination Algérie.

La première étape, déjà engagé, porte sur le déclenchement de cinq dynamiques dont le résultat escompté est un positionnement graduel de la destination par rapport aux autres concurrents du bassin méditerranéen.

Le tourisme n'est plus un choix, c'est un impératif, il constitue une ressource alternative aux hydrocarbures en tant que ressource équitable au cœur de ce siècle. La prise de conscience nationale de l'enjeu du développement touristique en tant que vecteur de développement économique et social aux cotés des autres secteurs productifs (industrie, agriculture) impose la nécessité pour l'Etat de se doter d'un cadre stratégique de référence et d'une vision claire à l'horizon 2025, s'appuyant sur des objectifs chiffrés et précis.

1.4.1 Les cinq objectifs du SDAT 2025

Les cinq principaux objectifs du SDAT 2025 sont les suivants:

Faire du tourisme l'un des moteurs de la croissance économique : cela par

- Promouvoir une économie alternative et de substitution aux hydrocarbures ;
- Organiser l'offre touristique en direction du marché national ;
- Donner à l'Algérie une envergure touristique internationale et en faire une destination d'excellence-phare du bassin méditerranéen appuyée sur ces atouts.

Afin de : participer à la création de nouveaux emplois et contribuer de façon substantielle à l'économie générale du pays, contribuer à l'amélioration des grands équilibres (Balance commerciale de paiement, équilibres budgétaires...).

Impulser par un effet d'entraînement, les autres secteurs économiques

Impulser un effet d'entraînement sur les autres secteurs (Agriculture, BTPH, Industrie, Artisanat, service)

- Envisager le tourisme dans le cadre d'une approche transversale qui intègre différents facteurs (transport, urbanisme, environnement, organisation locale, formation) et qui prenne en compte les logiques de tous les opérateurs privés (Algérien mais aussi étrangers) et publics.
- Etre en cohérence avec les stratégies des autres secteurs et initier une dynamique globale à l'échelle du territoire national dans le cadre du SNAT 2025.

Combiner entre promotions du tourisme et environnement

Il s'agira d'intégrer la notion de durabilité dans toute la chaîne du développement touristique (conjonction du social, de l'économique et de l'environnemental).

Valoriser le patrimoine historique, culturel

L'économie touristique entretient un rapport étroit avec le territoire, lieu d'expression de l'histoire et de la diversité culturelle. Ce sont les éléments constitutifs du patrimoine territorial (humain, naturel, climatique, historique, etc...) qui fondent son image, son attractivité, son positionnement et sa production. C'est sur le territoire que le touriste se déplace, produit et consomme. Ce sont les acteurs du territoire dans leur multiplicité et leur diversité (publics, privés, associations, etc.) qui contribuent à la production touristique.

Face de la mission prioritairement affectée au tourisme, en particulier dans les zones fragiles, qui consiste à créer les emplois, à accroître les flux financiers, à maintenir ou créer des services il y a la stratégie de développement durable qui intègre la préoccupation d'un souci de préservation, de réanimation du patrimoine historique et culturel. De façon générale, les stratégies de tourisme durable sont celles qui respectent les diversités culturelles, protègent le patrimoine et contribuent au développement local.

Améliorer durablement l'image de l'Algérie

Le programme de construction de l'image de l'Algérie vise à opérer un changement dans la perception qu'ont les opérateurs internationaux du marché algérien dans la perspective d'en faire un marché important et non accessoire avec toute la nouvelle panoplie de produits et de capacités offertes, qui correspondent aux besoins des consommateurs internationaux.

1.4.2 Les cinq dynamiques du SDAT 2025

Sur la base des résultats de l'audit mené par le ministère du Tourisme qui a dressé un diagnostic de l'activité touristique en Algérie, le SDAT propose la mise en œuvre de cinq dynamiques fondatrices pour repositionner le tourisme algérien. Ces cinq dynamiques doivent permettre la relance rapide et durable du tourisme en Algérie, appelé à jouer son rôle dans le développement du pays. Les cinq dynamiques sont les suivantes :

La valorisation de la destination Algérie

Cette dynamique vise la construction d'une destination touristique compétitive sur le plan international et capable de satisfaire les besoins des nationaux en loisirs et en vacances. Cela suppose a priori l'existence d'une offre touristique diversifiée, de qualité et innovante, capable de différencier la destination Algérie de ses concurrentes. Mais cette dynamique, telle qu'elle a été définie par le SDAT, se situe en aval par rapport au reste des dynamiques. Il s'agit, en effet, de construire une image lisible de la destination Algérie et de la revaloriser (l'image de l'Algérie souffre de certaines représentations négatives : insécurité, enfermement, désordre...).

Le développement des pôles et villages touristiques d'excellence

Cette dynamique est fondée sur le concept de « pôle d'excellence » qui s'inspire des pôles de compétitivité. En effet, un pôle touristique d'excellence est un espace qui offre un potentiel touristique de qualité susceptible de faire émerger des projets générateurs d'activités économiques, d'emplois directs et indirects, de valeurs ajoutées et de développement. Ces économies externes positives tendent à se propager par effet d'entraînement aux autres activités, notamment de services. Les éléments déclencheurs de ces effets sont les villages touristiques d'excellence et les hôtels de chaîne internationale. Chaque pôle comprend une combinaison de villages touristiques d'excellence dotés d'équipements d'hébergement, de loisirs et autres, et d'hôtels de chaîne internationale. Ces éléments doivent être en synergie avec d'autres projets localisés à proximité pour assurer la transmission des économies externes.

Elaboration du plan qualité tourisme (PQT) :

Le PQT se place dans une perspective d'amélioration de la qualité de l'offre touristique. Elle s'appuie sur la formation des ressources humaines (un point jugé incontournable) et

l'intégration des technologies de l'information et de la communication. Dans un premier temps, cette démarche concernera quatre acteurs partenaires (200 hôtels classés, des restaurants haut de gamme, des agences de voyage et les principaux offices locaux de tourisme) avec qui des contrats de licences « Qualité tourisme » seront conclus. Des missions de contrôle et de suivi seront programmées afin d'évaluer l'engagement des professionnels qui adhèrent à la démarche qualité.

L'étroite liaison du tourisme avec les autres sphères de la vie économique

En effet, la dimension horizontale du secteur touristique exige un partenariat intersectoriel pour la réussite de son développement : un partenariat qui mobilise les principaux acteurs concernés par l'émergence d'une économie touristique. Pour mettre en œuvre cette transversalité, le SDAT propose d'inscrire les objectifs du secteur touristique dans un cadre partenarial associant tous les acteurs impliqués directement ou indirectement dans l'activité touristique (approche transversale intersectorielle) et un partenariat public-privé afin que les acteurs se mettent en réseaux, agissent de concert et répondent d'une manière efficace aux objectifs fixés. Pour organiser ce partenariat à l'échelle locale, il est envisagé de consolider le cadre institutionnel par de nouveaux acteurs (offices locaux du tourisme) pour animer des espaces de discussion, de réflexion et de consultation.

Plan de financement qui prévoit un ensemble d'actions en faveur de l'investissement touristique

En tenant compte du caractère spécifique de cet investissement (délais d'étude, de réalisation et de retour sur investissement relativement lents), le SDAT propose un cadre d'appui et d'accompagnement de l'Etat au profit des investisseurs, promoteurs et porteurs de projets. Il s'agit d'un ensemble de mesures incitatives et de dispositifs techniques et juridiques qui accompagnent l'investisseur tout au long de son projet (étude et évaluation, allègement fiscal, avantages dans les conditions d'octroi du crédit bancaire, création d'un fonds d'appui à l'investissement et d'un fonds mutuel de garantie des crédits...). Par ces mesures et dispositifs, ce plan vise de réaliser plusieurs objectifs : attirer et sécuriser les grands investisseurs nationaux et étrangers, protéger et accompagner les PME touristiques, éviter l'arrêt et l'enlisement des projets touristiques...

2. Les atouts majeurs du tourisme en Algérie

L'histoire de l'Algérie est celle d'un pays riche d'événements qui l'ont marqué et réputé pour sa situation géographique idéale et parfaite qui donne naissance à de beaux paysages et endroits féériques. L'Algérie possède du Nord au Sud et d'Est à l'Ouest, une nature et un climat spécifique. On trouve au nord la mer méditerranéenne avec ces plages aux multiples visages et des montagnes qui ont fait rêver de multiples touristes sans oublier le désert Algérien avec son vaste territoire et multiple sites touristiques et son parc archéologique.

2.1 Les atouts naturels

Parmi les principaux atouts naturels dans dispose l'Algérie il ya : le littoral avec les 1200 km de cote favorable au développement du tourisme balnéaire, le Sahara, le thermalisme avec 202 sources thermale.

➤ Le littoral

La situation géographique des côtes algériennes à l'échelle de la méditerranée et leur diversité climatique, font qu'elles comprennent de nombreux sites d'intérêts stratégiques, reconnus d'un point de vue écologique : espèces rares, tracé des fly-ways Europe Afrique....

L'espace côtier comprend les écosystèmes maritimes dunaires et les écosystèmes littoraux pré-forestiers. D'Est en Ouest, les ressources principales sont les suivantes :

La zone cotiers maritime d'El Kala, qui présente la particularité de combiner dans un étage bioclimatique humide, l'interface d'un écosystème forestier, lacustre et marin. La zone des lacs couvre près de 15000 hectares, elle comprend une richesse faunistique et floristique exceptionnelle : grande roselières entrecoupées d'aulnaies, espèces boréales et tropicales, poule sultane, fuligule morillon, foulque macroule.... La partie sous marine est aussi d'une richesse remarquable : prairie aquatique, récifs, coralliens, mérrou noir et blanche présence signalée du phoque moine....

- Le parc de Gouraya qui offre des paysages d'exception sur une dizaine de km de cote.
- Le parc de Taza qui présente des micros formes rarissimes : falaises plongeantes, encoches littorales, grottes sous marines....
- Les îles Aguellis au large de réghaia, le banc des kabyles, l'aire marine de Tighzirt, les îles de Rachgoun, sont autant de sites marins utiles à reconnaître et protéger.
- Le parc national du Chenoua qui s'étend sur environ 5000 hectares, le mont côtier du Chenoua présente un intérêt *paysagique* mais surtout floristique. Les îlots qui parsèment le mini bai sont importants pour les oiseaux pélagiques.

Ces nombreux sites marins et côtiers, a caractères exceptionnel, sont parfois affectés par la proximité urbaine et industrielle, comme les lacs de Mellah et Obéira dans la région d'El Kala, le lac Réghaia dans le littoral centre.

➤ Les zones sahariennes

Le Sahara représente la partie la plus vaste du territoire algérien avec 2 millions Km² réparties sur 4 régions du grand sud :

- **L'Adrar** : au sud ouest, avec 427 000 Km², et connue pour le brassage de différentes cultures, ses foggaras et ses forteresses séculaires.
- **L'Illizi** : le Tassili n'Ajjer à l'extrême sud est qui occupe une superficie de 286 808 Km², Djanet étant la daïra la plus importante, cette région est connue pour le parc national du Tassili. Celui-ci classé depuis 1982, patrimoine mondiale de l'UNESCO constitue un véritable creuset où les éléments naturels, culturels, et historiques vivent en symbiose.
- **La vallée du M'Zab** : Le paysage de la vallée du M'zab, créé au Xe siècle par les Ibadites autour de leur cinq ksour, ou villages fortifiés, semble être resté intact. Simple, fonctionnelle, et parfaitement adaptée à l'environnement, l'architecture y a été conçue pour la vie en communauté, tout en respectant les structures familiales. Le classement de la vallée du M'Zab sur la liste du patrimoine mondial concerne tout autant l'ensemble historique, urbanistique et architectura que sont les villes de Beni Izguen, Bou Noura.
- **Tamanrasset : le Hoggar**, cette région recouvre 113 000 km². Le parc national au Hoggar crée en 1987, est caractérisé par son relief, sa faune sa flore et ses gravures rupestre, en constituent le principale attrait touristique.

Le tourisme saharien a débuté dans les années 1980, autour de la région du Hoggar et du Tassili n'Ajjer, depuis 1990 la situation sécuritaire a entravé le développement du tourisme dans ces régions.

2.2 Le thermalisme

L'Algérie dispose d'un potentiel thermal considérable d'eaux thermo minérales, réparties sur l'ensemble du territoire national. Le bilan résultant des travaux de l'entreprise nationale des études touristiques, fait état de l'identification de 202 sources thermale-minérales dont une très forte proportion se trouve dans la partie septentrionale de l'Algérie. Ce potentiel, dont la majorité des sources le constituant est encore à l'état naturel, est caractérisé par la diversité des vertus thérapeutiques avérées et représente une base solide pour le développement d'un « Tourisme Thermal, de Soins et de Bien-être » compétitif, en offrant d'énormes opportunités d'investissement. Nous pouvons citer neuf principales stations thermales très fréquentées au niveau national, toutes présentent des caractéristiques différentes des autres. Hammam Salihine à Biskra, Hammam Chellala à Guelma, Hammam Bougherara à Tlemcen, Hammam Bouhedjar Ain Timouchent, Hammam Righa Ain Defla, Hammam Rabii à Saida, Hammam guergoure à Sétif, Hammam Zelfana à Ghardaïa, Hammam Salihine à Khenchela.

Tableau 5 : Les principales stations thermales en Algérie

Stations Thermales	Localisation	Caractéristiques
Hammam Salihine	Biskra ; situé à l'ouest de la ville de Biskra sur l'axe routier de Batna.	Le complexe thermal assure principalement le service de cure thermale avec une eau sulfurées et chlorurées sodiques avec une forte teneur en soufre émergeant directement de la source à une température de 43°C. La qualité de l'eau est telle qu'on obtient des résultats visibles déjà au bout de 10 jours de soins.
Hammam chellala	Edifier sur une antique cité thermale romaine, à 20 Km de Guelma.	Hammam Chellala présente des propriétés thérapeutiques exceptionnelles en raison de la qualité de ses eaux et de son microclimat. Les eaux de Hammam Chellala sont réputées d'être des plus chaudes au monde avec une température de 97°C à leur point d'émergence.
Station Boughrar Tlemcen	Situé dans la wilaya de Tlemcen à 20 Km d'Ain Timouchent	Ces eaux hyperthermales, émergent à une température de 72°C avec une forte teneur en CO ₂ . L'unité de soins thermaux de la station est dotée d'installations et d'équipements permettant de recevoir les soins les plus spécialisés grâce aux pratiques des techniques de la crénothérapie, mécanothérapie, balnéothérapie.
Hammam Guergour à Sétif	La Station se situe à une cinquantaine de kilomètres du chef lieu de la wilaya de Sétif. Daïra de Bougaa.	Les eaux sulfatées calciques radioactives du complexe Hammam Guergour talonnent de près celles de <i>Brembach</i> en Allemagne et de <i>Jachimove</i> EN Tchèque, offrent une large carte de soins aux curistes et permettent de traiter au moyen de la crénothérapie ou de la physiothérapie, les maladies rhumatologiques, neurologiques ou encore dermatologiques et gynécologiques.
Hammam Zelfana	La ville de Zelfana, dans la wilaya de Ghardaïa.	Ces eaux qui émergent à une température de 45°C, sont très riches en sels minéraux surtout le Chlorure et le Sodium ; et sont indiquées pour des soins spécifiques de grande valeur, notamment les maladies nerveuses, respiratoires, rhumatismales et quelques maladies de la peau. Zelfana est en outre riche en structures touristiques d'accueil de haut niveau.

Sources : Ministère du tourisme et de l'artisanat.

2.3 Le patrimoine culturel⁸

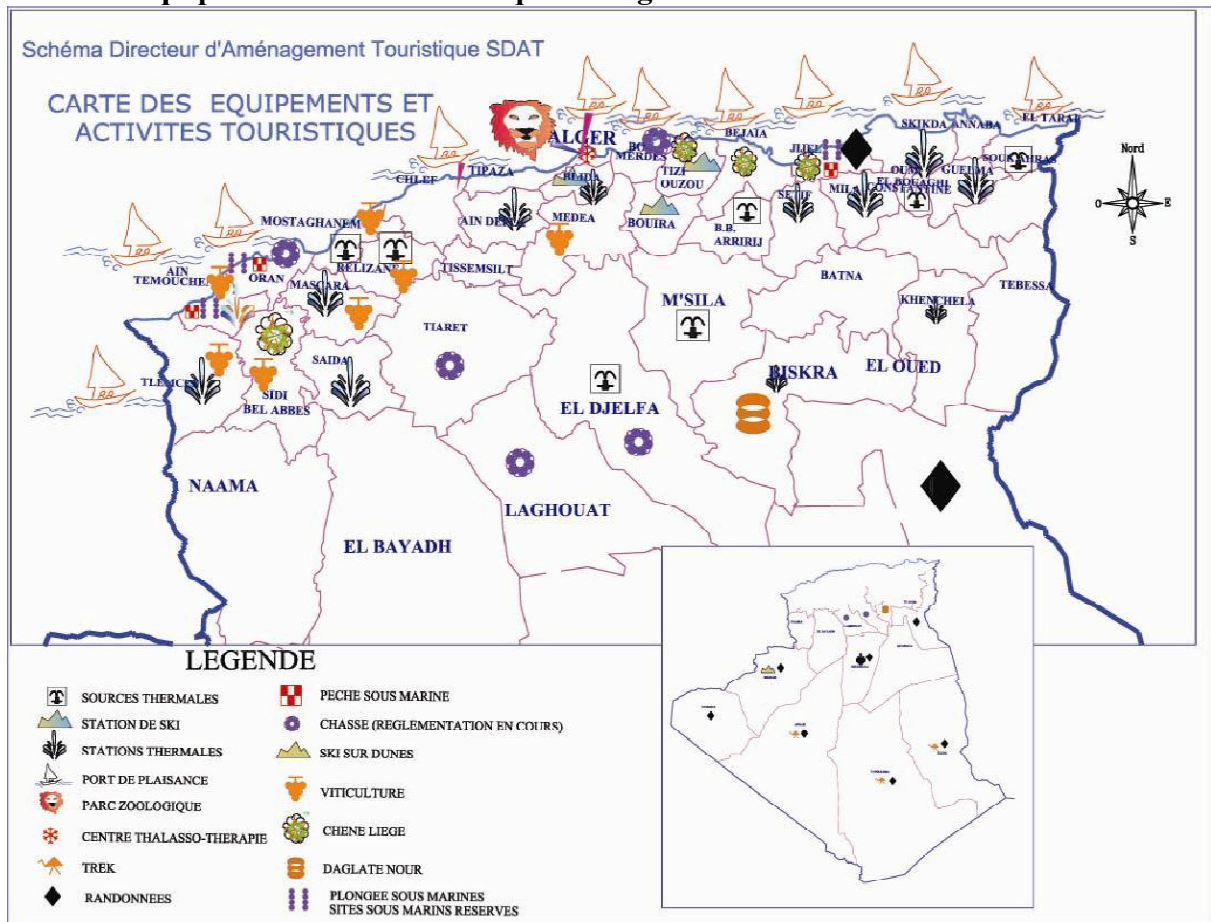
L'Algérie a la chance de disposer d'un patrimoine archéologique des plus riches et diversifiés au bassin méditerranéen. Cette richesse se traduit, entre autre, par le classement de sept sites par l'UNESCO comme : Tassili N'Ajjer, Tipasa, Djemila, Tingad, Kalaa Béni Hammad, vallée du M'Zab, Casbah d'Alger sur la liste du patrimoine de l'humanité.

Par ailleurs il ressort que le tourisme culturel combiné au tourisme de loisirs est une demande de plus en plus importante dans le choix des destinations touristiques. A ce niveau, l'Algérie dispose d'atouts capables de satisfaire les demandes les plus exigeantes grâce à la localisation des sites historiques de la cote au Sahara. Cette dispersion, permet aussi à l'Algérie d'offrir un tourisme étalé sur toute l'année : tourisme d'automne, d'hiver et de printemps dans le Sahara et les hauts plateaux, tourisme d'été sur la bande côtière.

La valorisation du patrimoine historique et culturel à travers notamment le tourisme doit donc embrasser toutes ces dimensions et envisager la restauration, la protection et la valorisation de tous les éléments constitutifs de ce patrimoine à savoir : le patrimoine préhistorique et archéologique, le patrimoine architectural et historique, le patrimoine traditionnel dont les pôles sont multiples.

En effet, l'étude du Plan National d'Actions Environnementales a sélectionné quatre sites pour lesquels elle préconise d'orienter les efforts en faveur de la réhabilitation et de la promotion du patrimoine culturel en direction des sites qui sont à la fois les plus vulnérables et les plus porteurs quant au développement économiques, à savoir le Tassili N'Ajjer, la Vallée du Mzab, la Casbah d'Alger, Tlemcen et sa région.

Carte 1 : Equipement actives touristique en Algérie



Source : SDAT

⁸ Ministère du tourisme

2.3.1 Les pôles socio-touristiques

L'étude du plan national d'action environnementale est arrivée à la définition de sept pôles socio-touristiques en combinant l'intégration du patrimoine dans la vie sociale et tourisme d'aventure et de loisirs.

- **Cherchell, Tipasa, Alger, Kabylie** : ce pôle s'articule autour des sites archéologiques antiques de Cherchell et de Tipasa, de la Casbah d'Alger et des différents monuments de la capitale, des villages et sites naturels de Kabylie ainsi que les plages de l'est et de l'ouest d'Alger.
- **Le pôle touristique du triangle Bejaia-Djemila-Sétif** combine principalement les vestiges antiques et médiévaux de la ville de Bejaia qui fut la capitale d'une prestigieuse dynastie médiévale, les vestiges antiques grandioses de la cité de Djemila qui est classée patrimoine mondial, ainsi que ceux de Sétif qui fut une des principales villes de l'époque romaine et de l'époque musulmane, comme en témoigne les nombreuses strates archéologiques qui y ont été découverts.
- **Oran et Tlemcen** : Le pôle d'excellence touristique recèle des atouts naturels diversifiés et des potentialités touristiques exceptionnelles ; marqués en plus de son littoral envoûtant, par la beauté majestueuse et le cadre féerique qu'offre la nature au visiteur, par un paysage où se succèdent les reliefs montagneux, les vallées, les grandes étendues d'eau, les plaines, les forêts. Il est marqué par un patrimoine matériel et immatériel riche, une population dont l'hospitalité, les traditions et les coutumes sont restées à l'état pur et fidèle au patrimoine ancestral, tout cela permettant la fabrication et le montage d'une multitude de produits touristiques très compétitifs dans les différents types de tourisme.
- **Annaba, Guelma, souk Ahras, el-Taref** : Le pôle se caractérise par plus de 300 km de côte et de 874.000 ha de forêt constitue le point d'appui et la locomotive pour un développement touristique de niveau régional à dominance balnéaire et renfermant de fortes potentialités pour le développement du tourisme de montagne. Il faut signaler dans ce cadre l'importance d'Hippone pour les touristes chrétiens (saint Augustin) et es pèlerinages qui se déroulent à pâques (avril).
- **Aurès, Timgad, Kalaa béni Hammad, Biskra, Bou Saada** : Ce pôle touristique d'une grande superficie allie la beauté des gorges du ghoufi et celle des vallées et montagnes des Aurès, la splendeur des vestiges de Timgad et de Tazoult (Lambèse), la richesse historique de la Kalaa béni Hammad ainsi que le dépaysement des villes présaharienne de Biskra et de Bou Saada.
- **Ghardaïa, Timimoune** : Ce pôle saharien a toujours été une destination touristique importante, il combine l'urbanisme, les palmeraies de la vallée du M'Zab ainsi que la belle architecture de l'oasis rouge (Timimoune) et des Ksour de la région.
- **Tassili Ahaggar** : Ce dernier pôle n'est plus à présenter tant il présente de possibilités pour le tourisme culturel (peinture et gravures rupestres), d'aventures (randonnées automobile, chamelière, pédestre) et de loisir, il reste que d'autres destinations touristiques peuvent être définies à partir de circuits des sites archéologique et historique.

Portant cette diversité de sites touristiques qui constituent les principaux atouts de l'Algérie en matière d'offre touristique sont souvent confrontés à une méconnaissance de la part des pouvoirs publics et de la population de leur importance de leur fragilité. On assiste ainsi dans toutes les formes de tourisme à leur dégradation. Le ralentissement de la dégradation des sites touristiques et leur réhabilitation constitue un défi pour les autorités publiques pour que le développement du secteur du tourisme prenne tous son sens.

2.4 L'artisanat

L'artisanat joue un rôle essentiel dans l'image d'un pays, ses produits illustrent son savoir-faire, ses métiers et par la même sa civilisation et sa culture. Le rôle des collectivités locales apparaît alors fondamental dans l'identification, le recensement, la valorisation et la promotion des potentialités artisanale, culturelles, historiques et leurs localités. Ce sont autant d'éléments qui suscitent l'intérêt du tourisme pour un pays ou une région. Les fêtes et les traditions locales par exemple offrent un cadre de découverte et de promotion des produits locaux, et particulièrement dans les zones rurales où le tourisme et l'artisanat sont deux activités complémentaires. Celle-ci sont souvent nécessaires à l'amélioration des conditions de vie des populations locales (création d'emploi, désenclavement, loisirs...) et à ralentir l'exode rural des jeunes.

Le rôle de l'artisanat dans la promotion du tourisme, est tout aussi important que celui du tourisme dans le développement et la valorisation de l'économie artisanale. Cette interaction apparaît particulièrement dans certaines régions côtières, où les périodes estivales, donnent lieu à regain d'activité des entreprises artisanales et du travail à domicile. La promotion des produits de l'artisanat en direction du tourisme international et donc de l'exportation peut apparaître une opportunité, pour sensibiliser les jeunes à l'acquisition de qualification dans ce domaine.

L'amélioration du niveau d'instruction des jeunes, l'attrait du travail de bureau synonymes de promotion sociale, ont contribué à dévaloriser les postes de travail manuels et donc ceux de l'artisanat qui sont restés le lot des personnes âgées.

3 Le rôle socioéconomique du tourisme en Algérie

Le tourisme, secteur transversal par excellence, nécessite pour son développement le concours solidaire de tous les secteurs et l'implication active des partenaires économiques et sociaux et de la société civile, notamment à travers les mouvements associatifs. Le respect des principes de durabilité, de compétitivité et de transparence du marché assurent aux activités touristiques les conditions de leur développement et de leur promotion. L'impact attendu de ce développement concerne la part ambitieuse du secteur dans la formation du PIB, la création d'emplois directs et indirects, l'amélioration de la qualité de vie de la population, l'enrichissement culturel de cette dernière, sa sensibilisation à la culture touristique et la valorisation de son patrimoine historique et culturel dans le respect de son identité millénaire. Nous tenterons de présenter l'approche socio-économique du tourisme en Algérie.

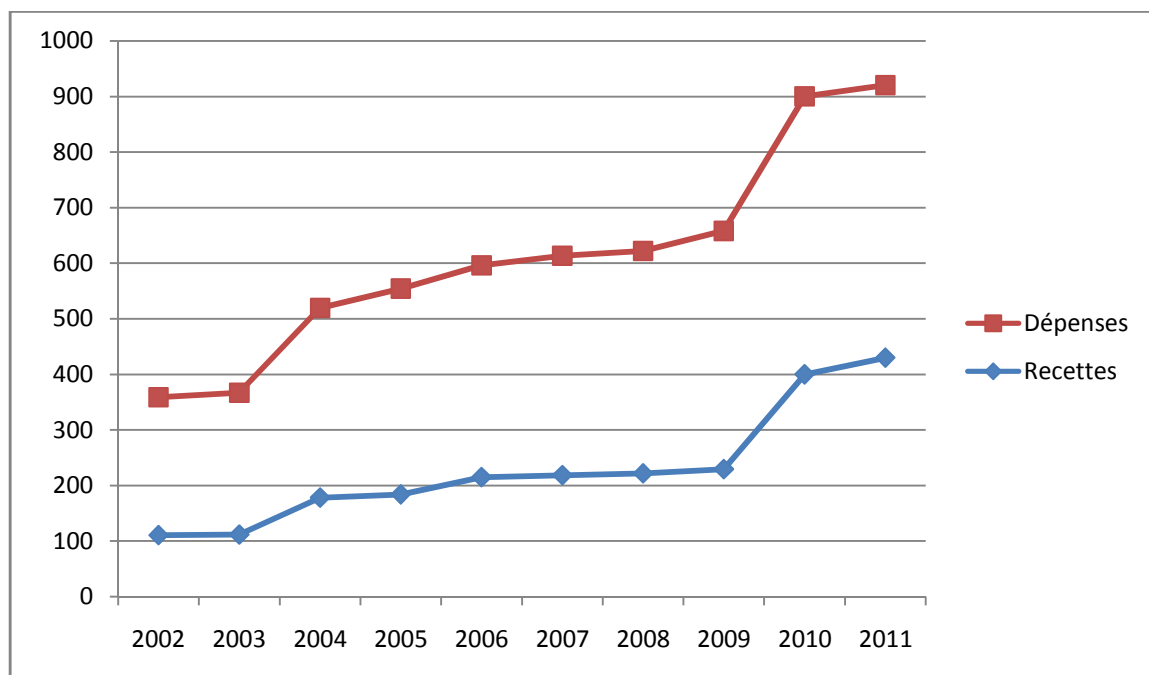
3.1 L'évolution de la balance touristique

Au plan de l'incidence sur la balance des paiements, l'activité touristique peut constituer un apport de devise très important pour le financement d'autres activités économiques.

Tableau 6 : l'évaluation de la balance touristique (million de dollars)

Année	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Recette	111	112	178,5	184,3	215,3	218,9	222	229,6	400	430
Dépenses	248	255	340,9	370	380,7	394,5	400	428,4	500	490

Source : Office national du Tourisme

Graphique 2 : Evaluation de la balance touristique en Algérie de 2002 à 2011.

Source : établi par moi-même à base du tableau précédent

En terme de revenus, les recettes touristiques bien que modestes accusent une haut progression constante en passant de 229,9 millions de dollars US en 2009 à 430 millions de dollars US en 2011, cette hausse s'explique par le faite que l'Etat algérien commence à donner de l'ampleur au secteur du tourisme à travers les différents politiques de développements touristiques mise en place a partir de l'an 2000. Ce chiffre correspond néanmoins à près de 30% du total des exportations hors hydrocarbures, ce qui indique le potentiel de croissance de ce secteur d'activité comparativement aux autres secteurs de l'économie nationale.

En dépit de l'accroissement des entrées touristiques ces dernières années, le montant en devises dépensé par les nationaux à l'étranger reste supérieur à celui des devises générées par les flux d'entrées des non-résidents. Cela s'explique par le faite que l'Algérie ne pas une destination touristique apparte entière qui attire chaque années des millions de touristes, malgré l'existence d'un potentiels de qualité, ce résultat est l'effet aussi d'une comptabilisation non exhaustive des recettes touristiques faut au non maitrise des devises dépensées par les touristes ou le change est effectué généralement au marché parallèle, notamment pour les algériens résidents à l'étranger.

3.1.1 Evolution de la part du secteur du tourisme dans le (PIB)

L'évolution de la part du secteur du tourisme dans le PIB en Algérie est présentée dans le tableau suivant :

Tableau 7 : Evolution de la part du secteur du tourisme dans le PIB (%)

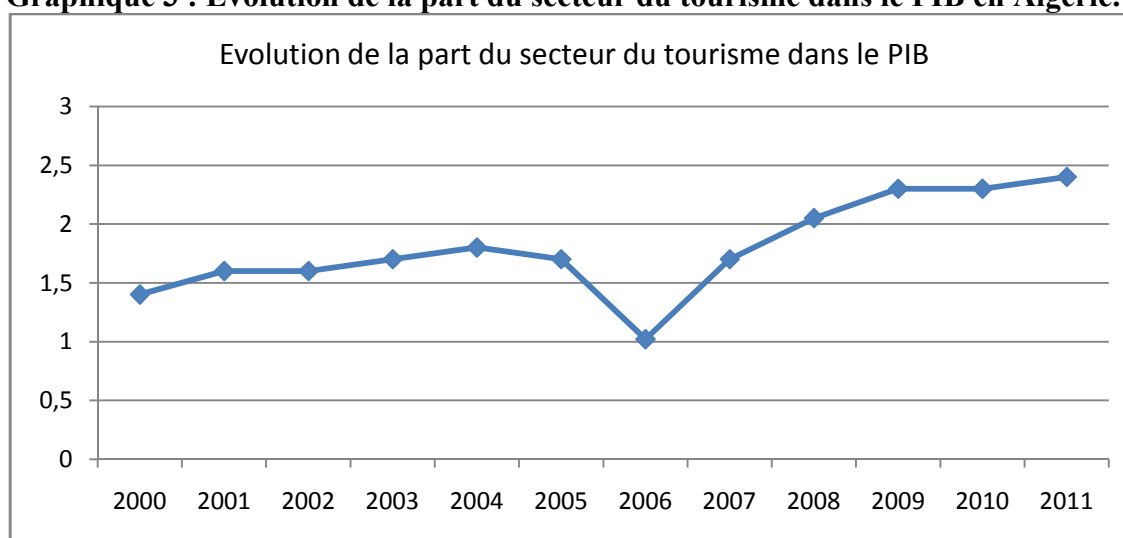
2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
1,4	1,6	1,6	1,7	1,8	1,7	1,02	1,7	2,05	2,3	2,3	2,4

Source : ONS, 2011

La part du secteur du tourisme dans l'effort national de création de richesse, mesurée par la valeur ajoutée est restée stables depuis plusieurs années. A partir de l'année 2008, il est enregistré une croissance importante avec une part du PIB de 2,05% et une stabilité pour les années 2010,2011 avec 2,3% de contribution dans le PIB national hors hydrocarbures, sachant que ce taux chez nos voisins marocains et tunisien est en moyenne de 7à 8% respectivement.

Le fléchissement observé pour les années 2008 et 2009, de la part du tourisme dans le produit intérieur brut (PIB), s'explique par la hausse de la part des hydrocarbures dans le même PIB qui est de 40 % grâce aux augmentations des prix du baril. La très faible contribution du secteur du tourisme dans la structure de la valeur ajoutée des secteurs productifs résulte des effets du désinvestissement en matière d'équipements touristiques liés aux questions sécuritaires qu'a connues le pays qui ont engendré une cessation d'activités traduite à travers le changement de vocation et de destination de certaines structures à vocation hôtelière, de restauration et de services (transformation d'hôtels en dortoirs, transformation de la plupart des hôtels de l'ex-chaine transatlantique à d'autres activités, fermeture de certains hôtels à l'instar de l'hôtel Grand Erg de Beni Abbés, expatriation de beaucoup d'agences de voyages vers les pays limitrophes et location des équipements de transport à certaines entreprises opérant dans le sud du pays. Le défi du tourisme est de rehausser sa place et son poids dans la structure du PIB ceci est possible à condition d'accorder dans les faits, au tourisme une priorité nationale.

Graphique 3 : Evolution de la part du secteur du tourisme dans le PIB en Algérie.



Source : établie par moi-même a base du tableau 19

3.2 L'emploi dans le secteur du tourisme en Algérie

L'emploi dans la branche hôtels, cafés, restaurants représente 1,8% de la population totale occupé en Algérie. Nous allons voir l'évolution de l'emploi dans la branche : hôtels, restaurant, café dans le graphe suivant :

Tableau 8 : Evolution de l'emploi dans la branche hôtels, restaurants, cafés.

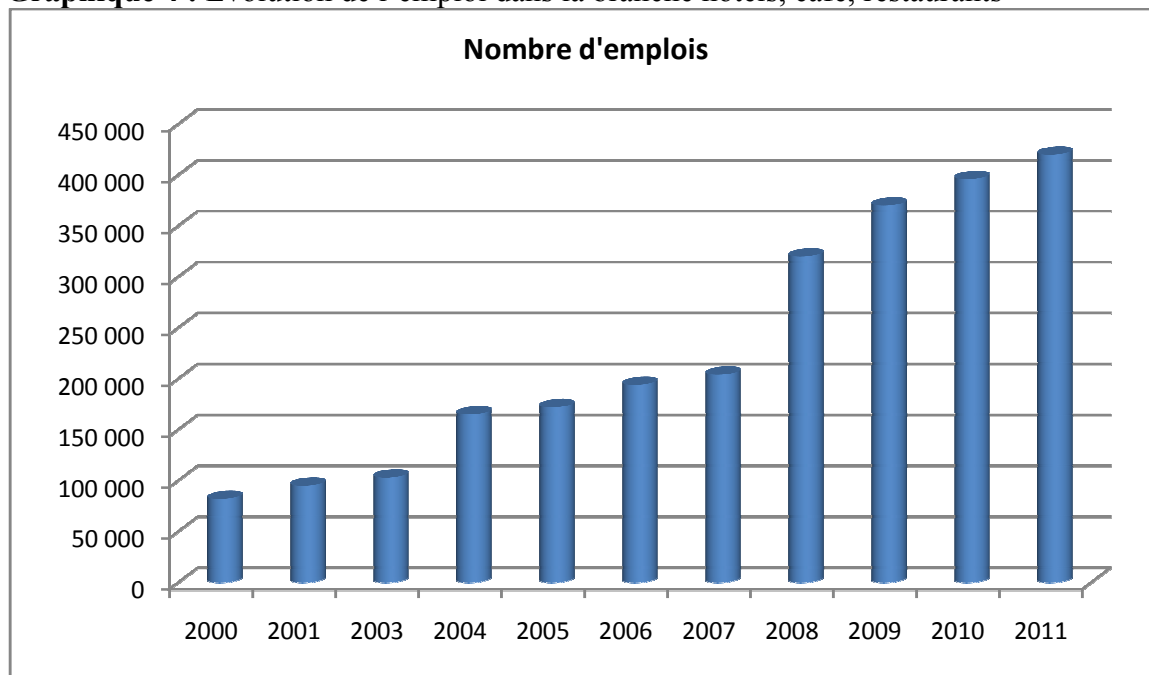
Unité : 10^2 emplois

Années	2000	2001	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Emplois	820	950	1030	1650	1720	1930	2044	3200	3700	3960	4200

Sources : ONS, 2011

Nous observons à partir de ce graphique une nette progression dans les emplois créés, au cours des trois dernières années, avec un passage de 370 000 emplois créés en 2009 à 420 000 emplois créés en 2011 soit une croissance de 14%, cette progression peut être expliquée par la volonté de l'Etat de développer le tourisme créateur d'emplois notamment à travers le développement de l'infrastructure touristique : hôtels, cafés, restaurants sachant que entre 2008 et 2011 plus de 560 ont été réalisés, l'Etat doit mettre l'accent sur la nécessité de promouvoir et de valoriser la formation du personnel travaillant dans la branche hôtellerie, restauration à fin de porter la qualité des prestations de services au niveau des critères et des normes internationaux.

Graphique 4 : Evolution de l'emploi dans la branche hôtels, café, restaurants



Sources : établie par moi-même à base du tableau 20

3.3 Le nombre de touristes arrivées sur le territoire Algérien

Les touristes sont de plus en plus nombreux à se laisser séduire par l'Algérie. En 2012 l'Algérie a attiré plus de 2 634 056 de touristes, des algériens bien sûr mais aussi des étrangers, ce sont au moins 981 955 étrangers, venus essentiellement de Tunisie de France d'Italie, d'Espagne venue pour visiter les villes algériennes, voir la richesse du patrimoine naturel et culturel de chaque ville. Nous sommes encore loin des 10 millions de touristes qui se rendent chaque année au Maroc, mais le secteur du tourisme en Algérie est clairement en croissance. Entre 2010 et 2012, le nombre de touristes a connu une augmentation de 10 %, et le nombre d'étrangers connaît une hausse de 8,91%. Cette évolution peut être expliquée par la situation économique et les investissements soutenus par le gouvernement, il est clair que l'Algérie tente de mettre en place des mesures pour augmenter l'attractivité du pays comme la mise en place de structures d'hébergements, l'organisation de parcours touristiques notamment au sud du pays, ou la réhabilitation du patrimoine historique. Au total une enveloppe de 2 milliards de dinars a été allouée à ses projets. De son côté l'office national Algérien du tourisme a promis d'accorder « la priorité au tourisme interne, en appliquant des prix concurrentiels pour attirer davantage de touristes en Algérie ». Cela sera suffisant pour rivaliser avec ses voisins, qui attirent toujours plus de touristes, notamment des Algériens qui

préfèrent se rendre en Tunisie ou au Maroc, où les tarifs et les propositions d'activités sont plus intéressants.

Tableau 9 : Nombre de touristes arrivées sur le territoire Algérien (10³ Touristes)

Années	2000	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012
Nombre de touristes	866	1 443	1 640	1 741	1 800	1 820	2 070	2 395	2 634

Ce tableau montre l'évolution du nombre de touristes arrivée en Algérie entre 2000 et 2012

Source : ONS, 2012

3.4 L'investissement touristique⁹

L'investissement dans le domaine touristique a connu un assaut considérable ces derniers temps en Algérie. Une centaine de projets de réalisation et de réhabilitation d'hôtels, stations thermale, parc naturel viennent d'obtenir les autorisations nécessaires pour leursancements. Ceci portera le nombre d'établissement hôteliers à l'horizon 2014-2015 à 730 projets, pour une capacité d'hébergement de 65 000 lits tous ses projets comptent créer 26 000 emplois directs. Les hôtels existants actuellement disposent d'une capacité de 97 000 lits (en 2011), cette dernière va atteindre 157 000 lits à l'horizon 2014, concernant les stations thermales un budget de 12 milliards de dinars à été alloué pour la réhabilitation et rénovation de huit principales stations thermales comme Hammam Salihine à (Biskra), Hammam Meskoutine à (Guelma), Hammam Bouhnifa à (Oran), centre de thalassothérapie (sidi fredj).

Concernant les zones d'expositions touristique (ZET), l'Algérie totalise 205 (ZET) qui occupent une superficie de 53 132,63 ha répartie sur le territoire national comme suit : 155 zones balnéaires, 30 zones sahariennes 11 zones climatiques et 9 zones thermales. Au cours de ses dernières années il ya eu plusieurs investissement dans certaines ZET, ces dernières ont été exploité d'une manière anarchique sans qu'il ait au préalable un plan d'aménagement touristique. Les zones touristique ne comptent pas uniquement les hôtels et les restaurants, pour construire un vrai tourisme il faut des équipements collectifs complémentaire tel que pharmacies, librairies, artisanat, les zones touristiques doivent avoir une âme et une vie. Plusieurs mesures incitatives ont été prises par l'État pour attirer les investisseurs par l'octroi de crédits à long terme pour une période pouvant aller jusqu'à vingt ans, avec un taux d'intérêt de 3% pour les projets réalisés au nord du pays et 4,5 % pour les projets réalisés au sud.

Tableau 10 : Répartition de la capacité des hôtels et établissements assimilé par catégorie. Unité : lits

Catégories	2005	2006	2007	2008	2009	2010
5*	4590	5455	5455	5455	5875	6340
4*	3383	3743	3743	3743	3950	4230
3*	14807	11225	11225	12601	13528	14090
2*	5800	5843	6383	6895	7432	8070
1*	2315	2378	2427	2969	3285	3804
Non classé	53000	56225	56356	56856	57346	58905
Total	83 895	87 569	87 822	88 519	91 416	95 439

Source : ONS ,2010

⁹ Ministère du tourisme et de l'artisanat

La capacité des établissements hôteliers en Algérie reste toujours insinuante malgré les encouragements de l'Etat en l'investissement touristique (constructions d'hôtels, restaurants ...) sachant que seul 20% de la chaîne hôteliers répondent à la norme internationale, l'Algérie doit améliorer la qualité des prestations et services, la formation du personnel et diminuer les prix pratiqués car les tarifs appliqués sont excessifs par rapport aux services fournis.

Tableau 11 : Nombre de nuitées dans les hôtels et établissements assimilés

	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Résidents	4 222 305	4 376 625	4 546 085	4 971 372	5 185 231	5 484 195
Non-résidents	483 332	526 591	573 855	595 747	674 456	7 54 103
Total	4 705 216	4 905 216	5 119 940	5 346 543	5 346 543	5 939 334

Source : ONS, 2011

3.5 Les faiblesses du tourisme en Algérie :

Le secteur du tourisme en Algérie continue d'enregistrer plusieurs faiblesses, elle doit impérativement lutter afin d'améliorer ses points faibles. Nous allons nous intéresser aux plus importants :

- **Un hébergement et une hôtellerie très insuffisante et de mauvaise qualité :** cela peut s'expliquer à travers le déficit en terme de capacité d'accueil, de structure hôteliers et de restauration de qualité et d'originalité, l'infrastructure est obsolète et relativement chères pour la population locale nécessitant une importante réhabilitation.
- **Une absence de lisibilité des produits du tourisme Algérien :** les sites touristiques sont pas entretenus et insuffisamment mis en valeur, absence de produits phares captifs en mesure de faire la différence complétée par un manque de concentration sur l'essentiel et une faible articulation avec les réalités du terrain.
- **Un manque de qualification et de performance des personnels :** la qualité de la formation et en adéquation avec les exigences d'une offre touristique d'excellence.
- **Faible qualité du produit et des prestations du tourisme Algérien :** absence d'hygiène et propreté générale des espaces publics et privés, les prestations fournies sont chères pour la population locale et de moins bonne qualité que la concurrence internationale (maghrébine).
- **Un mode de transport et d'accessibilité de faible qualité :** l'incapacité à fournir un transport quantitativement et qualitativement adapté à la demande, accentuée par une tarification excessive comparée aux pratiques internationales, un mauvais dessert aérien de la destination sud conjuguée à une mauvaise coordination des correspondances des départs vers l'étranger.
- **Un grand déficit du marketing de la destination Algérie :** La destination Algérie est très peu commercialisée, elle se caractérise par une très faible communication interne et externe et une insuffisance de coopération entre les différents acteurs et partenaires du tourisme. Les supports de promotion sont obsolètes, usés, disqualifiés : « du déjà vu », elle ne cadrant pas avec les techniques de communication modernes. Nous constatons aussi une absence d'actions médiatiques, participations aux salons et foires à l'étranger improductives et inefficaces.

2.7 Les Perspectives visées en chiffre par le SDAT 2025

L'Algérie est d'une période très difficile, tant du point de vue économique, politique que sécuritaires, il aura fallu attendre dix ans après la décennie noire pour que le tourisme commence à refaire surface. Selon Annette Masson (2008), présidente du salon mondial du tourisme (SMT), l'Algérie se trouve dans une situation favorable au développement du tourisme grâce à l'amélioration des conditions sécuritaires qui a permis à l'Algérie de se replacer sur le marché mondial du tourisme et de faire bénéficier à son économie des rentrées de devises importantes, d'augmenter le PIB et de créer de l'emploi, il reste cependant beaucoup à faire pour parvenir à exploiter pleinement les potentialités existantes en ce domaine.

- La réalisation d'un apport en capacité d'hébergement touristique additionnel de l'ordre de 50 000 lits ;
- Un apport privé important en termes d'investissement en projets de l'ordre de 75 milliards de dinars ;
- L'augmentation des flux touristiques vers l'Algérie qui passerait de 886 000 en 2 000 à 2 millions de touristes étrangers en 2012 et de 483 332 à 980 000 pour les visiteurs nationaux non-résidents ;
- La création de 25 000 emplois directs et de 75 000 emplois indirects.
- Des rentrées en devises d'un montant prévisionnel de l'ordre de 1,6 milliards de \$ (US).

Dans cette troisième section, nous avons essayé de voir quelles contributions du secteur du tourisme à l'économie nationale, en terme de création d'emplois, PIB, balance des paiements, ces agrégats macroéconomiques sont les indicateurs qui indiquent la performance d'un secteur économique dans le monde. Le secteur du tourisme en Algérie a fait quelques progrès en terme d'infrastructure touristique par la construction d'hôtels, restaurants, réaménagements des parcs naturels, mais sa reste toujours insuffisants par rapport aux services offerts par les concurrents maghrébins et étrangers.

Conclusion

L'Algérie, après avoir pris conscience du potentiel que pourrait représenter le tourisme pour son développement économique, en complément des ressources provenant des hydrocarbures, se lance dans une stratégie de développement de ses infrastructures avec la mise en place de cinq dynamiques fondatrices constituant la voie rapide et durable de la relance du tourisme. Le développement de chacune des cinq dynamiques, agissant séparément et en synergie permettra de constituer les actions à mener :

- D'une part au niveau de l'offre touristique et d'autre part au niveau de la promotion et du marketing touristique, pour que la destination Algérie soit compétitive sur le plan international.
- La structuration des sept pôles touristiques d'excellence en synergie avec le développement territorial reconnu par le marché national et international en vue de leur contribution à côté des villages touristiques d'excellence à façonner l'image touristique de l'Algérie.
- Par la définition et la mise en œuvre d'un plan qualité tourisme (PQT) pour une adaptation de l'offre touristique algérienne aux attentes des différents segments du marché touristique. Ce plan concerne les normes d'excellence en matière d'offre d'hébergement, de restauration, de loisirs, d'animations des agences de tourisme et de voyages, des offices locaux de tourisme.

- Par l'articulation de la chaîne touristique et du partenariat public-privé, en raison de la transversalité du tourisme, et de l'interdépendance intersectorielle, à travers des stratégies de financement opérationnel, pour faire face à l'agréement de la concurrence internationale.

La phase de réalisation de ce plan ambitieux démarre à peine, et il faudra attendre quelques années pour juger de son avancement.

Chapitre III

Chapitre III

L'agriculture en Algérie : état des lieux et impact sur le tourisme

Le secteur de l'agriculture peut, conjointement à d'autres secteurs, accélérer la croissance, réduire la pauvreté et préserver durablement l'environnement, l'agriculture à elle seul ne peut être le moteur d'une économie dynamique et florissante, Pour cela elle développe une relation vertueuse avec le tourisme, par la valorisation et la vente de produits de terroir, la variété et la qualité de la gastronomie locale que désirent consommés les touristes pendant leurs voyages, l'entretien du paysage qui offre des activités de loisir en pleine nature. L'objectif de ce chapitre est d'étudier l'impact de l'agriculture sur l'activité touristique en Algérie. L'Algérie étant un pays qui dispose de produit de terroir de qualité, d'une gastronomie locale variée et d'un paysage diversifié tous ses éléments offerts par l'agriculture seront attractifs au tourisme en Algérie. Nous présenterons ce chapitre en trois sections.

La première section sera consacrée à l'évolution du secteur de l'agriculture depuis l'indépendance à nos jours, ce dernier est passé par plusieurs étapes et réformes que nous estimons important de connaître, la deuxième section sera consacrer à la place de l'agriculture dans l'économie Algérienne, il est question de savoir quels contribution de l'agriculture au PIB, quelles répartition et occupation des terres sur les différentes zones agricole. Dans la troisième section nous présenterons l'impact de l'agriculture sur le tourisme en Algérie qui constitue l'objectif de ce chapitre, en prennent comme référence l'expérience des autres pays sur le sujet à savoir la France et la suisse, pour nous donner des idées.

1. Les principales phases de l'évolution de l'agriculture en Algérie

Le secteur de l'agriculture en Algérie est passée par plusieurs étapes depuis l'indépendance jusqu'à nos jours. Ces phases sont le résultat d'un ensemble de réformes politiques et de stratégies adoptées par le gouvernement algérien dans le but de développer et de valoriser l'agriculture, de créer des richesses et de réaliser l'autosuffisance alimentaire.

Les politiques agricoles qui ont été mises en œuvre au cours des trente années suivant l'indépendance en Algérie se sont caractérisées par l'absence de continuité. La décennie 1960 a été marquée par l'expérience de l'autogestion et une politique de reconvention partielle de l'appareil productif. La décennie 1970 a été celle d'une intervention institutionnelle lourde de l'Etat dans la gestion du secteur et celle de la réforme agraire. La décennie 1980 opère des ruptures et tente d'assurer une transition vers l'économie de marché. L'encouragement de l'agriculture privée, la libéralisation et le retrait de l'Etat dans le cadre du programme d'ajustement adopté au début des années 1990, n'ont toutefois pas réussie à améliorer les performances du secteur. A partir de l'an 2000 l'Etat a mis en place le PNDAR (programme national pour le développement agricole et rural).

1.1 La réforme agraire de 1963 : émergence de l'autogestion

A la veille de l'indépendance, la superficie occupé par l'agriculture algérienne était estimée à 10 075 800 ha dont 6,5 millions ha de surface agricole utile ; elle se caractérisait par un dualisme et la coexistence d'un secteur dit moderne (occupé par les colons ainsi que les

gros propriétaires algériens, disposant de grandes exploitations situées sur les riches terres de littoral et des plaines, et employant des techniques plus au moins modernes engrais, machines, produit phytosanitaires, etc.) et d'un secteur traditionnel, situé dans les piémonts, les terres marginales et les montagnes, utilisant des techniques rudimentaires, confiné dans des minuscules exploitations.

Tableaux 12 : répartitions des superficies et des exploitants agricoles

Catégories D'exploitations	Nombre d'exploitations		Totale	Superficie (1000 ha)		Totale
	Européens	Algériens		Européens	Algériens	
Moins de 1 ha	2 393	105 954	108 347	0,8	37,2	38,0
1 à 10 ha	5 039	332 529	337 568	21,8	1 341,2	1 363,0
10 à 50 ha	5 585	167 170	172 755	135,3	3 185,8	3 321,1
50 à 100 ha	2 635	16 580	19 215	186,9	1 096,1	1 283,0
Plus de 1000 ha	6 385	8 499	14 884	2 381,9	1 688,8	4 070,1
Totale	22 037	630 732	652 769	2 381,9	7 349,1	10 075,8

Source : Lazhar Baci, les réformes agraires en Algérie, in cahiers Option méditerranéennes, vol 36. P 285.

Au lendemain de l'indépendance, l'appropriation des terres coloniales constituait un enjeu entre les gros propriétaires fonciers et l'Etat est verra émerger la propriété de l'Etat sur ces terres. Une série de textes dite «Décrets de mars 1963» va institutionnaliser cet état de fait :

- le Décret du 18 Mars 1963 stipule que le droit des propriétés déclarées vacantes tombe en déshérence, il n'est attribué à personne ;
- le Décret du 22 Mars 1963 organise la gestion des exploitations agricoles vacantes ;
- le Décret du 28 Mars 1963 porte sur la répartition du revenu des domaines autogérés.

Cette récupération des terres, qui constitue en fait la nationalisation de l'ancien secteur colonial, regroupant 22 037 fermes sur une superficie de plus de 2 200 000 hectares, va donner naissance à 1 994 domaines autogérés d'une surface moyenne de 1200 ha. Ce redimensionnement a été rendu nécessaire par la difficulté de trouver à l'époque 22 000 gestionnaires agricoles. Ces nouveaux domaines vont être dirigés conjointement par les anciens travailleurs et les représentants de l'Etat.

Tableau 13 : Répartition des exploitations du secteur autogéré

Superficie par tranche (ha)	Exploitations		Superficie (1 000 ha)	
	Nombre	% du totale	Superficie	% du totale
Moins de 100	106	5,3	5	0,02
100-500	479	24,0	159	6,9
500-1000	634	31,8	520	22,6
1000-2000	554	27,8	856	37,2
+ 2000	221	11,1	752	33,3
Total	1 994	100,0	2 302	100

Source : BACI Lazhar. Op, cit. p 286.

Des deux tableaux nous relevons au moins les deux remarques suivantes :

- On ne rencontre plus de petites et moyennes exploitations dans le secteur autogéré, il y a une disparition totale ou presque des exploitations de catégorie inférieure à moins de 10 ha et 50 ha.

- Auparavant, seulement 28,97 % des exploitations européennes (6385 sur 22 037) constituent la catégorie de 100 ha et plus. Avec l'avènement de l'autogestion, 94,7 % des exploitations ont plus de 100 ha. Cette catégorie est très large : 554 exploitations ont une superficie comprise entre 1000 et 2000 ha, et 221 dépassent les 2000 ha.

La centralisation des fonctions essentielles par la ferme centrale et un regroupement exagéré des fermes¹, combinés à des tailles excessives et démesurées des domaines autogérés mal encadrés, constituent des obstacles permanents à l'accomplissement correct et régulier des tâches. Ce centralisme a été justifié par le Ministre de l'agriculture qui disait :

« Dans cette période de démarrage, l'émergence des problèmes joints à la carence des structures antérieures et à l'incompétence des hommes a conduit nécessairement à une centralisation très poussée des différentes unités économiques et des responsabilités de financement, d'écoulement des produits agricoles... c'est pour parer à la défaillance que la centralisation a été la solution retenue² »

En 1969, le secteur autogéré est amputé de près de 330 000 ha pour la création de 338 coopératives agricoles des anciens moudjahidine (CAAM). Cette opération s'est déroulée dans la précipitation et sans préparation minutieuse. Ces coopératives ont connu le même sort que les domaines autogérés. Les structures agraires de 1963 seront maintenues jusqu'en 1980, date de lancement de la restructuration du secteur. Elles resteront toujours dirigées de façon administrative, et doivent obéir à une planification assez rigide, notamment en matière de commercialisation, d'octroi de crédit, de fixation des prix, etc.

1.2 La révolution agraire de 1971

Cette nouvelle réforme de l'agriculture se situe à une période charnière du développement économique du pays. Le lancement du premier plan quadriennal 1970-1973 et la nationalisation des hydrocarbures constituent les prémices de la planification économique dont la base matérielle sera la rente pétrolière. C'est dans ce contexte que sera promulguée le 8 Novembre 1971 l'ordonnance portant révolution agraire³. L'action de cette nouvelle réforme s'étend à l'ensemble de la campagne algérienne où «elle doit se traduire non pas par une simple nationalisation des terres, mais par la création des conditions de leur mise en valeur au profit des masses rurales⁴».

L'appropriation du secteur agricole (en-dehors de l'autogestion) était soumise, faut-il le rappeler, à des statuts juridiques différents : *melk*, *habous*, terres collectives... plus ou moins appropriées. L'application de la Réforme Agraire allait se faire en phases successives afin de garantir au maximum sa réussite, avec comme slogan «la terre à ceux qui la travaillent» qui constitue en fait l'article premier de cette ordonnance.

1.2.1 La mise en œuvre de la révolution agraire

La récupération des terres par la nationalisation et leur versement au FNRA (fond national de la révolution agraire) a été planifiée en trois phases.

¹Ces opérations ont été réalisées par l'office national de la réforme agraire (ONRA)

²Rapport sur l'autogestion rédigé par le ministre de l'agriculture en 1966.

³Ordonnance n° 71-73 du 8 Novembre 1971.

⁴Charte de la révolution agraire.

La première phase : fut lancée au premier semestre de l'année 1972, elle est consacrée à l'inventaire puis à la récupération de l'ensemble des terres de la collectivité : Etat, Wilaya, Commune, Habous public ou privé, etc. Ce sont les terres communales qui furent les plus touchées et versées au FNRA. Elles ont servi à l'installation des premières coopératives de la RA. Les terres versées pendant cette opération portaient sur 1 446 390 ha, dont 617 867 ha, soit 42,7% ont été attribuées. Il faut rappeler que la SAU (Surface Agricole Utiles) correspondent aux terres publiques est estimée à 800 000 ha et les terres improductives à mettre en valeur à 2,2 millions d'ha, ce qui a permis la création de 3434 exploitations sous divers formes pour 43784 bénéficiaires.

La deuxième phase : Lancée le 17 juin 1973, elle s'est intéressée aux terres appartenant à des personnes privées, elle consiste en des opérations de nationalisation intégrales des propriétés en cas d'absentéisme et les terres en mode de faire- valoir indirects, ainsi de limiter la grosse propriété foncière. Les terres versées au FNRA sont généralement riches, mais plus morcelées et dispersées. Cette phase devait toucher 50051 propriétés dont 34056 au titre d'absentéistes et 15995 par limitation. Cette phase subit une grande résistance de la part des grands propriétaires fonciers. Seulement 26454 propriétaires nationalisés pour une superficie de 479 904 hectares.

La troisième phase : concerne l'application des règles de l'ordonnance dans les régions présaharienne. Elle doit étendre l'action de la RA à l'ensemble des zones pastorales, en limitant la taille du cheptel (bétail, troupeau) et en installant des coopératives d'éleveurs, elle concerne environ 170 000 familles. L'action de cette phase s'appuyait sur les mesures suivantes :

- La nationalisation de l'ensemble des terres de parcours, l'accès au pâturage est limité à l'intérieur des frontières de la commune des éleveurs ;
- L'élaboration du plan d'aménagement des parcours ;
- L'abolition de la faculté de posséder des troupeaux aux éleveurs qui n'exploitent pas personnellement et directement leur cheptel ;
- Le cheptel est limité de sorte que le revenu annuel de l'éleveur n'excède pas 10 000 DA ;

Cette phase s'est terminée sans pour autant achever ses opérations. Elle a connu une forte résistance des gros éleveurs qui se sont opposés à la limitation du cheptel. Les terres touchées par la nationalisation ont été organisées en quelques 6052 collectifs de dimension inférieure à celle des domaines autogérés⁵. Elles sont distribuées à 85 513 attributaires. Mis appart l'accroissement de l'assiette foncière de l'Etat, la RA n'a pas réussi à éliminer les formes de faire valoir indirect, ni à briser le capitalisme agraire (la rente foncière et le salariat subsistant après la RA).

La véritable faiblesse de la RA réside dans le fait qu'il ya eu incapacité des appareils de l'Etat à dynamiser et à intégrer le secteur privé et l'ensemble de la paysannerie à la logique de la réforme. En plus des conditions politiques et sociales défavorables au travail des coopérateurs, on signale :

- L'attrait des secteurs d'activités plus rémunérateurs (notamment le secteur industriel) ;
- Les obstacles matériels (lenteurs administratives, etc.) ;
- L'insuffisance des avances sur revenu et l'éloignement du lieu de travail par rapport au lieu de résidence.

Tous ces éléments ont conduit au désistement des attributaires. En effet, au cours de la première et de la deuxième phase de RA et sur 85 513 attributaires, les défections ont concerné 11 998 attributaires, soit 14% de la population totale. Au cours de la décennie 1970,

⁵ La superficie des coopératives est de trois fois inférieures à celle des domaines autogérés

le taux d'accroissement annuel de la population rurale occupée hors activités agricoles est relativement élevé, soit 7,7/an. En 1977, l'agriculture employait à Paine 50% des ruraux. Face à ce constat d'échec, dès 1979 les autorités commencent à réfléchir sur une nouvelle réforme agraire à entreprendre.

1.3 La réforme agraire de 1981 : la restructuration

La troisième réforme que connut le secteur agricole sera en fait limitée dans le temps et dans l'espace car elle concernera essentiellement le secteur autogéré et sera caduque dès 1987. Les objectifs visés à travers cette restructuration seront définis dans l'instruction présidentielle n° 14 du 17 mars 1981 à savoir :

- Assainissement et autonomie de gestion des exploitations agricoles autogérées et des coopératives des anciens moudjahidines;
- Remembrement de ces exploitations;
- Mise en valeur des ressources agricoles du secteur public;
- Aménagement du milieu rural du secteur socialiste;

Cette action touchera dans une première phase les exploitations du secteur autogéré, dont la taille moyenne va passer de plus de 1 000 hectares à 350 hectares afin de les rendre plus homogènes et plus maîtrisables. Les 1 994 domaines autogérés vont donner naissance à 3 200 Domaines Agricoles Socialistes (DAS), suivant leur nouvelle dénomination.

Ces nouvelles unités seront orientées vers les spécialisations suivantes :

- Type 1: Exploitations à dominance maraîchère: entre 50 et 100 hectares.
- Type 2: Exploitations à dominance polyvalente ou élevage: entre 150 et 250 hectares.
- Type 3: Exploitations à dominance arboricole ou viticole: entre 150 et 100 hectares.
- Type 4: Exploitations à dominance céréalière: entre 800 et 1 500 hectares.

Il convient de noter que ces fourchettes sont données à titre indicatif ; l'objectif également visé à travers cette réforme est de parvenir à la mise en valeur optimale de chaque partie de l'espace agricole par l'établissement d'unités de production viables économiquement et dont l'organisation et la gestion s'intègrent au mieux dans les mécanismes coopératifs.

Dans une seconde phase, cette réforme devait toucher les coopératives des anciens moudjahidines, les coopératives de la révolution agraire ayant connu un fort taux de désistement, ainsi que les terres du FNRA non encore attribuées.

Aucun bilan officiel n'a été établi pour connaître de façon précise le nombre exact de coopératives et les surfaces touchées par cette phase. Nous savons seulement que cette action a permis la création de 214 autres DAS, pour atteindre un chiffre total de 3 400, occupant une superficie de 2 481 446 hectares. Ainsi, le secteur privé et le secteur de la révolution agraire – à part les cas signalés – ne furent pas touchés par cette restructuration.

Parallèlement à la restructuration du secteur socialiste, l'année 1983 a vu la promulgation de la loi portant accession à la propriété foncière⁶. Limitée au départ aux régions sahariennes qui n'ont jusqu'à présent connu aucune réforme agraire, hormis les oasis touchées par la révolution agraire, la mise en œuvre de cette opération va s'étendre jusqu'aux zones steppiques.

⁶Loi n° 83618 du 13 août 1983.

Après avoir démarré timidement en 1984 avec la distribution d'un millier d'hectares, l'opération a enregistré des résultats qui ont dépassé les prévisions du plan prévoyant pour la fin 1989 la distribution de 187 000 hectares, objectif atteint au premier trimestre 1987. La situation a évolué comme suit : en 1985 il a été attribué 76 569 ha pour 18 559 bénéficiaires ; en 1986 la superficie attribuée a porté sur 143 928 ha pour 32 559 bénéficiaires. Au terme du 1er trimestre de 1987, 187 178 hectares ont été attribués à 41 744 bénéficiaires. En plus des parcelles cédées aux bénéficiaires, l'Etat apporte son appui technique et financier sous forme de crédits d'investissements et de campagne ainsi qu'une dotation en matériel agricole et en facteurs de production divers.

Alors que la restructuration du secteur socialiste et l'accession à la propriété foncière, à peine entamées, commençaient à donner des résultats probants, grâce entre autre à la libre commercialisation des produits agricoles et une meilleure maîtrise de la gestion des exploitations, un projet de loi modifiant le mode d'exploitation de ce secteur est annoncé sans qu'aucun bilan ne fut dressé.

1.4 La réforme agraire de 1987 : la réorganisation du secteur agricole

Les textes juridiques, promulgués à la fin de l'année 1987 et consacrés exclusivement au secteur agricole, consacrant le désengagement de l'Etat des activités de production, de gestion du secteur, ont radicalement réformé les structures de production et de gestion, de commercialisation, de financement du secteur agricole, particulièrement public, de même qu'ils ont mis en place de nouveaux mécanismes de détermination des prix des produits et intrants agricoles.

Cette réforme s'inscrit dans une logique de réforme globale des secteurs économiques, décidées par les pouvoirs publics. Elle fut lancée sur la base d'une simple circulaire interministérielle, en Août 1987, qui prendra la forme d'un projet de loi voté hâtivement en décembre 1987. Cette précipitation était due en fait à l'illégalité de cette opération dans la mesure où les textes régissant le secteur agricole socialiste n'étaient pas encore abrogés⁸. Avant la promulgation de la loi portant réorganisation de l'agriculture, on recensait déjà au mois de septembre 1987, 318 DAS réorganisés. Cette réforme s'articulait autour de trois axes principaux :

- Redéfinition et renforcement des droits et obligations des collectifs des producteurs ;
- Redimensionnement des exploitations et des collectifs des travailleurs en vue de faciliter la gestion ;
- Réorganisation de l'environnement en vue d'éliminer certaines entraves et d'améliorer les performances au sein de l'agriculture;

Les formes d'organisation du travail et de gestion préconisées par la réorganisation reposent sur le système d'exploitation collectif, avec la création d'entreprises agricoles collectives (EAC) de 4 à 11 membres et d'entreprises agricoles individuelles (EAI), lorsque les conditions ne permettent pas la création d'EAC. Cette réforme devait être testée sur un échantillon de DAS déficitaires, mais très vite elle se généralisa et touchera la majorité des exploitations du secteur socialiste (DAS, coopératives des anciens combattants et de la RA). Le dernier bilan, établi en 1992 par le ministère de l'Agriculture, dresse la situation suivante :

Tableau 14 : Bilan de la réorganisation des DAS en 1992

	Nombre	Superficie	Attributaires	Superficie Moyenne en (ha)
EAC	22356	2 232 588	156 348	99,86
EAI	5677	55 969	5 877	9,85
TOTAL	28033	2 288 557	162 225	81,63

Source : Ministère de l'agriculture, cité par Lazhar Baci. Op, cit. p 290.

La réorganisation des domaines agricoles socialistes aboutit, selon le bilan du ministère de l'agriculture élaboré en 1992, à la formation de 22356 EAC et 5677 EAI. Ces dernières sont réparties entre 162 225 attributaires et sur 2 288 557 ha. Sur les mêmes terres également, l'Etat conserve 187 799 ha pour l'installation de 188 fermes pilotes.

La précipitation avec laquelle a été réalisée cette importante opération a engendré de nombreux problèmes, notamment le transfert du patrimoine. Ainsi, sur les 28 033 entreprises créées, 9 263 étaient dépourvues de tout équipement agricole ; certaines entreprises débutaient avec un endettement hérité des DAS dont elles sont issues... Par ailleurs, il a été relevé certaines anomalies dans l'application de la loi ; certaines attributions de terres n'étaient pas conformes dans le sens où les bénéficiaires n'ouvraient pas droit, car disposant de revenus par ailleurs ou étant d'anciens cadres retraités. Sous la forte pression des médias et de l'opinion publique, le ministère de l'Agriculture demanda une enquête qui releva que près de 10 % des attributions étaient contraires à la loi.

La publication des listes des attributions non conformes déclencha une série de protestations et de revendications des anciens propriétaires nationalisés, qui se sont d'ailleurs organisés en association en vue de récupérer leurs terres. Le contexte politique n'étant plus le même et si distribution de terres il y a, ils devraient en bénéficier en priorité car étant les légitimes propriétaires.

Intervenant dans une conjoncture économique assez difficile, l'Etat, en lançant cette quatrième réforme du secteur agricole, voulait avant tout se désengager d'un secteur devenu très lourd à gérer et non rentable. Les déficits et l'accumulation des dettes des entreprises agricoles du secteur socialiste devenaient une charge trop lourde que l'Etat ne pouvait plus supporter.

1.5 Le PNDAR, reconstruction et revitalisation des espaces agricoles et ruraux.

Les difficultés rencontrées dans le secteur de l'agriculture et le déficit alimentaire chronique ont amené les pouvoirs publics à établir un plan d'action visant à assurer la sécurité alimentaire et à équilibrer la balance agricole du pays, d'où la mise en œuvre à partir de l'an 2000 du plan national de développement agricole et rural (PNDAR) sous la tutelle du ministère de l'agriculture et du développement rural (MADR). A travers les différents programmes qui le composent, le PNDAR vise à pallier aux dysfonctionnements qui continuent de perturber les unités de productions. Le dispositif est complété par la mise en place de mécanismes techniques, économiques et financiers, destinés à libérer l'exploitant des contraintes extérieures de son environnement (administratives, agronomiques, économiques, etc.).

1.5.1 Contexte et fondements

Le plan national de développement agricole et rural (PNDAR) s'inscrit dans le cadre du programme de soutien à la relance économique (PSRE) initié depuis l'an 2000, il est intervenu dans un contexte marqué par :

- La restructuration et la réorganisation de l'environnement en amont et en aval du secteur agricole entamé en 1980 (dissolution des structures d'appuis à la production pendant la révolution agraire, à savoir les CAPCS, les COFEL, etc.) ;
- L'opération de restitutions des terres nationalisées aux anciens propriétaires suite à la loi d'orientation foncière de 1990.
- Une exploitation insuffisante et anarchique des potentialités naturelles. Sur un peu plus de 08 millions d'hectares de SAU, près de 70 %, soit 5,5 millions d'hectares sont occupés par un système de production céréales / jachère ce qui induit une stagnation des rendements.
- L'aridité du climat de la plus grande partie du territoire national et l'inadéquation des systèmes de production avec les techniques culturales.
- Une amélioration de la situation financière du pays après la hausse des prix des hydrocarbures.

Tirant sa substance des orientations contenues dans le programme du président de la république, le PNDAR constitue un levier devant assurer la modernisation du secteur agricole dans le cadre du passage à l'économie du marché.

Fondé sur une évaluation des potentialités du secteur agricole et des contraintes auxquelles il était confronté, le PNDAR semble s'engager dans une perspective de développement durable de l'agriculture.

La promotion de secteur agricole, au centre d'enjeux importants pour les équilibres de toutes natures dans notre pays, et pour un devenir national fondé sur le développement durable et harmonieux. Cette promotion passe par la prise en compte de son importance au plan de l'équilibre social, de l'équilibre écologique, de l'équilibre économique et du développement durable⁷.

1.5.2 Objectifs du PNDAR

« La sécurité alimentaire du pays revêt une importance cruciale au regard du fort taux de croissance démographique, de la relative faiblesse de nos ressources naturelles en sol et en eau, de la nature aride et semi aride du climat et des incertitudes liées à la situation économique mondiale »⁸.

A la lecture de ce passage, nous pouvons affirmer que le PNDAR a pour principaux objectifs, l'amélioration du niveau de la sécurité alimentaire et l'accès des populations aux produits alimentaires. Les principaux objectifs du plan sont :

- Assurer une utilisation rationnelle est une valorisation des potentialités naturelles (sol et eau) pour rétablir progressivement les grands équilibres écologiques ;
- La consolidation durable de la sécurité alimentaire du pays par l'intensification et la diversification de la production agricole dans les zones favorables ;
- L'amélioration de la production agricole dans les zones favorables ;
- L'amélioration de la compétitivité de l'agriculture et son intégration dans l'économie nationale.
- Etendre la SAU par des actions de mise en valeur des terres ;
- Adapter les systèmes de production aux vocations de sol des différentes régions du pays et aux conditions climatiques ;
- La promotion et l'encouragement de l'investissement agricole générateur de l'emploi ;
- La libéralisation des initiatives privées au niveau des approvisionnements, de l'écoulement et du conditionnement de la production ;

⁷ Extrait du discours du président de la république le 26.11.2000.

⁸ Extrait du programme du gouvernement consacré à la sécurité alimentaire.

- Et en fin l'amélioration des conditions de vie et revenus des agriculteurs, qui sont un facteur clé pour la réussite du programmes.

Tous les projets de développement des exploitations doivent répondre aux trois principes de base⁹ :

- **Etre économiquement viable** : l'agriculture doit permettre, l'amélioration de la production agricole, l'amélioration de la balance commerciale agricole, l'amélioration des revenus des agriculteurs, la création et la promotion de l'emploi.
- **Etre socialement acceptable** : le PNDAR doit améliorer les conditions de vie des agriculteurs et des populations rurales, ceci par la résorption du chômage et l'amélioration des revenus ;
- **Etre écologique et durable** : toutes les actions doivent converger vers la préservation, la valorisation et la production des ressources naturelles.

Pour atteindre ces objectifs plusieurs programmes ont été élaborés pour une période de quatre ans s'étalant entre 2000 et 2004, on peut citer :

Le programme d'intensification de la production

« L'intensification, qui est le premier objectif du programme à mettre en place et qui implique l'aménagement des conditions de la production et, également, un soutien technique aux producteurs, mieux organisé, plus cohérent et plus méthodique que par le passé¹⁰ ».

Dans le but de réduire la facture alimentaire, ce programme envisage de développer les différentes filières de production agricoles, notamment celles des exploitations qui recèlent des réserves de productivité importantes (exploitations situées dans les plaines littorales, sublittorales et dans les plaines intérieures) et celle des exploitations qui sont susceptible d'accroître la production moyennant des actions de réhabilitations qui sont susceptibles d'accroître la production moyennant des actions de réhabilitation à travers l'extension des superficies et une meilleure mobilisation et utilisation des ressources en eau. Ce programme compte enfin promouvoir les produits de l'agriculture biologique pouvant faire l'objet d'exportation. Le programme d'intensification concerne essentiellement les filières suivantes : les céréales, le lait, les maraichères, etc.

Le programme de mobilisation des ressources en eau

La mobilisation des ressources hydriques concerne tous les systèmes de production et tous les programmes, particulièrement les exploitations qui s'engagent dans des programmes d'intensification (céréaliculture, culture fourragères, cultures industrielles, maraichage, etc.). Le dispositif de prise en charge de cette problématique propose, d'une part, l'entretien des infrastructures et équipement existant et, d'autre part, la réalisation de nouveaux grands et moyens ouvrages hydrauliques permettant a la fois d'accroître les disponibilités en eau et de la superficie agricole irriguée, qui à passer de 400 a 800 000 ha en 2005 et passera a 1 million ha à l'horizon 2020. Le programme encourage les agriculteurs, individuellement et collectivement, à mobiliser plus d'eau et à mieux utiliser les ressources hydriques disponibles. Cela consiste en des aides à :

- L'acquisition des équipements de la petite hydraulique et la maitrise des techniques d'irrigation économes en eau ;

⁹ Interview accordé par le docteur Rachid Benaïssa, ministre délégué au développement rural à la revue MOCI N° 1542, spécial Algérie le 18.04.2002.

¹⁰Extrait des orientations de politiques agricoles issues du discours présidentiel du 26.11.2000

- La réalisation des puis, de forage, de retenues collinaires, des bassins d'accumulation, etc.
- L'aménagement et la réfection de réseaux d'irrigation et de drainage pour les spéculations fortement consommatrices d'eau (agrumiculture, phoéniculture, etc.).

Le programme de développement de l'agriculture saharienne

Le programme de développement de l'agriculture saharienne vise à améliorer la culture des dattes ; Par la réhabilitation et le rajeunissement des palmiers, la mise en valeur des terres par la concession à la périphérie des oasis ainsi que la réhabilitation des foggaras et des ksour. Compte tenu de caractère très extensif de l'élevage ovin, camelin, et faible productivité du cheptel bovin moderne, ce programme devrait s'intéresser à la production animale saharienne. Il existe d'autres programmes qui font partie du PNDAR, mais je me suis intéressé à ceux qui me semblent plus importants.

1.5.3 Les résultats du PNDAR

L'application du PNDAR aurait abouti à des résultats probants que des responsables MADR énoncent comme suit pour la période 2000- 2007 :

- 300000 exploitations agricoles, aujourd'hui économiquement viables auraient réussi leur mise à niveau.
- La SAU aurait connu grâce à la mise en valeur de nouvelles terres, une extension de 500 000 ha au cours de la période.
- Les différents programmes auraient permis la création de quelque 1 000 000 d'emplois nouveaux dans 50% seraient des emplois permanents.
- Le verger arboricole serait le bénéficiaire principal de ces gains de terres et d'emplois. Il serait passé de 470 000 hectares à 1 000 000 d'hectares au cours de la période.
- La mise en défense sur la steppe auraient permis de sauver de la désertification quelques deux millions d'hectares de parcours.

1.6 La politique actuelle de renouveau agricole et rurale de (2009 à ce jour)

La Politique de renouveau agricole et rural réaffirme l'objectif fondamental poursuivi par les politiques agricoles qui se sont succédées depuis 1962, à savoir le «renforcement durable de la sécurité alimentaire nationale tout en mettant l'accent sur la nécessité de transformer l'agriculture en véritable moteur de la croissance économique globale ». Ce défi passe inévitablement par la recherche de changements significatifs à moyen terme des bases structurelles à même d'assurer la sécurité alimentaire. La stratégie adoptée consiste à réduire les vulnérabilités, à développer les atouts grâce à une forte implication des différents acteurs privés et publics et à promouvoir l'émergence d'une nouvelle gouvernance de l'agriculture et des territoires ruraux. A cet effet un certain nombre d'engagements avaient été pris selon les axes suivants:

- Une agriculture au service de la croissance, de la sécurité alimentaire et de la sécurité nationale.
- Un cadre législatif et réglementaire plus adapté aux exigences du nouveau contexte.
- Des acteurs mieux mobilisés et plus impliqués.
- Une mise à niveau et un développement conséquents de l'agro-industrie en amont et en aval.
- Une régulation économique efficace.
- Un appareil d'encadrement et de recherche-développement plus performant.
- Une commercialisation assurant une meilleure valorisation de la production.
- Une mobilisation et une valorisation durables de la ressource hydrique.

- Un renforcement nécessaire de la fonction de contrôle.

Dans cette section, l'objectif été de faire un rappelle sur l'évolution du secteur de l'agriculture en Algérie. Nous avons constaté que le développement de l'agriculture en Algérie à été marquée par l'instabilité. A chaque décennie il y a annonce d'une nouvelle réforme agraire, on en compte cinq. Toutefois, les aspirations tant exprimées par la population, en général et les paysans, en particulier à une agriculture performante et nourricière reste des vœux pieux.

2 La place de l'agriculture en Algérie

Le secteur agricole à depuis l'indépendance subit des transformations très profondes dans son dynamisme de production et de fonctionnement. Extrêmement liée au caprice du climat, l'agriculture demeure néanmoins un secteur d'une importance stratégique dans les programmes de développement.

2.1. La part de la valeur ajouté agricole dans le PIB en %

Par rapport aux autres secteurs de l'économie, le secteur agricole n'est pas des moindres, il occupe en moyenne la troisième place après les secteurs hydrocarbures et services. Au total, un dinar de valeur ajoutée sur 12 est d'origine agricole. Sur la période 2000 à 2006, nous remarquons que le secteur agricole a perdu en poids. Cette situation est plus induite par le rehaussement du prix des produits pétroliers, qui restent la principale source de richesse du pays.

Pour le moment, nous avons pris la période de 2006 comme année de référence, suite à l'insuffisance de donnée actualisé sur le secteur de l'agriculture.

Tableau 15 : structure en % du PIB par secteur d'activité (période 2002-2011)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Hydrocarbure	35,6	38,5	40,7	47,4	48,4	46,3	47,9	33,5	37,0	38,3
Industrie	8,1	7,3	6,8	5,9	5,6	5,4	5,0	6,2	5,5	4,9
Agriculture	10,1	10,6	10,2	8,2	8,0	8,0	7,0	10,0	9,0	8,6
Services Marchand	24,2	22,9	22,9	21,5	21,2	21,9	20,6	25,6	23,3	21,1
Services non Marchand	12,0	11,4	10,6	8,9	8,4	9,0	10,3	12,9	14,1	17,3
BTHP	9,9	9,2	8,9	8,0	8,4	9,3	9,2	11,8	11,1	9,8
Le PIB	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Sources : ONS, 2011

Malgré une forte croissance de la valeur ajoutée agricole de 10 %, l'agriculture occupe la 4^{ème} place en terme de contribution au PIB, derrière les secteurs des hydrocarbures, les services et le BTP et ce après avoir maintenu durant 7 années successives la 3^{ème} place.

Tableau 16 : évolution des grands agrégats en (milliard de dinars) 2000-2006

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Valeur de la Production	359,1	421,1	419,1	528,9	624,0	647,0	668,0

VA agricole	322	411,5	415,1	496,3	511,7	524,2	547,7
VA globale	3360,0	3485	3645,4	4234,0	5027,2	6686,6	7133,0
PIB	4022,0	4241,8	4455,3	5124,0	6101,3	7518,9	8338,0
VAA/VA en %	9,6	11,8	11,4	11,7	10,2	7,8	7,7
VAA/PIB en %	8,0	9,7	9,3	9,7	8,4	7,0	6,6

Source : ONS

L'examen du tableau montre que depuis 2000, le secteur agricole amorce une ascension soutenue de sa production de l'ordre de 9,27% en moyenne par an. Comme déjà mentionné, ce rehaussement du niveau de la production est le fruit direct du programme de la relance du secteur pour lequel l'Etat a mis les moyens financiers et humains pour sa réussite.

2.2 Taux et valeurs de la production agricole

Depuis l'an 2000, le secteur a amorcé une période de croissance marquée par une stabilité relative malgré les conditions climatiques difficiles; en témoignent les croissances positives stabilisées ces trois dernières années, avec respectivement, de 2004 à 2006, des taux de 6,41 %, 2,02 % et 4,71 %.

En effet, la production agricole a enregistré une croissance soutenue ; sa valeur étant passée de 359 milliards de DA en 2000 à 668 milliards de DA en 2006.

Il en est de même pour la valeur ajoutée agricole qui est passée de 322 milliards de DA à 548 milliards de DA au cours de la même période ; conférant au secteur une contribution au PIB de 8 % en moyenne annuelle.

Tableau 17 : valeurs de la production agricole (2000-2006)

Unité : Milliards DA

Libelles	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Evolutions 2005/2006 En %
Val Production Végétale	176	205	222	302	422	392	409	4,34
Val production Animale	183	216	197	226	202	255	259	1,57
Valeur productions Agricoles	359	421	419	529	624	647	668	3,25

Source : Rapport sur le secteur de l'agriculture, MADR 2006

Tableau 18 : Taux de croissance de la production agricole en % (2005-2006)

Libelles	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	Evolutions 2005/2006 En %
Val Production Végétale	-20,8	36,7	-4,14	44,54	5,36	1,64	6,86	10,02
Val production Animale	-9,7	1,1	4,8	12,62	7,82	2,52	1,26	2,92
Taux productions Agricoles	-15,15	18,7	0,01	29	6,41	2,02	4,71	6,49

Source : Rapport sur le secteur de l'agriculture, MADR 2006

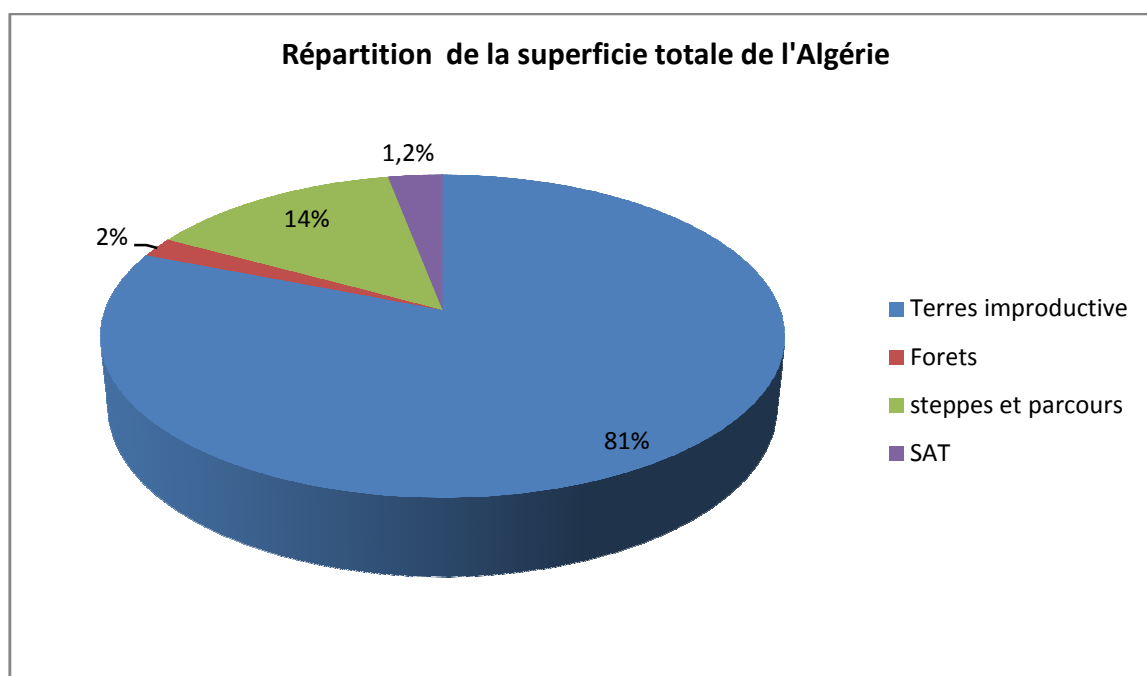
En matière de taux de croissance, une augmentation a été enregistrée pour l'indice de la production agricole passant de **2,02 %** en 2005 à **4.71 %** en 2006, pour la valeur ajoutée agricole celle-ci passe pour les mêmes années de **2,4%** à **4.5 %**.

2.3 Répartition et occupation des terres agricole en Algérie :

Les terres se répartissent de la façon suivante :

- Terres improductives estimées à 191 millions d'hectares.
- Terres forestières couvrant environ une superficie de 4,3 millions d'hectares.
- Les parcours et la steppe couvrent environ 34,3 millions d'hectares.
- La superficie agricole totale (SAT) couvre 8,2 millions d'hectares, dont environ 880000 hectares de terres non productives (bâtiments, chemins, etc.).

Graphique 5 : Répartition de la superficie totale de l'Algérie



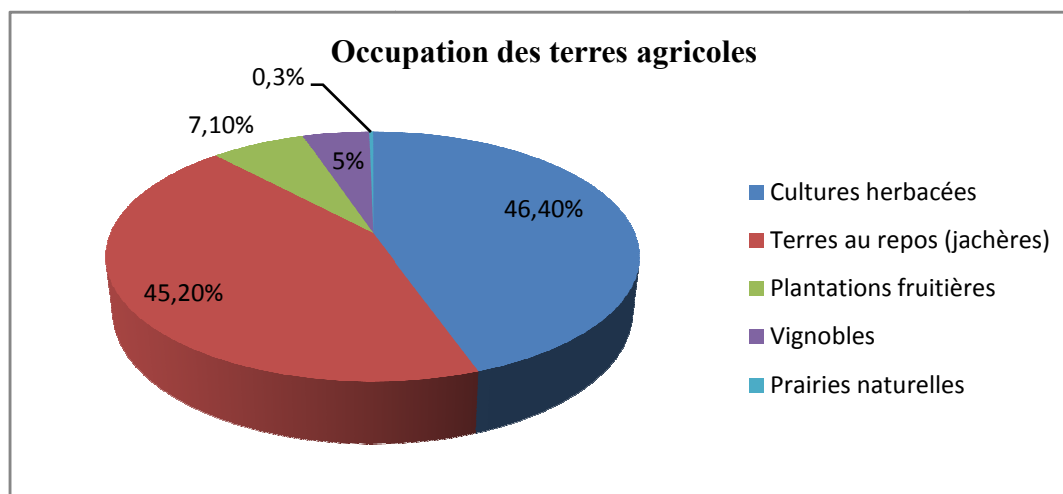
Source : établie par l'étudiant a base de données du Ministre de l'agriculture et du développement rural

L'occupation des terres agricoles

La superficie agricole totale, représentant trois pour cent de la superficie totale de l'Algérie, est la zone d'activité agricole, comprenant :

- Cultures herbacées: 3,8 millions ha
- Terres au repos (jachères): 3,7 millions ha
- Plantations fruitières: 576 990 ha
- Vignobles: 81 550 ha
- Prairies naturelles: 23 640 ha

Graphique 6 : Occupation des terres agricole en Algérie



Source : établie par l'étudiant a base de données du Ministre de l'agriculture et du développement rural

2.3.1 Les différentes zones agricoles

Les activités agricoles diversifiées, sont concentrées dans la zone nord du pays. Les cultures dominantes sont les cultures annuelles et particulièrement les grandes cultures (céréales, fourrages et légumineuses alimentaires, pomme de terre). Les grands ensembles écologiques naturellement délimités orientent les activités agricoles et les systèmes de production pratiqués:

- La zone pluvieuse du nord reste le pourvoyeur de produits agricoles diversifiés: céréales, légumes et fruits ainsi que ceux de l'élevage semi intensif (surtout lait et viande).
- La zone intermédiaire sert de parc à ovins de par ses espaces étendus de parcours (steppe et pâturages extensifs).
- Le troisième ensemble écologique improductif représente le désert saharien où les seules activités agricoles reposent sur l'agriculture oasisienne et l'exploitation du palmier dattier.

D'une manière plus détaillée, on distingue les zones agro écologiques suivantes:

- Le Sahel avec l'ensemble des zones littorales.
- Les plaines *sublittorales*.
- Les plaines intérieures, les hautes plaines et certains hauts plateaux.
- La région steppique.
- Le Sahara avec l'ensemble de ses oasis.

2.3.2 Les systèmes de cultures :

Le Sahel et les zones littorales, grâce à des conditions climatiques très favorables (hiver généralement doux), sont occupés par les cultures maraîchères et plus particulièrement par la plasticulture. A titre d'exemple, on peut citer la région de Tipaza, d'Alger et de Jijel. Au niveau de cette zone agro écologique, toutes les cultures maraîchères sont pratiquées. Le système de production est généralement intensif, l'assolement est triennal, quadriennal et parfois quinquennal. L'utilisation des pesticides et des engrais est relativement importante pour les cultures menées sous serre.

Les plaines *sublittorales* constituent des zones agro écologiques assez particulières, compte tenu du fait que les sols sont généralement lourds mais le climat reste relativement favorable. Dans ces plaines, la polyculture et l'élevage bovin constituent les principales activités. Les cultures maraîchères, les cultures fourragères, les céréales et l'arboriculture fruitière se côtoient en fonction des disponibilités en eau, des besoins de la région et de l'adaptation des cultures pratiquées. Dans ces plaines *sublittorales*, l'assolement est généralement triennal, parfois biennal et rarement quadriennal. L'eau d'irrigation provient des barrages mais surtout des puits (nappes phréatiques); cet important facteur de production conditionne l'intensification et le système de culture mis en place. A titre d'exemple, on peut citer la plaine d'Annaba et la plaine de la Mitidja (Alger). L'ensemble des plaines sublittoral est menacé par l'urbanisme et par la mise en place d'infrastructures routières, ferroviaires, Industrielles et autres.

Les plaines intérieures, certains hauts plateaux et les hautes plaines céréalières ont des microclimats généralement contraignants (hiver froid à très froid, été chaud à très chaud et sec). La pluviosité est généralement limitée et l'eau constitue l'élément clé des systèmes de culture mis en place.

Au niveau des plaines où l'eau d'irrigation est disponible, on rencontre les cultures maraîchères de plein champ (saison et arrière-saison), les cultures fourragères, les céréales et l'arboriculture fruitière (en irrigué). Là où l'eau est absente, l'assolement est généralement biennal (céréale-jachère), rarement triennal avec une rotation céréale-fourrage-jachère. Les cultures maraîchères de saison peuvent occuper une place relativement réduite. L'arboriculture fruitière rustique est relativement importante dans ces régions. La céréaliculture dans les hautes plaines et certains hauts plateaux est généralement associée à l'élevage, système séculaire qui permet, au vu de l'incertitude du climat, de minimiser les risques des aléas climatiques et de stabiliser les revenus des agriculteurs éleveurs. Plus la pluviosité diminue, moins les systèmes de culture sont diversifiés (orge, rarement blé).

La steppe constitue une zone agro écologique particulière. Elle s'étend de l'est à l'ouest du pays. Elle est limitée par l'isohyète 400 mm au nord et 100 mm au sud. Elle constitue une zone intermédiaire entre le Nord du pays au climat humide, subhumide ou semi-aride et le sud du pays au climat aride (parcours présaharien) et saharien (présence d'oasis). La vocation de la steppe est l'élevage ovin, caprin et camelin. Les cultures céréalières (principalement l'orge) n'étaient cultivées que dans les zones d'épandage des crues. Actuellement, avec la mise en place des puits, il y a un développement de l'arboriculture et de certaines cultures maraîchères.

Le système de cultures oasisien est basé sur les cultures en étage. Il est très intensif (palmier, arboriculture fruitière, maraîchage, céréales, fourrages). Les surfaces sont réduites et l'eau et le sel (salinisation des sols) constituent les facteurs limitant de la production. Pour toute la zone saharienne, depuis les années 1980, deux éléments importants se sont développés et ont pris de l'ampleur: la plasticulture (particulièrement dans la région de Biskra) et l'irrigation sous pivot.

La plasticulture a pris une importance particulière grâce au type de sols (sableux) et à la disponibilité en eau. Les agriculteurs cultivent principalement des solanacées (poivron, tomate) pendant plusieurs années. Quand les problèmes de nématodes, de maladies et de salinisation deviennent contraignants, il suffit d'aplanir le sol à côté et de déplacer carrément les chapelles de la serre.

2.4 Evolution de la production Agricole en Algérie

Dans ce point, nous allons essayer de voir et d'analyser l'évolution de la production végétale et animale entre la période 2005 à 2009, car c'est les seuls statistiques dont nous disposons.

2.4.1 Evolution de la production végétale

Nous allons nous intéressé à étudier l'évolution de la production céréalières, les cultures maraichères et les cultures industrielles

➤ Les céréales d'hiver et d'été

Cette spéculation agricole qui représentait même la référence de base de l'activité agricole des paysans algériens a eu un choc conséquent entraînant un changement structurel net. La production évolue en fonction des caprices du climat qui détermine à 100 quintaux de prêt la production. Les données dont nous disposons montrent que, la production céréalières est passée de 40 177 100 qx en 2005 à 52 532 000 qx en 2009, avec une période de récession en terme de production, car la production à brusquement chuté à 15 357 000 qx entre 2006 et 2007, cette chute est due selon les experts au changement climatique qui influence directement la production céréalière.

La production de légume sec a connu une forte progression. Elle est passée de 441 000 qx en 2005 à 643 000, cette progression s'explique par la tendance du gouvernement à encourager la production des légumes, car les légumes secs sont des aliments très utilisés dans la cuisine algérienne plus de la moitié des plats sont préparés à base de ces produits.

Tableau 19 : évolution de la production céréaliculture entre 2005 -2009

Unité : milliers de quintaux

Culture / Années	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009
Céréales d'hiver	40 128	35 979	15 336	52 522
Dont -Blé dur	17 728	15 290	8 138	20 010
-Blé tendre	9 151	7 900	2 972	9 521
-Orge	12 359	11 867	3 959	22 034
-Avoine	890	922	267	957
Céréales d'été	40	40	21	10
Totales céréales	40 177	36 019	15 317	52 532
Légumes secs	441	501	420	643

Sources : ministère de l'agriculture et du développement rural 2009.

➤ Les cultures maraichères

L'agriculture maraîchère est la culture de légumes, de certains fruits, de certaines fines herbes et fleurs à usage alimentaire, de manière professionnelle, c'est-à-dire dans le but d'en faire un profit ou simplement d'en vivre, ce qui le distingue du jardinage.

L'un des produits phare de l'agriculture maraîchère est la pomme de terre, la production de pomme de terre a connu une hausse continue durant les 06 ans, elle est passée de 18962700 qx en 2004 à 15 068 590 qx en 2006, puis 26 360 570 qx en 2009, cette situation s'explique par la politique de l'Etat, qui a encouragé l'agriculture saharienne en mettant à disposition des agriculteurs tous les moyens, de fertilisations, d'irrigations ..., car le gros de la production de la pomme de terre vient du Sahara.

Tableau 20 : évolution de la production des cultures maraichères

Unité : quintaux

Espèces	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moyenne
Pomme de terre	18962700	21565499	21809610	15068590	21710580	26360570	20912924
Carottes	1981900	1635785	2292947	2527748	2540000	2712185	2281760
Oignons	6582150	6855000	7038732	8265915	7591658	9801602	7689176
Haricot verre	411000	332650	355076	413 220	401 208	450 964	394013
Pastèque-Melons	7213760	8579415	7852236	8156652	8446307	10347220	8432598
Courgettes	1581800	1885000	1575050	1 616 034	1 512 016	1 898 868	1678128
Tomate	5121950	5137795	5489336	5673134	5592491	6410343	5570841
Autres légumes	3016610	3011701	3171040	3 901 252	3 030 006	3 505 229	3272639
Total	44871870	49002845	48008977	45622545	50824266	64486981	50469580

Source : Ministère de l'agriculture et du développement rural 2009

➤ Les cultures industrielles

Les cultures industrielles sont en grande partie de la tomate industrielle, cette dernière occupe une SAU de 10% des terres emblavées. La production de la tomate industrielle a connue des fluctuations entre la période de 2004 à 2009, elle est passée de 5800780 Qt en 2004 à 5125954 Qt en 2008 , avant de chuter à 3822 710 Qt en 2009. Ces fluctuations sont dues d'une part à l'absence des moyens industriels de transformation et de conservation, d'autre part les conditions climatiques qui influencent directement sur les rendements, sans oublier la concurrence du voisin tunisien qui à pris un part très important dans le marché national.

Le marché du tabac est florissant en Algérie, avec des prévisions de croissance intéressantes pour les prochaines années. L'industrie du tabac en Algérie est détenue à près de 73 % par la Société nationale des tabacs et allumettes (SNTA). La libéralisation du marché en 2004 a permis l'implantation de la société algéro-émiratienne de tabac (STAEM), la British American Tobacco (BAT) et récemment ALTADIS, qui se partagent le restant des parts du marché. L'Algérie n'est pas un producteur du tabac brut. La surface réservée à la culture du tabac est de 5 000 hectares, selon les données du ministère de l'agriculture et du développement rural, représentant moins de 0.02% des terres agricoles, la production du tabac ne dépasse pas les 82 000 quintaux.

L'arachide, est une plante de la famille des fabacées (ou légumineuse), originaire du Mexique et cultivée dans les régions tropical ou subtropical, elle est utilisée pour l'alimentation humaine par exemple L'huile d'arachide, utilisée comme huile de table ou comme matière première pour la fabrication de margarine, résiste bien aux hautes températures, farine d'arachide, aliment de complément employé en biscuiterie (désolé, riche en acides aminés essentiels).

Tableau 21 : évolution des cultures industrielles

Unité : quintaux

Espèces	2004	2005	2006	2007	2008	2009	Moyenne
Tabacs	76000	65005	68890	60430	63740	76677	410742
Tomate industrielle	5800780	5096650	2472265	2528240	5125954	3822731	24846602
Arachides	42690	33040	29950	33190	32222	30570	201932
Autres	62120	51320	56795	67060	66444	69885	373624
Total	5981590	5246015	2627900	2688920	5288360	3990863	4303941

Source : Ministère de l'agriculture et du développement rural, 2009.

Même si le secteur de l'agriculture a enregistré en 2006 une croissance de 4,5% et créé un million d'emplois depuis 2000, selon une déclaration du ministre Saïd Barkat lors de la rencontre d'évaluation du Plan national de développement agricole et rural (PNDAR) en Janvier 2008, la situation est loin d'être favorable : l'Algérie est aujourd'hui majoritairement dépendante de ses importations pour assurer l'alimentation de sa population, malgré son potentiel (superficie, climat, main d'œuvre disponible).

3. Impacte de l'agriculture sur développement du tourisme en Algérie

Le tourisme a besoin de l'agriculture comme l'agriculture a besoin du tourisme. Ces deux secteurs sont interdépendants sur plusieurs points et peuvent contribuer à leur essor respectif. Depuis plusieurs années, l'agriculture Algérienne connaît diverses mutations et est contrainte de se diversifier. Alors que la plupart des agriculteurs vivaient autrefois d'une seule branche de production, ces derniers doivent se tourner vers d'autres niches comme les produits du terroir, la gastronomie, la richesse du patrimoine et autres activités de plaine nature, qui constituent une offre de qualité pour promouvoir le tourisme en Algérie.

3.1 L'offre de l'agriculture aux touristes en Algérie.

L'agriculture offre une variété de services aux touristes national et international, en termes d'alimentation (produit de terroir, gastronomie et restauration), d'autres activités de plaine nature (loisir, sport, festivals...).

3.1.1 Les produits de terroir

« Un produit du terroir est un produit qui provient – ou dont les principales composantes proviennent – d'un territoire délimité et homogène et dont les caractéristiques qui le distinguent de façon significative des produits de même nature reposent sur la spécificité de ce territoire. Ses caractéristiques dépendent à la fois des particularités du milieu, comme la géologie, le climat, le relief, la culture, l'histoire ainsi que du savoir et du savoir-faire, traditionnels ou émergents, et de ses habitants.¹¹»

« Un produit de terroir, se caractérise par une réelle originalité liée au milieu local comprenant les caractères physiques du terroir et des contraintes de fabrication importantes. Le produit est spécifique de l'aire géographique dont il est originaire et il apparaît possible aux intervenants d'autres régions de fabriquer exactement le même produit ¹²».

¹¹Conseil des appellations réservées et des termes valorisants, Québec 2011.

¹²Ricard Daniel, les montagnes fromagères en France, université plaise pascal, 1994.

3.1.1.1 Les différents produits de terroir en Algérie

L'Algérie dispose d'une variété important en termes de produits de terroir, répartie sur les différentes zones du territoire national, chaque zone a ses manières de produire de cultiver et de commercialiser ses produits, dans ce cas je m'intéresserai uniquement aux produits far à savoir les dattes au Sahara, La vigne de cuve et les vins d'appellation a ouest du pays, autres fruits de qualité, la production oléicole sera aborder ultérieurement sur le cas de la wilaya de Bejaia.

➤ La vigne de cuve et les vins d'appellation

Le vignoble de cuve est localisé en majorité à l'ouest du pays dans des zones à faible pluviométrie. La vigne de cuve est constituée essentiellement des cépages classiques utilisés depuis la période coloniale en proportions variables selon le type de cépage. Mais dans l'ensemble on retrouve des variétés suivantes : le Carignan, le Grenache, le Cinsault, l'Alicante Bouchet, l'Aramon et de grands cépages de qualité comme le Merlot, le Cabernet, le Pinot, la Syrah.

Les cépages à raisins de cuves : ce sont des variétés cultivées pour la production de vin. Il existe deux catégories de vins :

- Les vins de consommation courante (V.C.C) que sont les vins de faible degré, produits à partir des raisins de cuve cultivés dans les plaines sèches ou humides ;
- Les vins de qualité ou vins d'appellation d'origine garantie (V.A.O.G) produits à partir de raisins de cuve en coteaux ou en montagne. Les aires de production prédisposées sont : Ain Bessam, Bouira, Médéa, Coteaux de Mascara, Monts de Tessala et les Coteaux de Tlemcen.

Pour les raisins noirs aux vins rouges, on citera le Carignan, le Cinsault et le Grenache; tandis que pour les raisins à vins blancs, l'on relèvera les cépages suivant: Alicante, Bouchet, Clairette, Ugni blanc, Merseguera et Ferrana.

Nous connaissons tousses la tendance des touristes étrangères en vers la consommation du vins, qui fait partie de leurs cultures, et de leurs traditions, le vins est généralement consommé dans les hôtels, restaurants qui sont des endroits trop convoité par les touristes. La présence d'une production de vins de qualité pourrai présenter un marché pour les touristes qui décident de visité l'ouest du pays.

➤ Les dattes de qualité

La phoeniciculture est la base essentielle de l'agriculture saharienne ; de par, sa capacité d'adaptation et de résistance dans une région où le climat est à son extrême. Cette culture ancestrale joue un rôle important sur le plan socio-économique. Cité dans le livre saint et les hadiths du prophète, le palmier dattier dispose d'une considération particulière de la part des populations locales. En effet, la culture du palmier dattier offre de multiples utilités (aliment de bétail, combustible, artisanat, etc.). Il constitue donc l'une des principales ressources des populations sahariennes, en contribuant, non seulement à la production de dattes, qui constitue l'essentiel des réserves alimentaires des locaux et de leurs cheptels, mais aussi il permet (lorsqu'il est conduit en système oasien) la création de microclimat favorable aux cultures en sous étages (arbres fruitiers, fourrages verts, céréales, maraîchage, etc.). La variété de date deglet nour est produite essentiellement dans la région du Ziban (ensemble des oasis de Biskra et de l'ensemble des régions des Monts Zab). L'ensemble offre un espace récréatif pour la population locale et attractif pour l'écotourisme.

Depuis ces dernières années, le gouvernement algérien essaye de développé le tourisme saharien qui est la locomotive du tourisme Algérien pour revitaliser son secteur économique.

Le Sahara Algérien est un endroit qu'aucun autre pays au monde ne peut se vanter de posséder car il dispose d'un fort potentiel de croissance, on ne peut pas parler de tourisme au Sahara sans parler de dattier et de la fameuse « Dagletnour », qui présente un marché important aux touristes qui pourraient assister et participer à la cueillette des dattes, consommer les dattes... , d'autres projets sont mis en place par le gouvernement pour développer le tourisme au Sahara, à travers la construction des villages touristiques, construction d'hôtels de 03 étoiles, la construction d'une route de près de 2.000 kilomètres, qui traverse une centaine de fortifications construites pendant la période coloniale et s'étendant d'El Goléa à Fort Lami, au Tchad.

➤ Les fruits de qualités

Les cultures fruitières sont présentes dans toutes les régions d'Algérie, excepté dans celle se trouvent dans le grand sud (Adrar, Ouargla et Tindouf). Leurs productions varient d'une wilaya à l'autre, les quantités les plus importantes sont produites dans les wilayas de Blida, Tipaza et Médéa (au centre), Batna, Skikda (à l'Est), et Tlemcen (à l'Ouest) qui produisent ensemble 2 256 580 quintaux, soit 52,7% du total de la production des cultures fruitières (à pépins ou à noyaux) pour une superficie en rapport pour ces wilaya de l'ordre de 40 835ha.

La filière fruits de qualité est organisée comme suit :

La production de fruits (à pépins et à noyaux) se fait dans de petites, moyennes et grandes exploitations relevant soit du secteur public (fermes pilotes), soit du secteur semi-privé (EAC/EAI) ou privé.

Les fruits destinés à la consommation directe sont vendus, sur pied à des commerçants possédant des chambres froides qui les revendent soit aux marchés de gros ou directement aux commerçants détaillants qui à leur tour les revendent aux consommateurs.

Les fruits produits sont également vendus, soit aux marchés de gros (l'agriculteur acheminent ses fruits sur le marché de gros et de là les commerçants grossistes les revendent aux détaillants, puis aux consommateurs), soit aux commerçants détaillants qui les revendent sur le marché local aux consommateurs. Les fruits peuvent faire l'objet d'un cycle de transformation ; ils sont soit vendus directement aux usines de transformation qui transforment les fruits en jus, limonade et confiture ; soit transformés traditionnellement en fruits secs tels que les abricots, les figues les grenades et les olives.

Il existe une gamme de produits fruitiers qui méritent d'être connus hors frontière pour les qualités qui les particularisent et qui sont surtout liées au terroir tel que :

- Les oranges de Mohammadia ;
- Les pêches de Bouhlou ;
- Les olives de Sig ;
- Les grenades de Messad ;
- Les abricots de N'gaous ;
- Les pommes d'Arris;

L'intérêt de promouvoir ces produits et en faire des produits ayant un signe de qualité, est une opportunité qui se présente pour valoriser le patrimoine local et le rendre plus attractifs au bénéfice du tourisme et également renouer avec le marché d'exportation.

1.3.2 L'art culinaire comme moyen de promouvoir la destination Algérie

La nouvelle politique de développement touristique accorde une importance majeure à la promotion du tourisme culinaire de chaque région de l'Algérie. Les plats traditionnels sont

des éléments constitutifs de l'identité nationale qu'il est important de sauvegarder et de mettre en valeur. L'Algérie dispose d'une variété de plats et de recettes traditionnelle de terroir, qui peuvent séduire les milliers de touristes qui se rendent au pays, curieux de goûter à sa gastronomie, il faut noter que l'agriculture joue un rôle majeure en fournissant les produits végétaux et animaux nécessaires pour préparer les plats. Nous allons essayer d'identifier quelques plats traditionnelle majeure qui on toujours fait l'identité de l'Algérie à savoir.

➤ **Le couscous**

Le couscous est un plat traditionnel qui constitue la carte d'identité des Maghrébins en général et des Algériens en particulier. Il s'agit notamment du roi de la cuisine de toutes les régions algériennes sous différents appellations: seksou, kousksi ou couscous, préparé à base de la semoule d'orge de fabrication artisanale, au bon goût de l'huile d'olive venant droit de l'Algérie, couscous avec une savoureuse viande de queue de bœuf, une viande gouteuse et tendre comme du beurre, des légumes, du pois chiches....plat unique et excellent pour la santé.

➤ **Chakhchoukha Biskria**

Un plat traditionnel algérien, une recette du terroir, préparé à base de galette appelée KESRA, avec une sauce rouge, beaucoup d'épices et de la viande d'agneau. Elle est servie dans ce qu'on appelle une "Gasaa", grande assiette en bois. On peut y rajouter de l'huile d'olive ou manger encore avec du piment pour ceux qui le supporte, Un vrai régal.

➤ **La harira (soupe traditionnelle Algérienne)**

La harira est une soupe traditionnelle de l'Ouest de l'Algérie, constituée de légumes secs, d'oignons et de viande. Pendant le ramadan, la harira est traditionnellement le plat de la rupture du jeûne. Elle est cependant servie durant toute l'année dans les restaurants et hôtels, et fréquemment consommée au long de l'année, particulièrement pendant l'hiver.

Pendant le mois sacré de ramadan, la harira est servie accompagnée de dattes, d'œufs durs, de crêpes au miel. Elle peut aussi être accompagnée de tranches de citron.

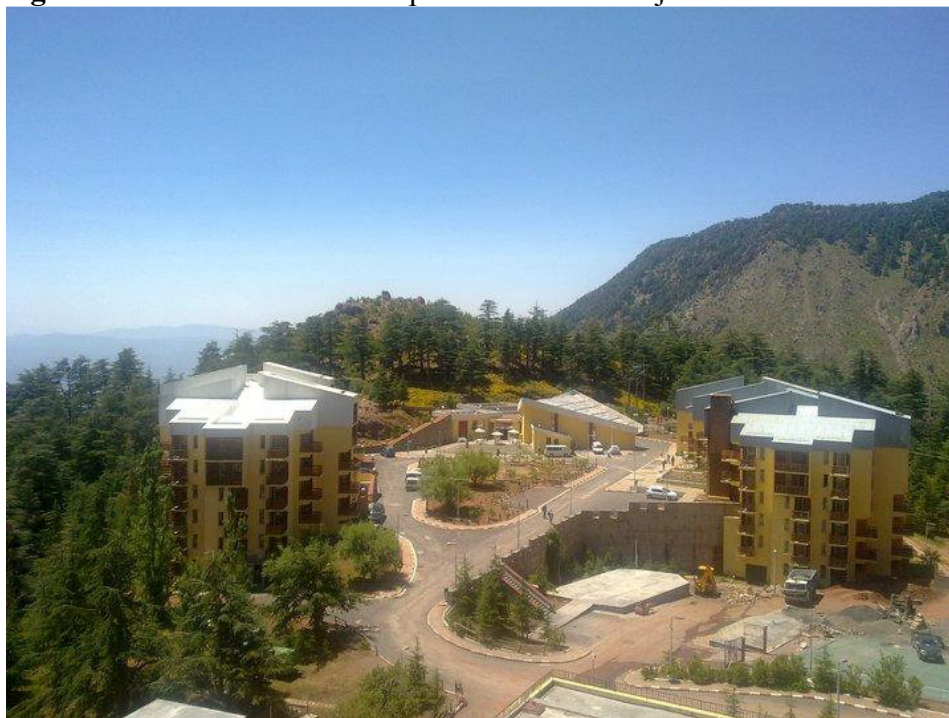
1.3.3 Les activités de pleine nature

L'Algérie dispose d'un patrimoine naturel très diversifiés, ce qui peut constituer une offre importante aux touristes, il peut être complété par la pratiques d'activités sportive, d'aventure et de découverte du paysage, nous pouvons citer parmi ce patrimoine :

➤ **Le Parc National du Djurdjura**

Le parc national du Djurdjura est situé au nord-est de l'Algérie dans une région montagneuse très accidentée entre les villes de Bouira et Tizi-Ouzou. S'étendant sur une superficie de 18 500 ha c'est un parc de sommets enneigés, rivières hivernales et de forêts silencieuses, de gorges et gouffres très importants, de vallons, un lac et de hauts plateaux. Le parc bénéficie d'un climat à la fois méditerranéen et continental venant du sud ce qui lui donne une riche diversité de flore et de faune.

Connu comme site touristique d'intérêt National pour le ski, la randonnée, la spéléologie, la découverte, le Djurdjura présente un grand potentiel du point de vue du développement du tourisme, et l'accent est mis sur la promotion du tourisme rural. Les deux complexes touristiques de Tikjda au sud et Tala-Guilef accueillent chaque année plus de 500.000 visiteurs.

Figure 5 : Centre national des sports et loisirs Tikejda

Source : retiré à partir de l'album photo du centre de loisir de Tikejda

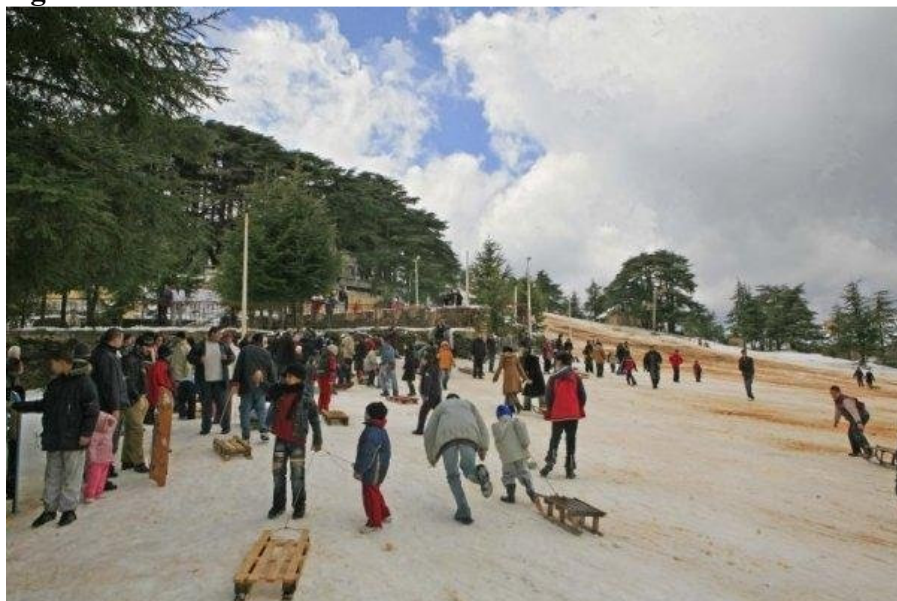
➤ **Le parc national de chréa**

Le parc national de Chréa s'étend sur une superficie de 26 000 ha et est situé à une cinquantaine de km au sud-ouest d'Alger au cœur de l'atlas Blidéen. Chréa fût classé parc national en 1983. En 2002 l'UNESCO à reconnu le parc comme réserve mondiale de la biosphère. Le parc est composé de massif montagneux, forêt, rivières et lac. Le point culminant du parc atteint 1629 mètres avec le mont Koudiat Sidi Abdulkader.

Le parc abrite pas moins de 1200 espèces végétales et animales. Pour ce qui est de la flore citons notamment la présence de cèdre, de chêne liège, de chêne vert, un nombre important d'espèces d'orchidées dont certaines médicinales.

La faune est également présente en nombre important avec le singe magot, le lynx, la mangouste, la genette, le chacal doré, le sanglier, le renard, la loutre, la belette et aussi plus de 100 espèces d'oiseaux. Les températures moyennes annuelles sont de 8 et 11°C, les hauteurs peuvent atteindre des températures glaciales en hiver. La couche de neige atteint parfois les 50 cm avec une moyenne de 15 à 20 cm. La moyenne annuelle des jours d'enneigement est de 25 jours dans le parc national de Chréa.

La nature du parc de Chréa vous accueille à bras ouverts vous pouvez marcher le long de courts sentiers pédestres, vagabonder dans le sentier montagneux, faire du ski, visiter l'écomusée, découvrir la beauté des pics et des crêtes, le ruisseau des singes, le sentier "col des fougères" les très belles cédraies millénaires, les oiseaux et les mammifères.

Figure 6 : station de ski chréa

Source : album photo du parc national de Djurdjura

➤ **Le Parc National de l'Ahaggar**

Le Parc National de l'Ahaggar est situé dans le sud de l'Algérie dans le massif du Hoggar, il fait partie de la wilaya de Tamanrasset. L'Ahaggar a été classé parc national en 1987, et a été proposé en 1988 sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (en attente d'inscription). Le massif montagneux du Hoggar qui se trouve être le plus grand massif montagneux d'Algérie situé dans le plus grand désert du monde ajoute encore plus de grandeur au parc de l'Ahaggar. La flore de l'Ahaggar offre un large éventail d'espèces aussi surprenantes les unes que les autres comme l'olivier, la lavande, l'armoise, le myrte, l'acacia, et enfin le palmier. Les touaregs utilisent certaines plantes comme médecine traditionnelle. La faune du parc est essentiellement composée du fennec, de la gazelle dorcas, du renard famélique, du mouflon à manchette, du rat épineux et du daman des roches. L'avifaune dispose d'une importante communauté avec l'aigle des steppes, la tourterelle maillée, la fauvette du désert, la cigogne blanche, la cigogne noire, le busard saint martin, le circaète jean le blanc et le canard Pilet.

Les plus célèbres sites à visiter sont les sites de gravures et peintures de Tit-Aguenar-Silet, les pitons de l'Assekrem, le massif de la Tafedest, l'Ahnet, l'Immidir, le Tassili du Hoggar, le Tassili Tin Missao, la Casbah Bahjouda à Aïn Salah, la Casbah de Silet et le Monument de Tin Hinan à Abalessa.

Figure 7: Hoggar**Figure 8 :** tassili

Conclusion

L'agriculture est un secteur transversal par excellence, nécessite pour son développement le concours solidaire de tous les secteurs et l'implication active des partenaires économiques.

En effet l'agriculture exerce des effets d'entraînement (direct ou indirect) sur les autres secteurs de l'économie, parmi eux il ya le secteur du tourisme. L'objectif de ce chapitre est de voir quelle influence de l'agriculture algérienne sur le tourisme. En effet l'agriculture offre une variété de services aux touristes, cela par la diversification de ses produits de terroir, une gastronomie locale de qualité, un patrimoine naturel diversifié L'Algérie dispose d'un potentiel inestimable en matière de produits culinaires et culturels qui font sa richesse et sa spécificité, mais ces atouts demeurent insuffisamment mis en valeur pour en faire des produits touristiques à proposer sur un marché, marqué par une rude concurrence, d'où la nécessité de recentrer la vision en accordant plus d'importance aux produits de chez nous et de rechercher les meilleurs moyens de les offrir à ceux qui viennent vers nous. Donc le potentielle existe en Algérie reste juste a valorisé, par les acteurs locaux en particulier, pour améliorer et promouvoir l'image du tourisme en Algérie.

Chapitre IV

Chapitre IV

Présentation de la région de Bejaia

Dans ce chapitre nous allons décrire notre région d'étude sur les plans physique, humain et économique afin de saisir les caractéristiques du milieu dans lequel « baigne » les secteurs agricole et touristique. A cet effet, la première section portera sur la délimitation de la région, son relief et son climat, la seconde sur la répartition spatiale de la population et ses caractéristiques démographiques, la troisième portera sur la situation des infrastructures et services publics de base, la quatrième section concernera l'activité économique dans la région. Tandis que, la cinquième et dernière section traitera le secteur de l'agriculture et du tourisme dans la wilaya de Bejaia. Il n'est pas inopportun de mentionner que les données qui ont servi à la rédaction de ce chapitre ont été puisées dans le PAW et les annuaires statistiques de la D.P.A.T.

1. La situation géographique

Nous allons nous intéresser dans cette section à la situation géographique de la région de Bejaia à savoir, délimitation administrative et géographique, relief et climat.

1.1 Délimitation et relief

La wilaya de Bejaia est issue du découpage territorial de 1974, elle s'étend actuellement sur une superficie de 3126,76 Km² pour une population estimée au 31/12/ 2011 à 912577 habitants dont 68% vivent en milieu rural.

Administrativement, la wilaya de Bejaia est délimitée par les wilayas de Sétif et Bordj-Bou-Argeridj au sud ; les wilayas de Tizi-Ouzou et Bouira à l'ouest et la wilaya de Jijel à l'est. Géographiquement, elle est délimitée par la mer méditerranéenne au nord ; la chaîne de montagne du Djurdjura à l'ouest et l'ensemble montagneux de Babor-Biban à l'est et au sud. Du point de vue relief, le territoire est constitué de deux grands ensembles montagneux séparés au milieu par une bande de plaines qui se rattache à la plaine côtière. En fait, le caractère montagneux de cette portion du territoire national n'est pas à démontrer tant que les terres en pente occupent $\frac{3}{4}$ de la superficie du territoire. Les ensembles naturels forment le territoire de la wilaya sont comme suit :

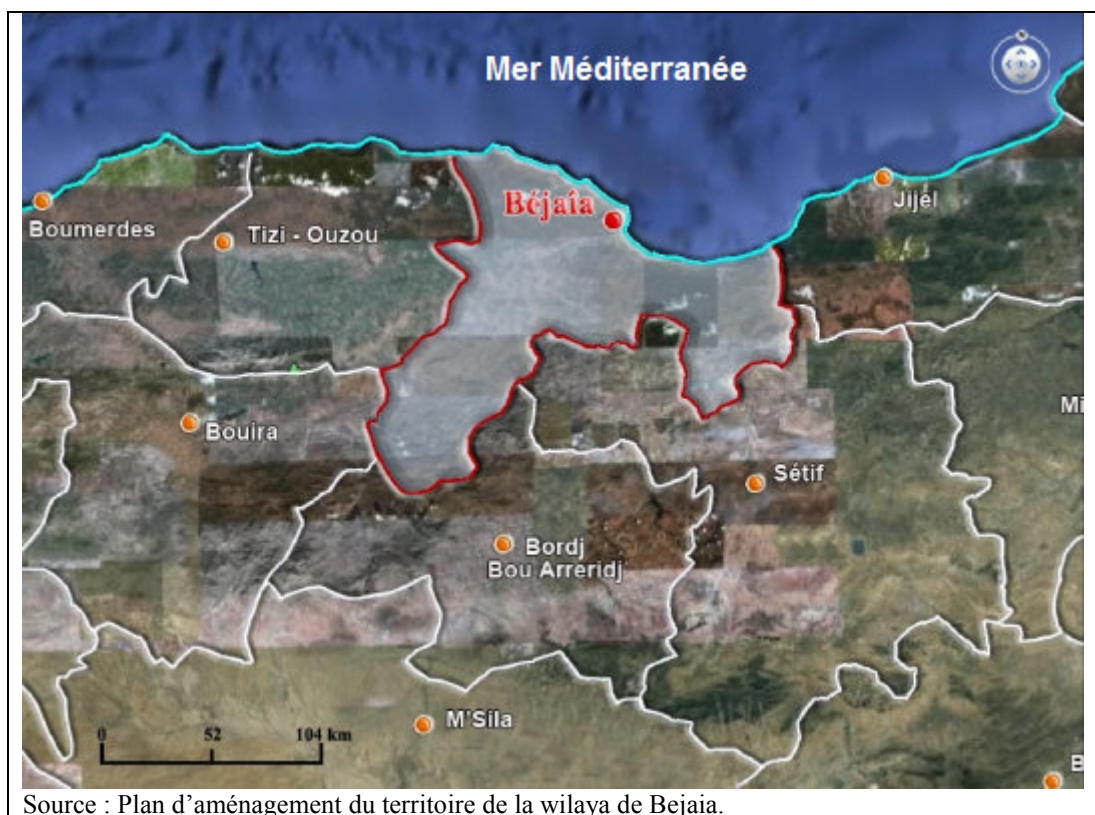
- **L'ensemble d'akfadou-Gouraya** : occupe la partie nord et nord-ouest du territoire et est délimité sur un axe nord-est, sud-ouest par la bande de plaine qui est la vallée de la Soummam. Par ailleurs, il est rattaché à la chaîne du Djurdjura dont il est le prolongement. Cet ensemble présente des pentes fortes qui dépassent parfois les 25%, des altitudes allant de 1000 à 1500 mètres. Les versants et replats se manifestent de façon assez régulière.
- **L'ensemble Babor-Biban** : occupe la partie sud et sud-est du territoire, il est délimité et séparé de l'ensemble précédent par la vallée de la Soummam. Il est formé par trois sous-ensembles, à savoir les Babor orientaux (région de kherrata), les babor

occidentaux (Barbacha et sa région), et les Biban (région d'Ighil Ali). Cet ensemble présente aussi des pentes et des altitudes dépassant les 1000 mètres.

La plaine qui n'occupe qu'1/4 du territoire peut être décrite comme suit :

- **La vallée de la Soummam** : C'est une bande sinueuse qui traverse le territoire sur 80 Km, de Tazmalt jusqu'à Bejaia. Sa largeur est variable et ne dépasse pas les 04 Km. Elle présente la partie privilégiée du territoire de par la douceur de son relief, la faiblesse de ses altitudes (200 mètres maximum à Tazmalt) et ses potentialités agricoles élevées.
- **La plaine côtière** : c'est une bande d'environ 30 Km de longueur et d'une largeur qui varie de 200 à 2000 mètres mais entrecoupées à Tichy et Aokas par deux caps.

Carte 2 : situation géographique de la wilaya de Bejaia



1.2 Climat

A l'instar du nord du pays, la wilaya appartient au climat méditerranéen, froid et pluvieux en hiver, sec et chaud en été. En moyenne, elle reçoit jusqu'à 1000 mm d'eau de pluies par an, et les températures atteignent leur maximum pendant les mois de juin, juillet et août en frôlant les 40 C°. Les zones de montagnes enregistrent des tombées de neige en hiver qui y demeurent toute la saison. La plaine, par contre enregistre parfois des gelées. Les vents dominants sont les vents du nord-ouest qui s'engouffrent à travers le couloir qu'est la vallée de la Soummam. Selon les services de la DSA, le dispositif météorologique de la wilaya est formé d'une station totalement équipée au niveau de l'aéroport et de pluviomètres dans les communes suivantes : Aokas, Kherrata, Amizour, Sidi Aich et Akbou. Avec ce dispositif, trois étages biochimiques ont été identifiés, ce sont :

- **L'étage humide** : Reçoit entre 1000 et 1200 mm par an, il englobe la plaine côtière, à l'exception de quelques points, les hauteurs de Toudja et Adekar, les communes d'Akfadou, Beni Djellil, Tizi N'berber et les montagnes de Kherrata.
- **L'étage sub-humide**: Sa pluviométrie est de 600 à 1000 mm par an. Il s'étend de la mer jusqu'aux environs de Sidi Aich ; il englobe ainsi une grande partie de la vallée de la Soummam.
- **L'étage semi-aride** : Sa pluviométrie est inférieure à 600 mm par an, il comprend le restant du territoire ; une partie de la vallée de la Soummam et les versants des montagnes qui bordent cette partie et au sud.

1.2.1 La pluviométrie

La région de Bejaia fait partie des régions les mieux arrosées du pays et reçoit une quantité d'eau considérable durant l'hiver (une moyenne de 600 mm/an). Toutefois, cette pluviométrie est caractérisée par une grande variabilité inter-mensuelle, les mois et les années se succèdent et ne se ressemblent pas, ce qui donne des saisons pluvieuses et d'autres sèches. Les mois les plus prodigieux sont Décembre, Janvier, Février et les plus sèches sont Juin, Juillet, Aout. Quant aux précipitations neigeuses, elles durent en moyenne de 10 à 20 jours/ans et ne touchent que les pics des montagnes, les plus élevés. Le volume de pluviométrie décroît en allant du littoral vers l'intérieur (la haut Soummam), à l'exception de quelques sommets montagneux qui reçoivent la neige.

Tableau 22 : Pluviométrie et nombre de jours de pluies en 2011

Mois	Pluviométrie en mm	Nombre de jours de pluie
Janvier	55,1	13
Février	138,5	17
Mars	34,5	7
Avril	73,5	10
Mai	81,5	9
Juin	34,1	8
Juillet	0,4	2
Aout	0,2	1
Septembre	7,7	5
Octobre	159	12
Novembre	67,5	11
Décembre	116,2	13
Total	769,2	108

Source : DPSB, Bejaia 2011.

1.2.2 Les températures

- Les températures varient en fonction de l'influence de la mer et du relief on distingue :
- Les zones côtières, la basse vallée de la Soummam et les bas reliefs du littoral bénéficient de températures douces, été comme hiver ;
 - Les hauts reliefs du Djurdjura, des Babors et des Bibans sont soumis à des hivers rigoureux ;
 - La haute vallée de la Soummam est soumise à des hivers froids et des étés très chauds ;

D'une manière générale, on distingue deux saisons : une saison froide qui s'étale de Novembre à Mai et une saison chaude qui s'étale de Mai à Octobre.

1.2.3 Les autres facteurs climatiques

Il existe d'autres facteurs climatiques dans la région de Bejaia, dont on cite :

- **La grêle** ; Elle est fréquente pendant la saison hivernale (Décembre, Janvier, Février). Elle peut donc être contraignante pour les cultures, notamment l'olivier en favorisant la chute prématurée des olives.
- **La gelée** ; C'est un phénomène engendré par les basses températures. Elle est fortement influencée par le relief (notamment l'altitude) et l'humidité de l'air. Elle produit des effets néfastes sur les cultures. Elle se manifeste principalement durant la période hivernale en décembre, janvier, février, voire même début mars.
- **Le vent** ; C'est un paramètre climatique important pour les cultures. Il a un effet négatif résultant de l'action mécanique qui peut provoquer la chute des fruits. Mais il peut avoir une action positive en période de pollinisation pour l'arboriculture fruitière et notamment pour l'olivier dont cette période correspond à mai/juin. Les relevés de la station de Bejaia mettent en relief les indications suivantes:
 - Les vents les plus fréquents sont à tendance directionnelle Nord (Nord-Est et Nord-Ouest) et Ouest;
 - En comparaison avec les périodes hivernale et printanière, la force du vent est de moindre intensité en été et en automne : le maximum se produit en décembre et le minimum durant le mois de juillet.
- **Le sirocco** Vent chaud et sec provenant du Sud, le sirocco est fréquent pendant la période estivale. Ce vent desséchant commence réellement à se manifester à partir du mois de Mars, avec une fréquence plus importante durant la saison estivale, où le maxima est enregistré en Août.

En résumé, le climat de la wilaya à l'exception du versant sud-ouest de l'oued Soummam (Haute Soummam) se caractérise par :

- des précipitations abondantes (+ de 700 mm en moyenne/an), dont le volume et l'intensité augmentent avec l'altitude et l'exposition (les reliefs les plus élevés et les versants exposés vers le nord sont les mieux arrosés),
- des températures froides en hiver et chaudes en été (exception faite des zones côtières) ;
- des gelées hivernales et printanières très fréquentes au niveau de la Haute Soummam et des hauts reliefs de l'arrière-pays,
- un enneigement, dont l'importance et la durée augmentent avec l'altitude jusqu'à devenir très contraignantes pour les territoires habités des reliefs les plus élevés (plus de 800 mètres),
- une longue période de sécheresse s'étalant sur les mois de Juin, Juillet et Août.

Bien que la wilaya de Bejaia soit relativement bien arrosée, ce qui lui permet de bénéficier d'une eau de surface appréciable, des conditions favorables pour la pratique en sec d'une gamme très diversifiée de cultures (variable selon l'étagement et l'exposition du relief) et d'une végétation naturelle luxuriante, il n'en demeure pas moins que son climat est aussi contraignant à plusieurs égards :

- Les gelées hivernales et printanières qui constituent un facteur limitant pour la pratique de certaines cultures maraîchères et d'espèces arboricoles à floraison précoce ;
- une longue période chaude et sèche (Juin à Septembre), qui constitue une contrainte pour la pratique des cultures en sec ;
- La forte intensité des pluies, qui se traduit, compte tenu du relief chaoté, par l'érosion des sols, les inondations, et la dégradation des voies de communication ;
- L'enneigement, qui limite les mouvements des populations des hautes montagnes et les soumet à l'isolement avec toutes les conséquences qui en découlent sur le plan de l'approvisionnement (denrées alimentaires, gaz butane pour le chauffage, etc.).

1.3 Le réseau hydrographique

La wilaya de Bejaia est disséquée par un réseau hydrographique dense et important, ce qui fait la richesse de ses ressources en eau de surface et la beauté de ses paysages pittoresques. Les oueds de la wilaya sont circonscrits au sein de trois bassins versants, dont le plus important est celui de l'Oued Soummam.

1.3.1 Le bassin versant des côtiers Algérois-est

Ce bassin est représenté au niveau de la wilaya de Bejaia par le sous bassin côtiers de cap Sigli, qui correspond essentiellement au territoire des communes de Beni-Ksila, Toudja, Bejaia, Adekar et Taourirt Ighil.

1.3.2 Le bassin versant de l'oued Soummam

Ce bassin est drainé par l'oued Soummam, un oued qui travers la moitié Ouest de la wilaya et la divise en deux entités géographiques bien distinctes : le versant Nord et Sud de l'oued Soummam. Il est composé de plusieurs sous bassins, dont pour la wilaya de Bejaia.

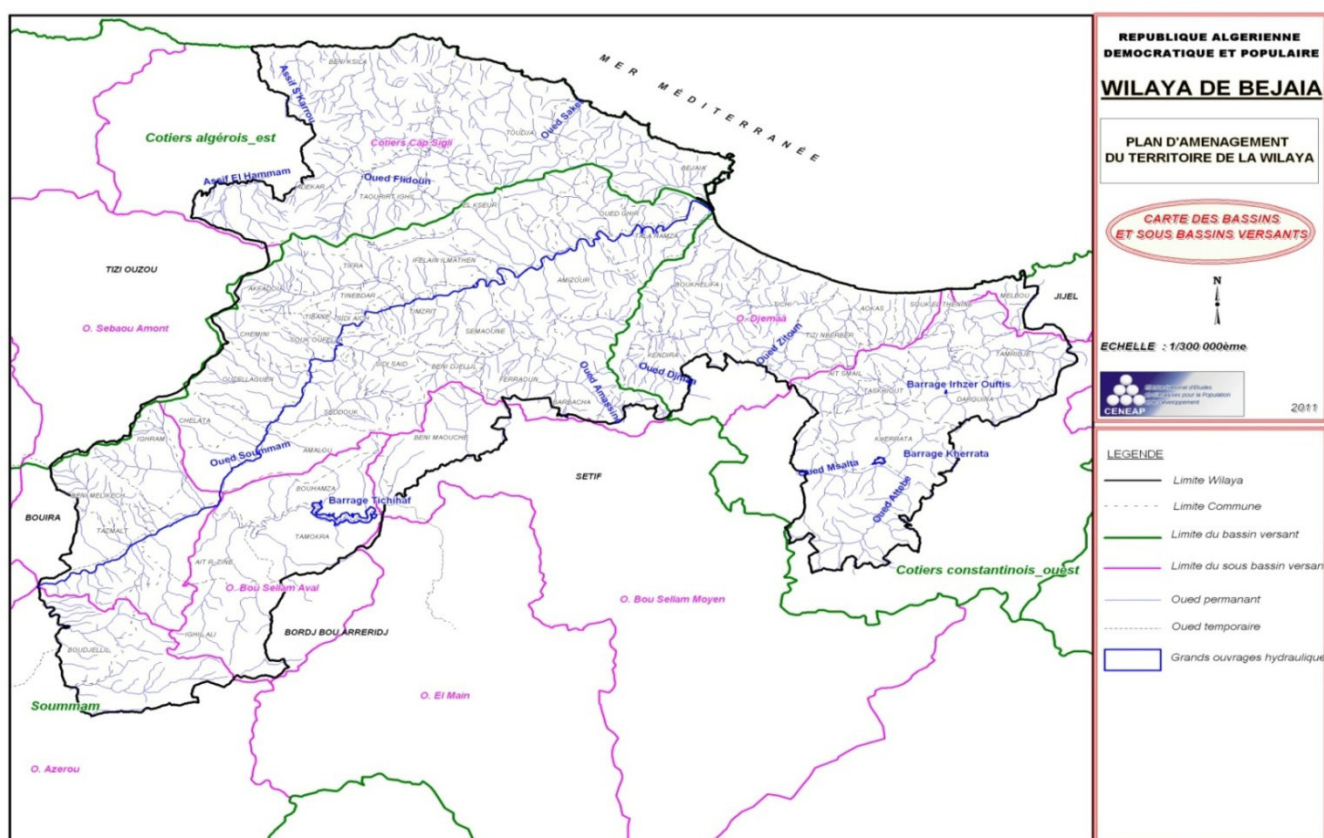
- **Le sous bassin de l'oued Sahel Aval**
Ce sous bassin à cheval sur les wilayas de Bouira (lieu où prend naissance l'oued Sahel) et Bejaia (lieu où il se confond avec l'oued Soummam), correspond au territoire des communes de : Tazmalt, Akbou Beni Milkech et Ighram.
- **Le sous bassin de l'oued Soummam maritime**
Ce sous bassin, qui couvre principalement le territoire des communes de : Chelata, Ouzellaguen, Chemini, Akfadou, Tifra, Tinebdar, Tibane, Sidi Aich, Souk Oufella, Ifelain Ilmathen, Leflaye, Sidi Ayad, El Kseur, Oued Ghir, Amalou, Seddouk, Sidi Said, Timzrit, Beni Djellil, Semaoune, Ferraoune, Barbacha, Amizour et Tala Hamza, est drainé par l'oued Soummam, dont les principaux affluents sont les oueds : Ghir, Amizour, Beni Melikech, Seddouk, Bou Sellam, Amassine.
- **Le sous bassin de l'oued Bou Sellam aval**
Ce sous-bassin est drainé par l'oued Sellam, un oued qui prend naissance dans la wilaya de Sétif avant de se jeter dans l'oued Soummam. Il correspond au territoire des communes de : Ighil Ali, Ait Razine, Tamokra et Bouhamza. Il abrite le barrage de Tichihaf.
- **Le sous bassin de l'oued Bou Sellam Moyen.**
Il correspond au territoire de la commune de Beni Maouche. Le bassin versant de l'oued Soummam est aussi riche en eau souterraine. Les deux nappes alluviales de la Soummam (Haute et Basse Soummam) offre un potentiel mobilisable estimé à 62 Mm³/an.

1.3.3 Le bassin versant des côtiers Constantinois-ouest

Il représente la partie Est de la wilaya, qui est répartie en trois sous bassins :

- **Le sous bassin de l'oued Djemaâ**
Ce sous-bassin correspond au territoire des communes de Boukhelifa, Tichy, Aokas, Souk El Tenine, Kendira et Tizi Nberber. Il est drainé par une multitude de petits oueds côtiers, dont les principaux sont les oueds Djemâa et Zitoun.
- **Le sous bassin des côtiers Jijeliens**
Ce sous bassin est concerné uniquement par le territoire de la commune de Melbou.
- **Le sous bassin de l'oued Agrioun**
Ce sous-bassin correspond au territoire des communes situées sur les reliefs des Babors : Kherrata, Ait Smail, Taskriout, Darguina et Tamrdjet. Il est drainé par une multitude d'oueds, dont les plus importants sont : Agrioun, Attebe, Msalta et Ighzer Oufdis. Il abrite les barrages de Kherrata et Ighzer Oufdis.

Carte 3 : Carte des Bassins et sous Bassins versant



Source : Plan d'aménagement du territoire de la wilaya de Bejaia.

2. Population

L'étude de la population et de sa dynamique démographique est d'une importance fondamentale. Elle permet de donner une vision claire sur les caractéristiques

démographiques de la population de la wilaya de Bejaia : son évolution dans le temps, sa répartition spatiale et sa densité. L'analyse s'est essentiellement basée sur les données du RGPH de 2008 (résultats définitifs). Pour certains aspects, nous évoquerons les prévisions et estimations citées dans la monographie de wilaya de 2011, et qui esquisse déjà certaines tendances de la structure de la population après le RGPH.

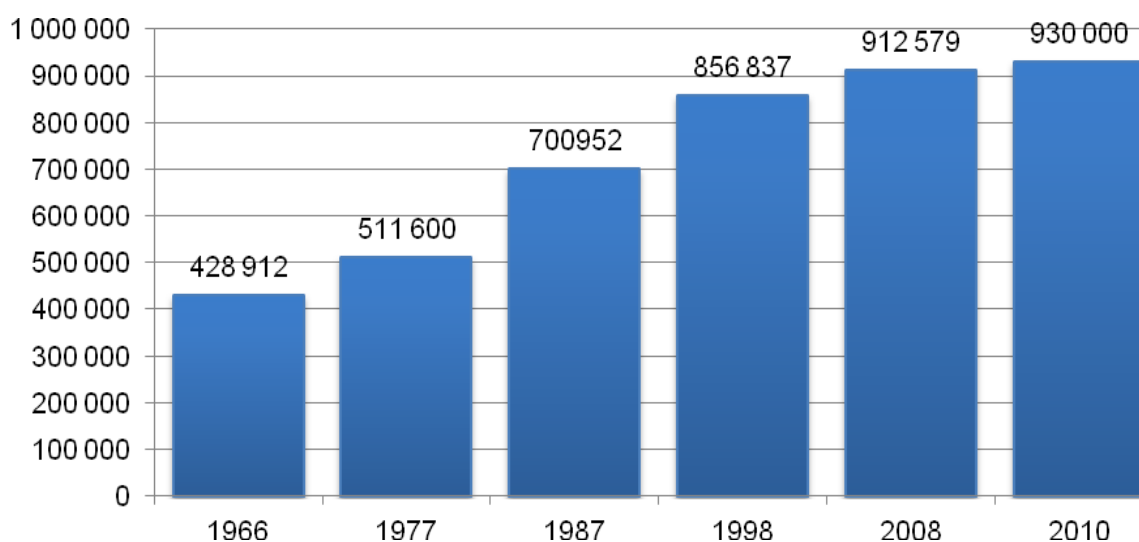
2.1 Evolution du poids démographique

Au premier recensement de l'Algérie indépendante (RGPH 1966), la population de la wilaya de Bejaia était estimée à 428 912 habitants. Dix ans après, en 1977, cette population évolue pour atteindre les 511 600 habitants. Ce qui place le taux d'accroissement moyen annuel autour de 1,60%. La faiblesse du taux pourrait s'expliquer par un phénomène de migration des populations de la wilaya vers des centres urbains importants de la région Nord Centre mais aussi vers l'Est.

Entre 1977 et 1987, la population de la wilaya a augmenté pour atteindre les 700 952 habitants. Ceci est un record pour l'accroissement de la population après l'indépendance, car la population a cru de plus du tiers en dix ans (plus de 37%), avec des taux d'accroissement annuels moyens avoisinant les 3,20%. Ceci, en dépassement des taux nationaux qui étaient pour la même période de 3,06%. Ceci pourrait s'expliquer par le fait que c'est durant cette période que Bejaia été devenue wilaya ce qui a induit une amélioration des conditions sanitaires et le développement des activités économiques.

Durant la décennie (1987-1998), le taux d'accroissement moyen s'est légèrement décéléré mais cette fois-ci s'est situé légèrement au-dessous de la moyenne nationale (respectivement 1,85% contre 2,15%). Conséquences des différents déterminants de la dynamique démographique notamment les migrations, c'est peut-être la période où Bejaia avait connu des taux convenables, mais cette moyenne cache des taux élevés pour les grandes agglomérations urbaines de la wilaya et des taux faibles dans les centres ruraux.

Graphique 7 : Evolution de la population de la Wilaya de Bejaia (1966 – 2008)



Sources : Elaboré à partir des résultats officiels des RGPH et DPSB

Le taux d'accroissement annuel moyen enregistré au cours de la période 1998-2008 était de l'ordre de 0,6 % contre 1,6 % au niveau national. Ceci est dû à la forme de peuplement humain de la wilaya, de forme rurale montagnaise (qui s'est inversée en 2008 avec plus de

50% de population urbaine), et qui, malgré les efforts soutenus de l'état et des autorités locales, n'arrive pas à freiner définitivement cette hémorragie démographique.

Notons que comparativement au taux national, la population algérienne a triplé en 42 ans (entre le 1^{er} RGPH de 1966 et celui de 2008), alors que la population de la wilaya a plus que doublé elle est estimée en 2011 à 935 200 habitants (DPSB).

2.2 Les modes de peuplements et répartition spatiale

La répartition spatiale de la population à travers le territoire obéit à plusieurs facteurs, dont les principaux sont : les conditions d'accès au territoire, les conditions du relief, le statut administratif des agglomérations, le niveau de développement économique et social et l'accès à l'emploi et la spécificité sociologique des populations locale. Globalement, la wilaya de Bejaia est structurée en 52 communes, agencées en 19 daïras. Au dernier RGPH de 2008, la distribution spatiale de la population totale de la wilaya se présentait comme suit:

- Agglomération chef-lieu (ACL) : 61,28%,
- Agglomération secondaire (AS) : 26,32%,
- Population agglomérés totale (ACL + AS): 87,59%
- Zone éparse (ZE) : 12,41%

Tableau 23 : Répartition de la population de la wilaya de Bejaia (commune / dispersion)

Communes	ACL	AS	ZE	ACL + AS
TIBANE	99,71%	0,00%	0,29%	99,71%
BEJAIA	98,96%	0,26%	0,78%	99,22%
TINEBDHAR	97,28%	0,00%	2,72%	97,28%
B. MELIKECHE	94,94%	0,00%	5,06%	94,94%
SIDI-AICH	93,44%	6,56%	0,00%	100,00%
LEFLAYE	93,01%	0,00%	6,99%	93,01%
I. OUZELLAGUEN	89,81%	7,41%	2,78%	97,22%
AKFADOU	86,43%	12,35%	1,21%	98,79%
TAZMALT	85,01%	5,96%	9,02%	90,98%
TALA-HAMZA	79,83%	14,38%	5,79%	94,21%
EL-KSEUR	79,01%	0,00%	20,99%	79,01%
FERAOUN	78,57%	19,86%	1,57%	98,43%
AKBOU	71,86%	27,84%	0,30%	99,70%
IGHRAM	70,52%	28,44%	1,04%	98,96%
SEDDOUK	67,60%	23,37%	9,02%	90,98%
KHERRATA	67,43%	10,95%	21,62%	78,38%
TIMEZRIT	66,57%	31,58%	1,85%	98,15%
CHEMINI	61,31%	38,69%	0,00%	100,00%
IGHIL-ALI	60,91%	30,48%	8,60%	91,40%
SOUK-OUFELA	59,48%	40,30%	0,22%	99,78%
SEMAOUN	56,45%	32,85%	10,70%	89,30%
TICHY	55,55%	30,22%	14,23%	85,77%
AIT-R'ZINE	54,47%	39,15%	6,37%	93,63%
TAMOKRA	54,13%	41,08%	4,79%	95,21%
AMIZOUR	54,08%	27,14%	18,78%	81,22%
BOUHAMZA	51,60%	42,56%	5,84%	94,16%
TASKRIOUT	11,28%	81,35%	7,37%	92,63%
TIFRA	6,11%	81,08%	12,81%	87,19%
ADEKAR	13,97%	75,80%	10,23%	89,77%
BARBACHA	18,92%	71,41%	9,67%	90,33%

M' CISNA	22,65%	69,70%	7,66%	92,34%
KENDIRA	20,26%	63,63%	16,11%	83,89%
B. DJELLIL	33,75%	62,58%	3,68%	96,32%
T. IGHIL	28,19%	60,60%	11,21%	88,79%
BOUDJELLIL	29,52%	56,34%	14,14%	85,86%
CHELLATA	35,28%	54,47%	10,26%	89,74%
AIT-SMAIL	29,03%	52,24%	18,73%	81,27%
AMALOU	36,80%	52,07%	11,14%	88,86%
B- MAOUCHE	31,66%	50,13%	18,22%	81,78%
F. EL-MATHEN	33,86%	50,06%	16,08%	83,92%
TAMRIDJET	0,00%	16,95%	83,05%	16,95%
D. EL-KAID	4,77%	36,97%	58,27%	41,73%
BOUKHLIFA	10,03%	41,05%	48,93%	51,07%
MELBOU	22,53%	29,55%	47,92%	52,08%
DARGUINA	22,62%	39,65%	37,73%	62,27%
T. N'BERBER	24,28%	43,88%	31,83%	68,17%
BENI-K'SILA	23,42%	46,18%	30,40%	69,60%
OUED-GHIR	37,36%	35,43%	27,21%	72,79%
S. EL-TENINE	44,22%	29,77%	26,01%	73,99%
TOUDJA	29,75%	45,68%	24,57%	75,43%
AOKAS	45,45%	39,70%	14,85%	85,15%
SIDI-AYAD	47,41%	39,56%	13,03%	86,97%
Total Wilaya	61,28%	26,32%	12,41%	87,59%

Source : établie à partir des données de la DPSB.

Le mode peuplement de la wilaya de Bejaia est régi par trois facteurs :

- Les conditions d'accès au territoire : les zones qui assurent les besoins socioéconomique, qui disposent d'une infrastructure routière important et d'un système d'information et de communications importants sont celle qui abritent les plus forte concentrations de populations.
- Les conditions du relief : plus le terrain est accidenté, plus il est difficile de trouver des assiettes foncières capables offrir les conditions indispensable à la création de villes dotées d'équipement appropriés,
- Le statut administratif des agglomérations : les principales agglomérations sont généralement des chefs-lieux de daïra.

Par ailleurs, la distribution des populations en milieu rural est fortement marquée par le caractère villageois.

3 Les infrastructures de Bases.

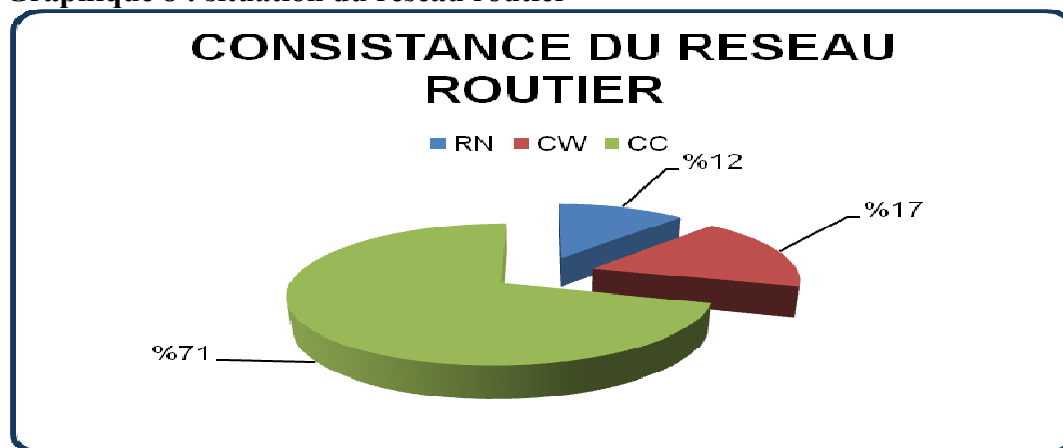
Dans cette section nous exposons les différentes infrastructures de base qui permuterons a la wilaya de Bejaia de s'inscrire dans un axe de développement, a savoir ; le Réseau routier, le Réseau ferroviaire, le Réseau portuaire, et le Réseau de télécommunication.

3.1 Le réseau routier

Le territoire de la wilaya de Bejaia est desservie par un important réseau routier d'une longueur totale de 3750,760 Kms ; ce réseau est constitué de 444,200 Kms de Route Nationale (RN), de 659,000 kms de chemins de wilaya (CW) et de 2647,560 Kms de chemins communaux (CC), on relève, toutefois, pour cette dernière catégorie un tronçon de son linéaire de 831,540 Kms en mauvais état, soit 22,17% du réseau global. Le réseau des pistes,

observé au niveau de plus des deux (2/3) des communes, dont le linéaire de 510,04 Kms, contribue certainement à la facilitation des déplacements des personnes et des marchandises. Globalement, le réseau, hors-pistes, est prédominé par les chemins communaux qui représentent plus des deux tiers (2/3), soit 71% du réseau global de la wilaya.

Graphique 8 : situation du réseau routier



Source : Etablie a partir des données de la D T P

La situation globale du réseau, y compris le linéaire des pistes évalué à 510 km est peu reluisante (figure 8). En effet, le niveau de maintenance en bon état chute à 48,28% du réseau global de la wilaya. L'essentiel du réseau est constitué de chemins communaux et de pistes qui à eux seuls, représentent près des trois quart (3/4) du réseau, soit 74,11 % du linéaire total. Le niveau de dégradation relevé, particulièrement au niveau des chemins communaux et des pistes, constitue en période hivernale rude un facteur bloquant le déplacement voir l'isolement de la population notamment celle localisée dans les parties montagneuses de la wilaya.

Dans le domaine des voies de communications, en plus des voies maritimes et aériennes, le fonctionnement de la wilaya s'opère à travers des axes routiers structurants de niveau national. On relève de fortes sollicitations pour au moins trois grands axes :

- Le prolongement de la RN 12, constitue une liaison structurante avec les wilayas du centre et de l'ouest du pays, l'axe est composé de la RN 26 d'une distance de 62,400 Km a atteint un niveau maximum de sollicitation, de plus cet axe se trouve être le couloir privilégié d'urbanisme.
- La route nationale n°12 distante de 69 Kms, auquel est greffée la RN 34, constitue quant à elle un deuxième grand axe de communication et de liaison avec les autres wilayas du centre (Tizi-Ouzou, Boumerdes, Alger, Blida, Médéa etc.....). Cet axe de niveau national assure des liaisons inter- communales et de dessertes des zones Ouest et Sud-Ouest de la wilaya.
- L'axe du littoral formé de la RN 24 (60,5Kms) et de la RN 09 (jonction S.E.Tenine-RN 43) prolongée de la RN 43 sur un linéaire de 11,500 Kms, constitue non seulement une liaison entre la wilaya de Bejaia et les Wilayas de Tizi-Ouzou et de Jijel, mais un important atout pour le développement du tourisme dans la wilaya.

En matière de distribution par commune, sept (07) communes possèdent un réseau dont le linéaire dépasse les 100 Kms, il s'agit des communes de Béjaia (343,800 Kms), de Boukhelifa (208,400 Kms), Toudja (175,100 Kms), Amizour (154,700 Kms), Barbacha (114,400 Kms), Kherrata (107,900 Kms) et Tichy (102,900 Kms). Le plus petit réseau, d'une longueur de 11 Kms, revient à la commune Tibane. On relève par ailleurs, que l'important

réseau routier de la commune de Bejaia est composé de près de 9/10^{ème} de chemins communaux ; chemins dont le linéaire est à 20% en très mauvaise état. La sensibilité du milieu agressivité du relief, la géologie des sols sont les causes de la dégradation d'une grande partie du réseau, notamment celui relevant des chemins communaux situés en zone montagneuse.

Carte 4 : Réseau routier de la wilaya de Bejaia



Source : Plan d'aménagement du territoire

3.2 Le réseau ferroviaire

S'agissant des infrastructures ferroviaires, la wilaya de Bejaia dispose d'une seule voie ferrée d'une longueur de 90 km qui remonte toute la vallée de la Soummam sur 9 gares aux principaux centres urbains de la vallée de la Soummam, pour relier au niveau de Béni Mansour Bejaia au réseau national. Il est à noter que la part du transport ferroviaire dans le transport des voyageurs ne cesse de diminuer ces dernières années. Une diminution due à la concurrence exercée par le transport routier, depuis l'ouverture de ces secteurs au privé, et à d'autres facteurs liés par le transport routier, depuis l'ouverture de ce secteur au privé et à d'autres facteurs liés au transport par rail.

3.3 Le réseau aéroportuaire

L'aéroport de Bejaia est classé 4ème au niveau national, c'est aussi un aéroport international de 2ème classe nommé Abane Ramdane: situé à 5 km au sud de la ville de Bejaia. L'aéroport est desservi par la compagnie nationale algérienne Air Algérie et par les compagnies aériennes Tassili Airlines et Aigle Azur, ces vols sont destinés principalement pour les villes:

- Les villes algériennes d'Alger, d'Oran, d'Hassi-Messaoud, Biskra et d'Hassi R'Mel.
- Les villes françaises de Paris, Lyon et Marseille.

3.4 Le réseau portraire

Le port de Bejaia offre de bonne commodité de par sa proximité aux autres infrastructures de transport (aéroport, voie ferroviaire, infrastructure routier). Ils constituent un atout stratégique pour toute la région aussi bien pour le transport de marchandises que celui des voyageurs. Il se compose de trois bassins :

- Le bassin de l'avant-port, d'une superficie de 75 ha et des profondeurs qui varient de 10,5 à 13.5 m, est spécialisé dans le traitement des pétroliers.
- Le bassin du vieux port de 6.1 à 7.4 m, est réservé au traitement de marchandises générales et au transbordement de passagers.
- Le bassin de l'arrière port, d'une superficie de 55 ha et des profondeurs qui varient de 8 à 9,3 m, traite de marchandises générales.

Le port de Bejaia connaît ces dernières années une dynamique certaine en raison, entre autres, de ses équipements et des services qu'offre l'EPB (entreprises de gestion).

3.5 Le réseau de télécommunication

En matière de télécommunications, la Wilaya est dotée des infrastructures suivantes :

- 118 bureaux de poste en plein exercice ,06 guichet annexe, capacité des centraux téléphoniques : 104 648 lignes, Nombre d'abonnés 85 895, 01bureau pour 7 881 habitants.
- Concernant l'internet la wilaya compte 31128 appareils ADSL avec un nombre d'abonnés de 28391 au 31/12/2011.

Conclusion

Après l'étude des différentes composantes du territoire, nous avons pu tirer les conclusions suivantes :

Même si le relief de la région est difficile vu son caractère montagneux, cela n'est pas insurmontable grâce à la mise en valeur de ses potentialités au profit d'un développement adéquat.

Le climat de la région est très favorable à l'occupation de sol par l'homme et à la pratique de plusieurs activités comme l'industrie, l'agriculture, le tourisme, etc.

Les ressources hydriques de la région sont considérables, il suffit d'augmenter le taux de mobilisation et de bien gérer et répartir les eaux mobilisées pour satisfaire sans difficultés les différents besoins en eau.

La population de la région connaît une mutation depuis une quinzaine d'années donnant à sa structure une nouvelle image caractérisée par un rétrécissement de sa base et la croissance de la population en âge de travailler, une force productrice importante qui aurait contribué à la création de la richesse. Enfin, on note que la wilaya de Bejaia dispose d'une infrastructure de base importante qui facilitera l'activité économique.

Chapitre V

Chapitre V

La relation entre l'agriculture et le tourisme dans la wilaya de Bejaia

L'agriculture et le tourisme sont deux secteurs interdépendant et fortement structuré sur le plan socioéconomique. La combinaison entre l'agriculture et le tourisme peut donner lieu à un certain nombre de synergies cela par, la valorisation et la vente des produits de terroir, la variété la qualité de la gastronomie locale que désire consommer les touristes pendant leur visites, l'entretien du paysage qui offre des activités de loisir en pleine nature. L'existence de synergie entre l'agriculture et le tourisme n'empêche pas la création d'un certain nombre de conflits entre les deux secteurs notamment les conflits d'usage sur l'eau et le foncier.

La wilaya de Bejaia se caractérise par une agriculture dominée par les cultures arboricoles, avec en premier position l'olivier avec 77% de la SAU et le figuier avec 23 % de la SAU et un tourisme de masse concentré sur la bonde littorale. L'objectif dans ce cinquième chapitre est de voir quels types de synergie et de conflits peuvent-ils être créés entre l'agriculture et le tourisme. Ce chapitre sera composé de trois sections, la première sera consacré à la présentation du secteur de l'agriculture dans la wilaya de Bejaia est son impact sur l'activité touristique, la deuxième section sera consacré à son tour à la présentation du secteur touristique dans la wilaya de Bejaia et son impact sur l'agriculture, la trois section sera consacré à la récapitulation des synergies et conflits entre les deux secteurs dans la wilaya de Bejaia.

1 Le secteur de l'agriculture dans la wilaya de Bejaia : état des lieux

La Wilaya de Bejaia s'étend sur un territoire de 322,348 ha, occupé aux quatre cinquièmes par un relief montagneux prononcé. Les massifs de Bouhatem, du Djurdjura au Nord et les massifs de Bousellam et des Babors, au sud, sont séparés par la vallée de la Soummam, sur plus de 70 Km de long et 2 à 4 Km de large.

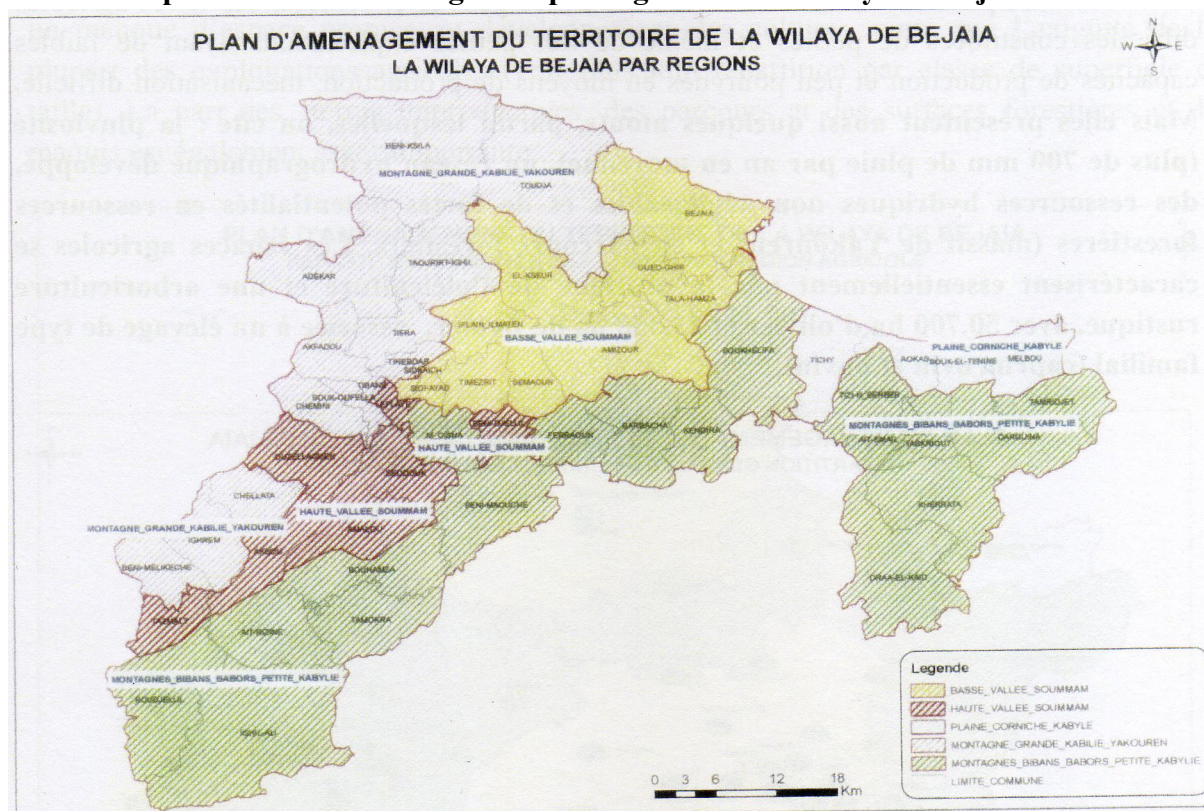
Sur le plan de la superficie agricole, la Wilaya de Bejaia couvre une superficie agricole totale (SAT) de 287 294 ha. A partir de cette SAT, on peut compter une surface agricole utile (SAU) de 130 348 ha (45% de la SAT), dont seulement 6500 ha sont irrigué soit près de 5% de la SAU. Une bonne partie de la SAT est composée de terres improductives représentant 34,446 ha (soit environ 12% de la SAT). Mais au-delà de la SAT, la Wilaya est réputée pour ses terres occupées par les forêts et maquis : 122,500 ha ; mais aussi par des terres peut riches¹.

¹ Direction des services agricoles, Bejaia 2011

1.1 Répartition des terres par zone agricole²

Nous pouvons distinguer 5 zones agricoles qui sont identifier dans la carte suivent :

Carte 5 : Répartition des terres agricole par région dans la wilaya de Bejaia.



Source : Plan d'aménagement du territoire de la wilaya de Bejaia.

1.1.1 La zone de la Haute Vallée de la Soummam :

Même si elle ne représente que 17% de la part de la SAU totale de la Wilaya, elle arrive en première position avec une SAU représentant 74% de la S.T de la zone. C'est une zone en effet fortement potentielle et qui met en valeur presque l'ensemble des potentialités en terres et en eau, et ce grâce à des systèmes de production intensifs, le long de la vallée et sur les nombreuses zones de piémonts.

1.1.2 La zone de la Basse Vallée de la Soummam

Elle dispose de près de 42% de la SAU totale de la wilaya, mais elle ne valorise en SAU que 47,5% de la surface totale de la zone. C'est une zone assez fortement potentielle, développant essentiellement les cultures maraichères et l'arboriculture fruitière. Sur ses terres, l'agriculture intensive y domine (on y compte 1530 ha de terre irriguées). L'irrigation y est pratiquée par réseaux (2500ha équipés) et par pompage des oueds. Cependant, son espace est assez étroit, les sous zones de piémonts sont plus importants que les sous zonent de plaine proprement dites. Par ailleurs et même si ses terres sont fortement sollicitées par les pratiques agricoles, cette zone fait face à un important mitage et à une consommation effrénée de la part

² Plan d'aménagement de territoire de la wilaya de Bejaia, 2012

des secteurs de la construction. Les terres qui logent la rivière de la Soummam sont des plaines fertiles et d'un grand potentiel agricole (arboriculture fruitière). La longueur totale de la vallée de la Soummam est de 80 Km, sa largeur maximale est de 4 Km (au niveau d'Elkseur-Amizour). La plaine de la Soummam se termine dans l'embouchure de l'Oued Soummam qui se jette à la Méditerranée en fin de parcours.

1.1.3 La zone de montagne des Bibans et des Babors de la petite Kabylie : Elle forme essentiellement les parties nord-est et sud-est du territoire de la wilaya et est formée par des espaces de montagne, des piémonts, des vallées et des crêtes. C'est un ensemble de terroir agricole d'une vieille civilisation berbère à régime foncier privé familial (melkia), avec des terres de petite dimension, morcelées et la plupart du temps en situation d'indivision. Les valorisations agricoles les plus en vue se font essentiellement au niveau des petites vallées, des piémonts et des collines. En fait et malgré sa situation particulière, cette zone valorise pas moins de 43% de la SAU de la wilaya et près de 40% de la surface totale de la zone. C'est une zone propice au développement de l'oléiculture, de l'arboriculture rustique et de l'élevage bovin et ovin, avec cependant des sols peu profonds et souvent érodés. Il existe dans cette zone de sérieuses contraintes à la mise en valeur agricole et qui se résument en : une pluviométrie certes importante mais insuffisante, des ressources hydriques mobilisées assez limitées, des cas persistants de gelées tardives mais aussi des cas de sécheresses constatées d'une année à l'autre.

1.1.4 La zone de montagne de l'Akfadou et du Djurdjura : c'est une autre zone de montagne difficile d'accès et peu pourvu en terres agricoles. Elle est formée par les monts de haute à moyenne altitude au nord-ouest de la wilaya à la jonction avec les communes montagneuses de la wilaya de Tizi-Ouzou, et ne représente en tous et pour tous que 17% de la SAU totale de la wilaya. Sa SAU représente près de 30% de la surface totale. Cet ensemble montagneux est surtout riche en ressources forestières diverses. Il est moyennement peuplé mais assez peu mis en culture. Les principales contraintes à la mise en valeur agricole dans cette zone se résume dans les constats suivent : des zones enclavées avec pentes relativement fortes, des zones gélives et ventées, des terres agricoles difficiles constituées de petites et même de très petites exploitations ayant de faibles capacités de productions et peu pourvues en moyens de production, mécanisation difficile. La zone présente aussi quelques atouts, parmi lesquelles, on cite : la pluviosité (plus de 700 mm de pluie par an en moyenne), un réseau hydrographique développé, des ressources hydriques non négligeables et fortes potentialités en ressources forestières (massif de Yakouren) et en parcours forestiers. Les espaces agricoles se caractérisent essentiellement par la pratique de l'oléiculture et une arboriculture rustique, avec 50 700 ha d'olivier et 13 350 ha de figuier, associée à un élevage de type familial (caprin, ovin et bovin).

1.1.5 La zone de la Corniche Kabyle : C'est une petite zone ne représentant que 3% de la SAU totale de la wilaya, mais dont les terres sont assez riches disposant d'une SAU représentant 28% de la surface totale de la zone. Malgré sa faible SAU, cet espace est très prisé, la grande productivité de ses terres le propulse au rang de surface agricole par excellence et sa proximité du rivage lui confère une valeur touristique de premier rang. Cette double vocation à été d'ailleurs à l'origine de l'apparition de conflits d'usage entre le secteur agricole et celui des services, et plus précisément le tourisme. Par conséquent, cet espace n'arrive pas à définir avec clarté sa propre vocation.

Ce double usage de l'espace littoral est ainsi caractérisé par une faible productivité agricole et par des investissements touristiques déstructurés et peu intégrés avec leur espace d'implantation. Les terres agricoles dans cette wilaya sont en majorité caractérisées par un

relief difficile, un manque d'espace propice au développement des cultures, ainsi que l'exiguïté de la plupart des exploitations agricoles, la part des terres improductives, des parcours et des surfaces forestières et de maquis est également assez importante.

Ainsi, après l'étude du contenu des 5 zones agricoles de la wilaya de Bejaia, nous pouvons constater que hormis la haute vallée de la Soummam et, à un degré moindre, la Basse vallée de la Soummam, la plupart des zones n'offre que peu de possibilités au développement intensif des cultures. Les conditions de relief essentiellement montagneux et piémontais et le manque de terres fertiles incitent donc à faire plus d'efforts en matière d'intensification notamment le recours aux techniques culturales adaptées.

1.2 Evolution de la production agricole dans la wilaya de Bejaia

Dans ce point, nous allons étudier l'évolution de la production végétale et animale, pour mieux voir les potentialités en matière de production agricoles de la wilaya de Bejaia.

1.2.1 Evolution de la production végétale

Nous allons nous intéresser à l'évolution de la production céréalière, jachère et maraîchère, à base de statistiques ressenties délivrées par la direction des services agricoles de la wilaya de Bejaia.

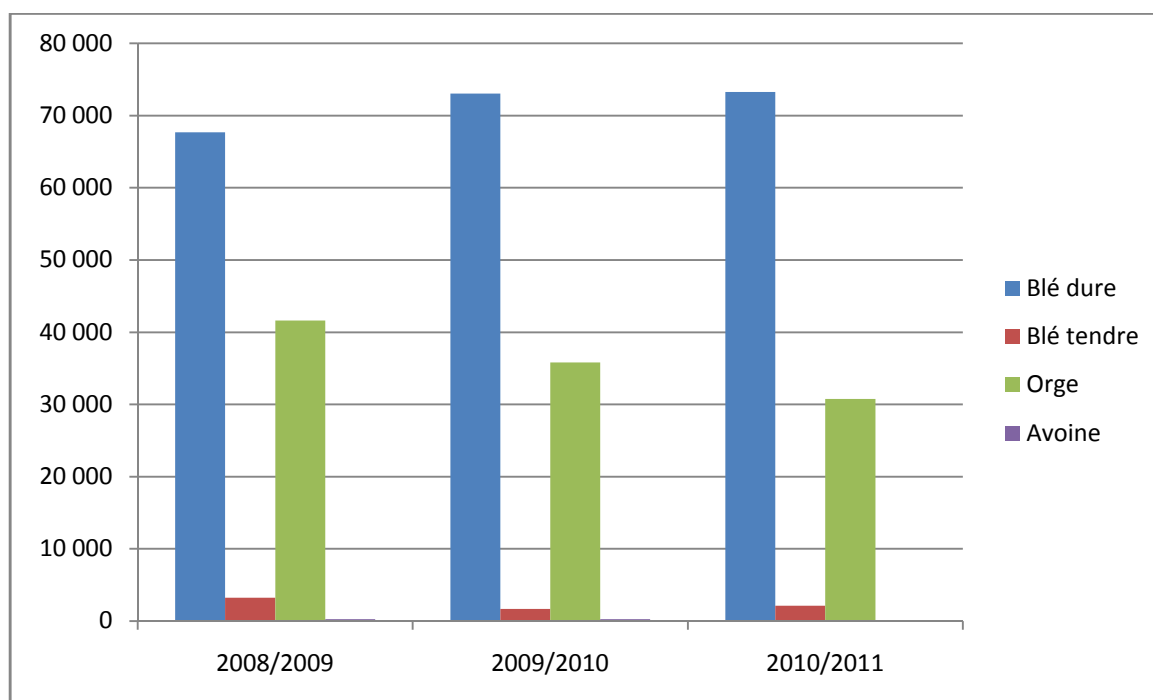
1.2.1.1 La production céréalière

Les superficies pour quartes céréales (Blé dure, Blé tendre, Orge, Avoine) sont comprises selon les campagnes, entre 6480 ha (2010/2011) et 7064 ha (2008/2009). Les rendements à leurs tours ont augmenté de 13qx/h en (2007/2008) à 18qx/h en (2010/2011) pour le blé dure et l'orge, tandis que les rendements pour le blé tendre et l'avoine ont resté stagnés au tour des 13qx/h et 10-11qx/h respectivement. En conclusion, les cultures céréalières sont en état de stagnation, avec des productions irrégulières d'une année à l'autre, car la production céréalière occupe uniquement 4,98% de la SAU de la wilaya de Bejaia.

Tableau 24 : Superficies, productions et rendements des principales cultures céréalières 2008-2011.

Espèces	2008/2009			2009/2010			2010/2011		
	Sup (ha)	Prod (qx)	Rend qx/ha	Sup (ha)	Prod (qx)	Rend qx/ha	Sup (ha)	Prod (qx)	Sup (ha)
Blé dur	4 221	67669	16	3 994	73037	18	4 492	73248	18
Blé tendre	240	3 218	13	135	1690	13	192	2 115	13
Orge	2 578	41627	16	2 002	35842	18	1 844	30749	18
Avoine	25	250	10	23	260	11	15	150	11
Total	7064	112746		6154	110829		6 480	106262	

Source : direction des services agricole, Bejaia 2011

Graphique 9 : Productions des principales cultures céréalières 2008-2011.

Sources : Directions des services agricole, Bejaia 2011

1.2.1.2 Les productions maraîchères

Nous allons nous intéresser à la production de la tomate industrielle et la pomme de terre.

- **La tomate industrielle :** le taux de réalisation pour cette culture n'est que 37,22%, ce qui est très loin de l'objectif fixé en 2011, celui de produire 27 600qx, alors que la production été de 10 274qx en 2011. La tomate industrielle est une filière complexe qui a subi un effondrement dans un passé récent, notamment dans les régions de prédilection de la culture, plus à l'est du pays (Wilaya de Annaba, Guelma, Skikda, El Tarf). C'est une filière qui peine à se lever, malgré les mesures de subvention arrêtées par le gouvernement pour se relancé.
- **La pomme de terre :** on ce qui concerne la pomme de terre, les objectifs ont été atteints à 96%. La filière a bénéficié d'importantes mesures de soutien de la part du gouvernement, en vue d'enrayer les pénuries récurrentes et la spéculation sur les prix, en conséquence.

Les objectifs de réalisation durant la campagne 2010/2011, ont connu diverses fortunes. Alors que pour certaines spéculations les objectifs n'ont pas pu être attendants (les céréales, les légumes secs, les cultures industrielles dont la tomate industrielle, la pomme de terre...), pour d'autres, ils ont été attendus (les cultures fourragères, le maraichage, les agrumes...) ; pour les produits oléicoles les objectifs ont été tout juste atteints.

Tableau 25 : Objectifs de production et productions réalisées durant la campagne 2010/2011

Unité : Quintaux

Filière	Objectif de production 2011 (qx)	Production 2011 (qx)	Taux de réalisation (%)
Légumes secs	13 300	8 240	61,95
Tomate	27 600	10 274	37,22
Tabac	1 500	1 515	101,00
Pomme de terre	119 700	114 735	95,85
Oignons	130 000	103 651	79,73
Viticulture	24 500	21 250	86,73
Agrumiculture	195 500	247 146	140,22
Arbo. Noyaux/ pépins	389 900	441 586	113,25
Oléiculture	798 100	802 766	100,58

Source : Direction des services agricoles, Bejaia 2011.

1.2.1.3 La production de légumes secs et de fourrages.

Le fourrage sec naturel est dominant avec 13 230 ha en culture (jachère), avec une production de 264 570 qx et un rendement de près de 20 qx/ha. Les cultures pour la production de fourrages secs artificiels occupent une surface de 2 395 ha, pour une production de 53 025 qx, soit un rendement de 22,14 qx/ha. Le fourrage vert artificiel a été cultivé sur une surface de 502 ha, pour une production de 91 315 qx, et un rendement de près de 182qx/ha. Les cultures fourragères sont en grande partie constituées de fourrages secs naturels, soit 82% de la surface totale, ce type de fourrage est connu pour sa faible qualité nutritive.

Tableau 26 : Superficie et production des légumes secs et cultures fourragères en 2011

Superficies et productions des légumes secs		
Espèces	Superficies récoltées (ha)	Productions (qx)
Fèves/ féveroles sèches	489	7 723
pois secs	29	292
Pois chiches	21	183
Haricots secs	06	42
Total	545	8 240
Superficies et productions des cultures fourragères		
Fourrages secs	2 395	53 025
Fourrages secs naturels	13 230	164 570
Sous total fourrages secs	15 625	317 595
Fourrages verts artificiels	502	91 315
Total	16 127	408 910

Sources : direction des services agricoles, Bejaia 2011

1.2.1.4 La production arboricole agrumes

La production d'agrumes en 2011, été de 174 146 qx, sur une superficie de 1 686 ha, avec un rendement moyen de 163 qx/ha. La production d'agrumes en 2011, à atteint un record de production, par rapport aux campagnes précédentes, les rendements moyens toutes espèces confondues sont de 162 qx/ha. La culture des agrumes correspond à la vocation agricole de la

région de Bejaia essentiellement montagneuses. L'arboriculture fruitière a bénéficié d'importants investissements de la part des pouvoirs publics au cours de la décennie précédente.

Tableau 27 : Superficies, production et rendement moyen des agrumes

Agrumes	Surfaces/production/ rendements
Superficie totale (ha)	2066
Superficie en rapport (ha)	1686
Superficies récoltée	1686
Quantités récoltées	174 146
Rendements moyen (qx/ha)	162,60

Sources : Directions des services agricoles, Bejaia 2011.

1.2.2 Evolution de la production animale

L'élevage occupe une place assez importante dans la wilaya de Bejaia. Outre les petits élevages (poulet de chair, poulet de ponte, apiculture), la wilaya enregistre des effectifs de gros élevages ovins, bovins, caprins assez importants.

- **Ovin** : ce cheptel a constitué et constitue traditionnellement une source de revenus d'appoint pour les petites exploitations agricoles et un capital de survie en période difficile. La wilaya de Bejaia a enregistré en 2011 environ 99 400 têtes dont 36 800 brebis soit environ 3 têtes d'ovins par exploitation agricole en moyennes).
- **Bovin** : ce cheptel est essentiellement localisé en zone de montagne et dans certaines enclaves en zones de piémonts et de collines de la wilaya, plus particulièrement au niveau des exploitations privées pratiquant le pâturage ou disposant de surfaces fourragères suffisantes, dans les EAC/EAI. La wilaya de Bejaia a enregistré en 2011 32 000 têtes dont plus de 11 900 vaches laitières (moins de 1 bovin par exploitation agricole en moyenne). Au cours de ces dix dernières années, les pouvoirs publics ont largement encouragé le développement et l'extension de la production laitière.
- **Caprins** : la wilaya de Bejaia a enregistré environ 42 000 têtes dont près de 20 000 chèvre, le cheptel caprin constitue un capital d'appoint pour quelques agriculteurs mettant en place des systèmes de production vivriers (autoconsommation) ; il est conduit de manière traditionnelle et ses rendements laitiers sont très faibles.
- **L'aviculture** : le poulet de chair est pratiqué à travers la presque totalité des communes de la wilaya, avec toutefois une très forte concentration au niveau des zones de piémonts et des plaines. En 2011 nous avons enregistré plus de 2 000 000 de poules pondeuses et plus de 4 000 000 poulets de chair. Ceci s'explique principalement par les conditions d'accès de la région qui sont favorables et qui lui offre une meilleure ouverture sur le marché régional à l'exception de quelques communes, le poulet de ponte et localisé dans pratiquement toutes les zones et au niveau de toutes les communes.
- **Apiculture** : avec plus de 35 000 ruches pleines en 2011. Même si l'apiculture est traditionnellement une activité familiale qui concerne surtout les communes et zones de montagne et de piémonts, elle a tendance à se généraliser et à s'implanter dans presque toutes les zones, et ce grâce notamment aux aides effectuées dans le cadre des différents programmes, notamment le programme PPDR, son extension et son évolution rapide peut s'expliquer aussi par les grandes potentialités en plantes mellifères dans la région (végétation forestière et plantation arboricoles).

Tableau 28 : Répartition des effectifs du cheptel de production

Effectifs	Nombre	
	2009/2010	2010/2011
Bovin	31 685	33 155
Dont : vache laitières	11 900	11 980
Ovins	99 360	99 580
Dont : brebis	36 885	36 770
Caprin	42 780	41 800
Dont : chèvre	19 700	20 320
Apiculture : ruche pleines	36 700	32 190
Aviculture		
Dont : poulet pondeuses	2 894 000	1 830 000
Poulet de chaire	1 514 960	4 860 000

Sources : direction des services agricoles, Bejaia 2011

1.2.2.1 La production animale rapportée à la population

Les productions animales déclarées pour la campagne agricole 2010/2011, rapportées à la population totale de la wilaya donnent les résultats suivants, par habitant et par an :

La viande rouge : la production de viande rouge rapportée à la population été en moyenne de 3,6 kg/personne, ce qui est un ratio extrêmement faible comparée au ratio moyen nationale qui est de 15Kg/personne/an.

Le lait : En 2011, la production laitière bovine rapportée à la population était de l'ordre de 40 litres /personne/an en moyenne, contre un ratio de consommation à l'échelle nationale de l'ordre de 120 litres/personne/an ce qui est très faible et démontre clairement que la wilaya est largement déficitaire en production laitière et que la filière lait doit être fortement soutenue.

Les produits avicoles : la relative progression de la production de la viande blanche et la production d'œufs on connue une progression relative au cours des deux dernières années. Mais cette progression n'a pas permis de satisfaire les besoins de la population locale. Puisque en 2011, on peut évaluer les disponibilités par personne et par an en moyenne comme suit :

- Viande blanche : moins de 14 Kg/personne/an
- Œufs : 35 unités/personne/an

Tableau 29 : Production de l'élevage en 2011

Nature	production
Œufs (1000 unités)	329 487
Lait (l)	38 430 580
Viande rouge (qx)	35 047
Viande blanche (qx)	132 029
Miel (qx)	1 378
Laine (qx)	812

Sources : Direction des services agricoles, Bejaia 2011

1.3 Caractéristiques de l'agriculture

La wilaya de Bejaia fait partie des régions formées par une forte proportion de petites et même de très petites exploitations agricoles détenant d'ailleurs l'essentiel des superficies. Ainsi, 97,20% du total des exploitations recensées ont moins de 10 ha et détiennent plus de 81% de la surface agricole totale de la wilaya. Sur les exploitations de moins de 10 ha, plus de 85,5% sont de très petites exploitations, c'est-à-dire ayant moins de 5 ha et détiennent un peu plus de la moitié de la SAU totale de la wilaya. C'est le genre d'exploitations qui domine dans les zones montagneuses et piémontaises et même au niveau de la vallée de la Soummam. C'est aussi le type d'exploitations qui mettent en valeur essentiellement les cultures permanentes et surtout l'oléiculture.

Les exploitations agricoles de 10 à 20 ha représentent à Paine 2,5 % de l'ensemble et détiennent toutefois plus de 12,5% de la SAU totale. Tandis que les exploitations de plus de 20 ha sont très minoritaires (moins de 0,5% de l'ensemble) et détiennent 6% de la SAU totale.

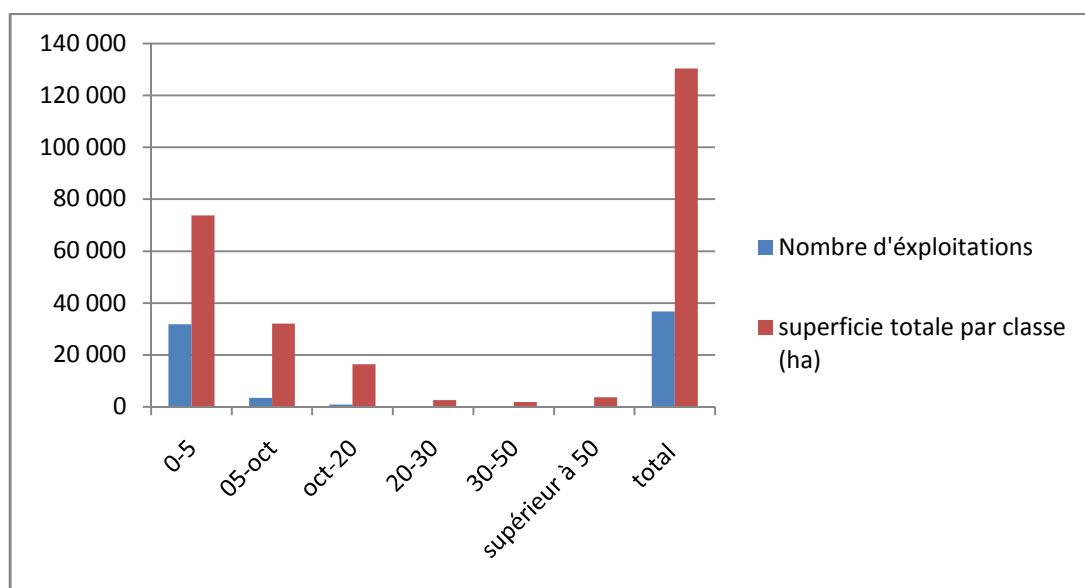
Tableau 30 : distribution des exploitations par taille et par classe de superficie

Classe (ha)	0-5	5-10	10-20	20-30	30-50	+ 50	Total
Nombre d'exploitations	31 789	34532	890	100	48	24	36 812
Superficie totale par classe (ha)	73 710	32 116	16 437	2555	1799	3731	130 348
% du total des exploitations	87,57	9,50	2,46	0,27	0,13	0,07	100
% du total de la superficie	56,55	24,64	12,61	1,96	1,38	2,86	100

Source : DSA Wilaya de Bejaia, 2011

Le tableau nous donne une représentation encore plus détaillée de la dimension des exploitations de la wilaya. La classe d'exploitations de 0 à 5 ha en compte le plus grand nombre : 19 838, soit 80% du total des exploitations.

Graphique 10 : Répartition des exploitations et des superficies par classe



Source : établie par l'auteur à base de données du tableau 24

Nous constatons à partir de ce graphe, une sorte de déséquilibre entre le nombre d'exploitations et superficie totale de chaque exploitation, cette situation est due au morcellement parfois excessif et à l'étroitesse des possibilités de production des petites exploitations, quels que soit les efforts techniques et financiers effectués, c'est un frein sérieux qu'il faudrait lever, notamment au niveau des zones potentielles.

1.3.1 Les systèmes de production agricole : dominance des cultures permanentes³

Les caractéristiques physiques et climatiques des espaces agricoles de la wilaya de Bejaia en font plutôt une région propice au développement des cultures permanentes, essentiellement l'oléiculture et l'arboriculture rustique (figuier, essentiellement) et, accessoirement le vignoble. L'oléiculture et l'arboriculture représentent à elle seules plus de 98% de la sole réservée aux cultures permanentes et plus de 53% de la SAU totale de la wilaya. La répartition par type de culture nous donne la situation suivante :

- **Une forte domination des cultures arboricoles :** la superficie occupée par l'arboriculture fruitière est de 68 538 ha, représentant 52,58% de la SAU, avec en première position l'olivier qui représente 70% de la SAU totale, suivie du figuier qui représente 21% de la SAU totale, à partir de cette situation nous pouvons déduire la vocation du secteur de l'agriculture dans la wilaya de Bejaia.

Le vignoble est encore à l'état embryonnaire (primaire) et l'agrumiculture et l'arboriculture à noyau commencent à peine à se développer. L'importance de l'arboriculture par rapport à la SAU diffère par ailleurs selon les régions, elle est de : plus de 55% pour la région montagneuse, de 20% pour les zones de plaines et de piémonts.

- **Les autres cultures sont assez négligeables :** les terres laissées en jachère occupent la seconde place avec près de 35% de la SAU, intégrées d'ailleurs à la céréaliculture qui occupe ainsi la deuxième position, avec une part faible de l'ordre de 4,98% de la SAU. La jachère est présente souvent sous forme de terres non travaillées, d'abord dans la zone montagneuse (plus de 50%), mais elle représente aussi près de 40% des surfaces recensées en zone de piémonts-collines et de plaines. Cette jachère dont une grande partie entre dans l'assolement des grandes cultures (céréales, fourrages, légumes secs), participe parfois à la satisfaction des besoins fourragères du cheptel ovin et bovin ; cependant elle demeure un frein à l'intensification.

Les surfaces en cultures maraichères ne représentent que 3,37% de la SAU, alors qu'elles sont placées au deuxième rang, après l'oléiculture, du point de vue production. Depuis 2008 et à l'occasion d'un important programme de la PMH, il a été engagé des efforts pour intensifier les systèmes de production et promouvoir les cultures maraichères, mais ces efforts sont encore assez faibles.

Les cultures céréalières sont essentiellement localisées dans les plaines, mais on les retrouve aussi cultivées de manière minière soit sur les piémonts à forte pente ou en zones de collines. Il y a eu un grand effort en matière d'emblavement des surfaces céréalières, suite aux actions des pouvoirs publics en matière de soutien technique et financier (semences améliorées, engrais, traitement phytosanitaires, soutien des prix à la production vulgarisation).

Les cultures fourragères sont essentiellement localisées dans des zones montagneuses mais aussi dans des zones à vocation céréalière, l'essentiel de l'alimentation animale étant surtout constitué de pacages sur des prairies naturelles.

³ Plan d'aménagement du territoire de la wilaya de Bejaia, 2012

Tableau 31 : Répartition de la SAU par groupe de culture

Groupe de culture	Surface (ha)	%
Céréales	6 480	04,98
Légumes secs	545	00,42
Fourrages	2877	02,21
Culture maraîchères	4398	03,37
Arboriculture fruitière	68 538	52,58
Viticulture	490	00,37
Prairie naturelles	687	00,53
Culture industrielles	148	00,11
Sous- total	84 163	64,47
Jachère	46 185	35,43
Total SAU	130 348	100

Source : Direction des services agricole, Bejaia 2011.

1.3.2 Répartition des terres agricoles par régime foncier

Sur l'ensemble de la SAT, on compte⁴ :

- **Une SAU par exploitation agricole assez faible** : la surface agricole utile par exploitation représente moins de 8ha/exploitation en moyenne, ce qui permet de vérifier la faiblesse des ressources foncières agricoles (notamment en terres fertiles et irrigables) disponible au niveau de l'ensemble du territoire de la wilaya.
- **Les exploitations de régime foncier privé** : elle représente 35 350 exploitations soit 97,5% de l'ensemble des exploitations agricole de la wilaya. Ce sont surtout des exploitations le plus souvent situées dans les zones montagneuses ou piémontaises, mais aussi en zone de plaine et de collines le long de la vallée de la Soummam, mettant en œuvre des systèmes de cultures essentiellement de nature familiale ou familiale marchande (arboriculture, oléiculture et, récemment, la pratique des cultures maraichères, l'aviculture et l'élevage bovin et ovin, et même de la céréaliculture, des fourrages et des légumes secs). Le régime foncier le plus courant qui caractérise ces exploitations demeure celui de la propriété « melk » familial, souvent dans l'indivision. On trouve parfois des cas de terres communales occupées par des familles ou parfois des concessions forestières. Nous constatons dans ce type d'exploitation une prédominance des exploitations agricoles dont la taille est inférieure à 5 ha. Situées principalement en zones de montagne, en piémonts et dans certaines zones de collines ; ces exploitations présente diverses contraintes (topographie défavorable, morcellement, indivision...) et se limitent généralement à des productions de subsistance. Les modes d'exploitation et les pratiques agricoles (labours sur les piémonts, déforestation...) accentuent la pression et l'érosion. Ils sont de nature à provoquer la disparition progressive de la ressource en sol et favoriser les processus d'exode de la population.
- **Les exploitations du domaine EAC et EAI** : ce sont des exploitations de moyenne taille (supérieure à 10-50 ha), mettant en œuvre des systèmes de production relativement modernes et assez mécanisés : céréaliculture, polyculture- élevage, culture maraichères, élevages intensifs bovins laitiers ou avicoles. Leur taille et

⁴ Direction des services agricole, Bejaia 2011

leurs potentialités naturelles (bonne aptitudes en sol et en relief) leur confèrent les meilleures opportunités d'intensification et de valorisation de la production agricole. On note ici une certaine concentration foncière qui peut être intéressante sur le plan technique, mais qui peut être aussi un handicap sur le plan économique puisque les systèmes mis en place sont de caractère extensif.

- **Les terres forestières** : on trouve une minorité de concessions agricoles sur les terres forestières à partir de procédures d'amodiation ou dans la cadre de programmes d'aide et de soutien aux agriculteurs.

Le secteur agricole dans la wilaya de Bejaia est dominé par une agriculture traditionnelle, concentré dans les zones de montagnes très enclavé, occupant 80% des terres agricoles, avec des pentes majoritairement supérieures à 25% est une difficulté de mobilisation des ressources hydriques notamment les eaux superficielles. La contrainte majeure pour le développement de l'agriculture est due à la taille réduite des exploitations soit plus de 75% de moins de 4 ha de superficie. Les exploitations privées qui constituent 90% de l'espace agricole de la wilaya, sont souvent dans l'indivision.

2. Impact de l'agriculture sur l'activité touristique

En générale l'agriculture peut influencer sur l'activité touristique, en lui offrent ses produits de terroirs, sa gastronomie traditionnels de qualité, ajouté à cela des activités de pleine nature (loisir), la wilaya de Bejaia dispose de toutes ses potentialités qui lui permettent de créer des synergies avec l'activité touristiques. La question que nous posons est : est-ce-que les touristes qui visite la wilaya de Bejaia consomme ou achète les produits de terroirs ? La gastronomie locale est-elle consommée dans les restaurants et hôtels ? Pour cela nous allons nous rapprocher du terrain, à travers l'interrogation des agriculteurs, des hôtels pour voir la réalité.

2.1 L'offre des produits de terroirs

La wilaya de Bejaia, se caractérise par la production de deux produits appelés de terroir qui sont notamment l'huile d'olive, et le figuier (figue sèches ou fraîche).

2.1.1 Le huile d'olive

La wilaya de Bejaia est réputée comme étant le bassin de l'oléiculture, elle compte quelque 43 millions d'oliviers répartie sur une surface globale de 51 000 hectares. La production d'olive de la campagne 2010/2011 était de 802 766 quintaux, donnent 19 millions de litres soit une augmentation de 158% par rapport à la campagne 2009/2010⁵, cette hausse dans la production est due notamment à de très bonnes conditions climatiques enregistrées pendant la période de floraison et de nouaison. C'est-à-dire durant les mois de mai et juin derniers. Il n'y a eu ni orage ni de forte chaleur. Les communes de la haute vallée de la Soummam, dont Tazmalt, Akbou, Ouzellaguen et Seddouk, renferment plus de 60% des oliveraies de la wilaya. La campagne oléicole bat son plein dans la région. En dépit des dégâts énormes causés à ces plantations, notamment par les flammes qui ont détruit pas moins de 254 hectares chaque année, l'oléiculture reste l'activité principale qui nourrit des milliers de familles kabyles.

⁵ Direction des services agricole, Bejaia 2011

Tableau 31 : Superficie, production et rendement en huile d'olive en 2011

Olives/ huile	Surfaces/ production/ rendement
Superficie totale (ha)	51 000
Superficie en rapport (ha)	49 025
Superficie récoltée (ha)	49025
Quantités récoltées (qx)	802 766
Quantités d'huile (hl)	153 840
Rendement en huile (l/qx)	19,20

2.1.1.1 Un savoir-faire indéniable : dans la région, il existe un savoir-faire ancien et de pratiques ancestrales dans des domaines aussi variés que les techniques de taille, de récolte (cueillette, effeuillage manuelle), de greffage, de choix ou d'identification des variétés à huile de bon goût et de bonne qualité, ainsi que la maîtrise des conditions de stockage (à l'abri de la lumière, de l'air et de la chaleur), de réparation et de conservation de l'olive de table, et de connaissance du processus d'extraction d'huile. On ne note cependant pas d'introduction d'éléments d'innovation importants au niveau de la production.

2.1.1.2 Le marché de l'huile d'olive : il n'existe pas de circuit de commercialisation organisé. L'huile est directement vendue aux intéressés par l'huilerie elle-même ou par des particuliers qui disposent de grandes quantités et qui désirent vendre. Le marché de l'huile est limité, c'est un circuit simple basé essentiellement sur les connaissances, la marque de garantie et la confiance. En dehors de la période de trituration et en cas de mévente, l'huile se vend sur les marchés hebdomadaires (Souks) ou dans les huileries qui se transforment en boutiques de vente. Les prix du huile d'olive varient entre 400 et 600 DA le litre Tout dépend de la qualité du produit récolté et de la région, Il y a autant de variétés d'olives que de qualités.

La cueillette des olives ne vise pas uniquement à subvenir aux besoins de la famille en matière d'huile d'olive qu'on consomme à satiété, mais aussi à arrondir son revenu par la vente de plusieurs litres de ce précieux produit du terroir. Le produit Huile d'olive commence à regagner sa place dans les tables des consommateurs, aussi bien au niveau local qu'au niveau national et même international, c'est un produit sain, est surtout connue pour son efficacité dans la lutte contre les maladies cardiovasculaires, en aidant notamment à réduire le taux du mauvais cholestérol dans le sang.

Il existe par ailleurs chez les oléiculteurs de la région une réelle volonté de promouvoir les caractéristiques locales et patrimoniales de leurs vergers et de leur huile en essayant de s'organiser et en faisant connaître leurs atouts. Sur le plan de la production, quelques entrepreneurs dynamiques tentent de se distinguer par des marques commerciales (par exemple « IFRIOLIVE » à Bejaïa.

2.1.2 La figue

Le figuier est un arbre essentiellement méditerranéen, il prospère dans toutes les régions à hiver doux, très ensoleillées et à la lumière. Sa culture peut s'étendre jusqu'au Sahara et dans des régions d'Europe septentrionale où il peut même fructifier dans des positions d'abri. En Algérie le figuier s'étend du bord de mer jusqu'à plus de 1000m d'altitude. Les régions de Béni-Maouche et Seddouk produisent 70 % de la production Algérienne et cultivent les variétés les plus renommées. La figue a toujours joué un véritable rôle culturel et

gastronomique sur tout le pourtour méditerranéen. Et cela se poursuit encore aujourd'hui car au même titre que l'olive, la figue est méditerranéenne.

La figue fraîche ou sèche est très digeste et à une grande valeur nutritive surtout à l'état sec. Utile aussi bien aux personnes âgées qu'aux enfants, aux accouchées, aux sportifs. Elle contient beaucoup de sucre, des protéines, du potassium, du phosphore, du calcium, des vitamines telles la vitamine A, B et beaucoup de vitamine C à l'état frais, des fibres. Très appréciée depuis l'antiquité, la figue se consomme crue, séchée, en ingrédients de plats cuisinés, de pâtisserie ou en confiture. Elle se conserve bien une fois desséchée.

Tableau 33 : Superficie, Production et rendement de la figue en 2011

Figues	Surfaces/ production/ rendement
Superficie total occupé (ha)	11 271,5
Nombre de figuiers	1 029 474
Nombre de figuiers en production	1 025 220
Productions total en figues fraîches (qx)	293 693
Production total des figues sèches (qx)	18 688
Rendements qx/ha	27,71

Sources : direction des services Agricoles, Bejaia 2011.

La wilaya de Bejaia est aussi réputée pour sa production des figues de qualité. Elle compte 1 029 474 figuiers répartie sur une superficie de 112 715 ha. La production de la figue connaît une stabilité ses dernières années, cette stabilité est due au climat aride et la sécheresse, ajouté à cela les incendies qui ravagent chaque années des centaines de figuiers incapable de ce régénéré ce qui influence les rendements.

2.1.2.1 Le marché de la figue

Le marché de la figue dans la wilaya de Bejaia est limité, c'est un circuit simple basé essentiellement sur les connaissances entre agriculteurs et clients qui désirent acheter le produit, la figue est aussi vendu dans les marché hebdomadaires, mais à une qualité moins bonne. Nous ne disposons pas de statistique sur la production et la commercialisation la figue dans la wilaya. Cependant il existe une certaine volonté de la part des agriculteurs de la wilaya de Bejaia, assisté par les pouvoir public de protéger et de valorisé la figue, a travers la création de deux coopératives, la première auras pour mission de conditionner et de commercialisé les figues, le but étant de trouvé des débouchés nationaux et même étrange, le deuxième coopératives qui est la plus urgents et d'acheter du matériels agricole, car la principale difficulté dans ces régions accidentés est de combattre les incendies dévastateurs de plusieurs hectares de figuier et d'olivier chaque années.

2.2 L'art culinaire comme moyen de promouvoir la destination Bejaia

Les plats traditionnels sont des éléments constitutifs de l'identité d'un pays ou d'une région, qu'il est important de sauvegarder et de mettre en valeur. La wilaya de Bejaia dispose d'une variété de plats et de recettes traditionnelle de terroir, qui peuvent séduire les milliers de touristes qui se rendent à la région, curieux de goûter à sa gastronomie, il faut noter que l'agriculture joue un rôle majeure en fournissant les produits végétaux et animaux nécessaires pour préparer les plats.

L'art culinaire de la région se distingue par ses plats variés, préparés à base de céréales (semoule et farine), d'huile d'olive et de viande. Cela nous conduit à parler du **couscous** un plat traditionnel de terroir, le plus internationalisé et le plus consommé des plats berbères, sa recette est différente d'une région à une autre, cependant il reste le roi des fêtes, Il est servi lors des fêtes familiales (mariage, circoncision, etc.) et des fêtes traditionnelles et religieuses (Yennayer, taâachourt, etc.). **La galette « aghrom »** est une pâte pétrie de forme ronde, traditionnellement cuite dans le poêlon de terre. Elle est confectionnée quotidiennement et servie à tous les repas, elle est même indispensable pour beaucoup de personnes. **Thikourvavine** Thikourvavine au pluriel et Thakhourvaveth au singulier. En kabyle, ce terme signifie la boule ou les boules, En effet, Thikourvavine sont rondes ou ovales. Elles se préparent très facilement et sont très prisées notamment par les personnes âgées nostalgiques des plats culinaires traditionnels, Ce type est généralement préparé à l'occasion de *Laid El Kébir* (fête du sacrifice).

Concernant la **pâtisserie traditionnelle** les crêpes "*thibouajajine* », les beignets « *lesfendj* » , la région garde l'originalité de ses gâteaux malgré l'introduction de plusieurs variétés étrangères. A cela s'ajoutent d'autres produits agricoles et leurs dérivés caractérisant toute la région de la Kabylie. Les figues sèches (tazert), l'huile d'olive, figues de barbarie (akermous), atmine (poudre de plusieurs légumes secs), petit lait (ighi), lait caillé (ikil), lait écrémé (taouerch)... Ces produits sont préparés d'une manière traditionnelle qu'on découvre avec intérêt, notamment les dérivés du lait que la femme kabyle prépare avec soin dans unealebasse (tafqlucht) en chantant.

2.2.1 Les plats traditionnels de la région son-t-il assez valorisé ?

Pour répondre à cette question nous avons interrogé des responsables d'hôtels, et des restaurants de la région (Bejaia, Tichy, Melbou, Akbou), qui sont des endroits très fréquentés par les touristes visiteurs de la wilaya de Bejaia, notre objectif est de voir si les plats traditionnels figurent dans les menus gastronomiques de ses hôtels et restaurants. Nous avons constaté au cours de cette enquête qu'à l'exception du couscous qui reste le leader de la gastronomie locale vu qu'il est très convoité par les touristes et servi presque quotidiennement dans la majorité des hôtels et restaurants, les autres plats restent inconnus, d'après deux restaurateurs de Tichy « *Il suffit d'afficher sur son menu Couscous, Ameqfoul, Tiâasbanine, Aghrom, Tikourbabine, etc. pour voir sa clientèle monter en flèche* » Les touristes admirent les plats traditionnels kabyles.

2.3 Les fêtes et festivals :

La région de Bejaïa participe à la célébration de certaines fêtes qui concernent la communauté berbère, comme elle organise quelques fêtes locales qui concernent essentiellement les produits agricoles et deux festivals.

Les fêtes de la communauté berbère sont :

- Amenzu n'yennayer : fête du nouvel an amazigh (nouvel an berbère), célébré le 12 janvier de chaque année.
- Amenzu n'tefsut : fête célébrée le premier jour du printemps qui correspond au 28 février de chaque année.

Les fêtes locales concernent les produits agricoles pour lesquelles la région a une certaine notoriété :

- La fête de l'orange : organisée en décembre/janvier à Amizour, commune réputée par ses vergers d'orangers.
- La fête de la figue : célébrée entre les mois de septembre et octobre à Béni Maouche.
- La fête de l'olive : organisée également chaque année en décembre/janvier à Akbou.

La région organise chaque année deux festivals, il s'agit du festival culturel local de la musique et de la chanson kabyles et du festival de Djoua. Ce dernier est organisé au village de Djoua sur les hauteurs de la commune de Boukhelifa. Une manifestation autour de plusieurs activités (artisanat, littérature, soirées artistiques, découverte de la région, conférences et débats...) dont l'objectif est de promouvoir un développement économique et social en mobilisant les ressources locales.

La célébration de tels fêtes et festivals dans la région, créer de l'envie chez les touristes nationaux et étrangers de vivre, de participer et de partager ses événements au côté des habitants locaux des différentes régions, ce qui aide dans la promotion du tourisme dans la wilaya de Bejaia.

3. Le secteur du tourisme dans la wilaya de Bejaia : état des lieux

La région de Bejaia fait partie d'un espace méditerranéen d'une grande beauté. La nature lui a prodigué une richesse offerte où tous ses éléments sont présents : mer, montagne, forêt, lacs, cascades, gorges, faune, flore, etc. Ces éléments s'enchevêtrent pour composer des images qu'ont découvertes avec enchantement tous les peuples du bassin méditerranéen depuis les phéniciens jusqu'aux français, en passant par les romains, les vandales et les byzantins, les arabes, les espagnols et les turcs. Chacun de ces visiteurs a marqué son passage et a fait un legs à la région qui aujourd'hui est fière de posséder un littoral de qualité, un impressionnant patrimoine culturel en monuments historiques et architecturaux, folklore, coutumes, traditions, art...

Une telle dotation laisse présager une vocation touristique à cette région. Dans cette section nous essaierons de présenter les ressources naturelles et socioculturelles de la région, puis nous présenterons l'infrastructure touristique dont dispose la région.

3.1 Les potentialités touristiques naturelles et socioculturelles.

La région de Bejaia est ouverte sur la Méditerranée sur une longueur avoisinant 100 km. La côte côtière est si proche d'une chaîne de montagne riches en faune et en flore, représentant un décor harmonieux et magnifique, où plusieurs spectacles sont offerts par la nature : îlots en mer, plage de sable fin, de galet et de roches, corniches rocheuses, caps, falaises, etc.

Le littoral est subdivisé en deux parties bien distinctes. La côte Est, qui s'étend du cap Bouak à l'ouest à Ziama-Mansouria à l'est. Cette côte est d'une longueur de 45 km partant de l'embouchure d'Oued Soummam jusqu'à la région des falaises sur la corniche Bejaia-Jijel. Elle offre une série de plages interminables de sable fin et de mer peu profonde. La côte Ouest

s'étend sur une longueur de 55 Km environ, comprise de l'est à l'ouest par cap Bouak et l'embouchure de l'Oued N T'semellaha à Béni Ksila. Cette cote est très accidentée mais riche de sa variété naturelle : ile, presque-ile, cap, anses, plage de roche, de galet et de sable fin, rochers en formes étranges, grottes, etc.

3.1.1 La mer et la plage

La mer et la plage sont les atouts principaux d'un littoral. Dans la région qui nous intéresse, nous comptons 45 plages sur les quelles 11 sont interdites à la baignade), avec une capacité totale avoisinant 100 000 baigneurs. Les plages de la cote Est son faites de sable fin et d'une mer azurée, peu profonde. La cote Ouest par contre, est rythmée par des avancées rocheuses qui délimitent et séparent de magnifiques plages d'une mer plus au moins profonde. Tantôt de sable fin et de galets, tantôt de roches.

Les plages qui sont interdites à ma baignade le sont en raison des changements qu'elles présentent (présence des rochers, mer trop profonde, pollution,...) ; ce sont celle des : falaises (Melbou), plage de la grotte (Aokas), plage Tassift (Tychy), et Bougie-plage (Bejaia). Cette dernière qui se trouve à quelques mètres de l'embouchure de la Soummam, qui est aujourd'hui polluée par les eaux usées et les déchets de l'industrie.

En plus de ces plages, le littoral offre d'autres curiosités dont certaines sont offertes par la nature et d'autres aménagées par l'homme, nous pouvons citer :

➤ **La corniche des falaises**

A l'extrême de la côte Est de Bejaia se situe cette partie de la corniche Bejaia-Jijel, au lieudit : les falaises. C'est une route de plusieurs Kilomètres taillée dans la falaise.

Figure 9 : corniche Jijel



Sources : prise à partir de l'album photo du parc naturel de Gouraya

➤ **Le cap Aokas**

C'est un fait piton de 467 m d'altitude, dont la base baigne dans la Méditerranée. On peut l'escalader jusqu'au à une altitude de 100 m par une route taillée dans le roc. Sur ce parcours qui s'élève progressivement, on peut admirer le panorama qui s'offre sur la baie et la chaîne des Babors.

La grotte féerique

Elle a été découverte en 1962 à l'occasion de la percée d'un petit tunnel dans une paroi rocheuse. Elle est constituée d'un couloir naturel de 60 m et d'une caverne. Cette

dernière est une grande salle qui abrite des stalactites et des stalagmites qui offrent un spectacle ferrique, un véritable trésor souterrain.

➤ **La corniche du Grand phare**

C'est un sentier aménagé dans les avancés rocheuses du mont Gouraya qui s'étend de la limite du port pétrolier (cap Bouak) jusqu'au Cap Carbon avec une rupture au niveau de la plage des Aiguades. Une randonnée sur cette corniche, permet d'admirer les eaux turquoise de la Méditerranée, plusieurs grottes et falaises et la forme unique du Cap Carbon.

Figure 10 : corniche du Grand phare



Sources : prise a partir de l'album photo du parc naturel de Gouraya.

➤ **Le cap Carbon et le Grand phare**

C'est un merveilleux site qu'on découvre, soit à partir de la corniche du grand phare qui relie la baie des Aiguades au cap carbon, soit à partir de la route qui relie les hauteurs des Aiguades et le tunnel percé dans la montagne qui forme la base des sept pics en passant par un petit bois des pin maritimes. Le Cap Carbon est un promontoire rocheux à 220 m d'altitude, percé à sa base formant une grande arche. Il est couronné par l'édifice de l'un des plus grands phares du monde

Figure 9 : Le cap Carbon et le Grand phare

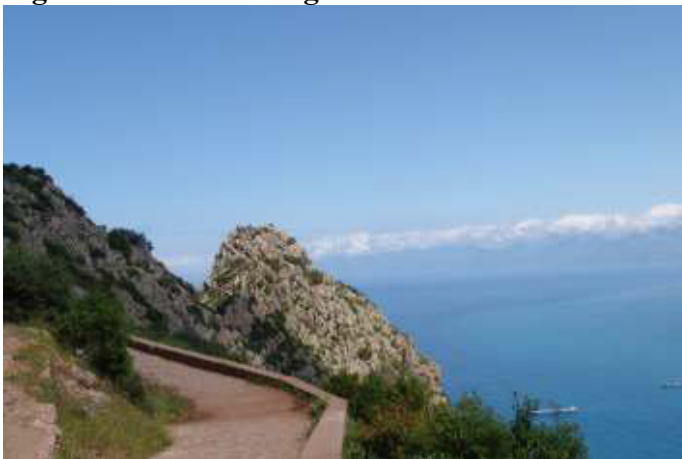


Sources : prise à partir de l'album photo du parc naturel de Gouraya.

➤ **Le pic des singes**

C'est le plus haut pic des sept pics qui s'échelonnent de Gouraya au Cap Noir, il s'élève à 430 m d'altitude et on y accède par un chemin agréable sous forme d'escalier dallé qui épouse les contours du pic. Au sommet, un panorama enchanteur coupe le souffle au promeneur, avec à gauche, la baie des Aiguades et le cap Bouak, dans le lointain le golfe de Bejaia dominé par les montagnes des babors ; en face, le piton du cap carbon et à droite, s'étend la côte Ouest avec vue sur l'île des pisans. On note que le sommet abrite une table d'orientation en faïence qui a été l'œuvre du commandant d'artillerie Delmare vers 1835 et qui indique la géographie de la région dans toutes les directions sur un rayon de 100 Km.

Figure 12 : Pic des singes



Sources : prise à partir de l'album photo du parc naturel de Gouraya

➤ **L'île des pisans**

C'est un rocher verdoyant qui forme une petite île appelée également Djerba. Elle se situe sur la côte Ouest près de Boulimat. Elle fut le lieu des échanges de marchandises effectivement entre les marchands venus d'Europe et ceux de l'ancienne tribu des Mézaia et le lieu où se serait exilé le prince hammadite (XIème siècle). Elle abrite une colonie de goélands et de martinets ainsi qu'une riche végétation marine.

Figure 13 : l'île des pisan



Sources : prise à partir de l'album photo du parc naturel de Gouraya

3.1.2 Les lacs

La wilaya de Bejaia recèle plusieurs zones humides dont certaines fournissent de l'eau, pour les villes, l'industrie ou l'agriculture, tandis que d'autres sont à vocation beaucoup plus écologique et touristique. Nous citerons les lacs suivants :

- Le lac du barrage d'Ighil Emda à Kherrata, d'une capacité de 109,12 millions de mètres cubes.
- Le lac du barrage de Tichy-Haf à Bouhamza qui est en cours de réalisation et sera d'une capacité de 1,5 milliards de mètres cubes.
- Le lac des Oiseaux au centre-ville de Bejaia, d'une superficie avoisinant 2,5 ha, son eau est douce et permanente, il constitue un refuge pour près de 40 espèces d'oiseaux dont certains sont migrateurs : canard colvert, fuligule, morillon, grand cormoran...
- Le lac de Sidi Ali El-Bahr situé près de l'embouchure de l'Oued Soummam, d'une superficie de 10 ha en eau douce et permanente. Le site du lac est composé d'un plan d'eau, d'une prairie inondable et d'un forêt de luzerne et de jonc. L'inventaire faunistique et floristique de ce site fait état de 54 espèces végétales, 17 oiseaux terrestres, 11 oiseaux d'eau et plusieurs mammifères.

3.1.3 Les cascade

Le territoire de Bejaia abrite une cascade très connue et très visité à l'échelle nationale, la cascade de Kefrida est située dans la commune de Taskriout, à une cinquantaine de kilomètres de Bejaia. Au pied du col de Kefrida (787 m), dans un site forestier dru composé essentiellement de chêne zen et de caroubier, se niche la magnifique cascade de kefrida. Son court d'eau douce et abondante s'amorce sur les hauteurs de tala kefrida et descend dur le piémont de djebel sidi Djaber, pour tomber d'une hauteur de 40 m dans un bassin peu profond, d'une superficie de 10 m², la cascade né pas seulement un endroit pour la baignade, elle est aussi un milieu de commerce, ou on trouve plusieurs jeunes commerçants et attisent qui vendent des souvenir et des productions artisanal.

3.1.4 Les sources thermales

La région de Bejaia possède trois sources thermales dont les eaux possèdent des propriétés curatives importantes mais leur mode d'exploitation demeure traditionnel et elles sont trop faiblement équipées pour accueillir le curiste.

- La source d'Ait R'zine à Akbou, elle dispose d'un bain et de 80 lits de construction traditionnelle, gérée par Zaouia de Tamokra.
- La source Hammam Sillal à Tifra (Sidi Aich), elle dispose de 2 bains et de 16 lits, gérée par l'APC de Tifra.
- La source Hammam Kiria à Addekar, elle dispose de 6 bains et de 314 lits en petites structure, gérée par l'APC Addekar.

3.1.5 Le parc national de Gouraya

Créé par décret N° 84.387 du 3 novembre 1984, et classé en 2004 comme réserve de biosphère par L'UNESCO, le parc national de Gouraya couvre une surface de 2080 ha à laquelle s'ajoutent une zone maritime de 11,5 Km de cote ainsi qu'une zone lacustre « le lac de Mézaia » d'une surface de 3 ha. La partie continentale du parc est située sur le massif montagneux qui surplombe la ville de Bejaia.

De par la diversité de ses écosystèmes (forestier, lacustre, marin), la richesse de sa biodiversité, la splendeur de ses sites paysagers et la richesse de son patrimoine, le parc national de Gouraya reflète à lui seul toute l'importance que représente la wilaya sur le plan environnemental, un patrimoine, naturel et historique, exceptionnel qu'il est impératif de protéger et de préserver pour les générations futures.



3.1.5.1 Les aménagements du parc

Le parc national de Gouraya dispose de plusieurs aménagements pour rendre l'accès et la fréquentation du public plus agréable.

- **Les sentiers pédestres du parc**

Plusieurs sentiers pédestres ont été aménagés au niveau du parc reliant différents sites et zones afin de faciliter l'accès au public :

- Le sentier touristique reliant le plateau des ruines au fort Gouraya.
- Le sentier touristique reliant de C.W 136 à la route de Gouraya.
- Le sentier historique qui relie la porte de Gouraya au plateau des ruines.

- Le sentier historique reliant le grand phare au C.W 136 débouchant aux Aiguades tout en contournant la falaise par la pointe noire.
- Le sentier botanique qui relie le pic des singes au Cap Carbon.

- **Les aires de jeux et de repos**

Le parc dispose de plusieurs aires de jeux et de repos offrant des jeux pour enfants (balançoire, toboggans, cage écureuil...), des espaces pour pique-nique et des aires de pétanque.

- **L'écomusée**

Le parc national de Gouraya dispose d'un joli écomusée ayant ouvert ses portes en 1997 dont le but est d'informer le public sur ses missions et ses potentialités. Il renferme une riche collection faunistique et floristique (mammifères, oiseaux, poissons, invertébrés, et différentes plantes). Le musée offre également des espaces réservés à l'artisanat local.

3.1.5.2 Les menaces sur le parc

La présence d'une décharge publique (Boulimat) et trois carrières d'agrégats au sein de l'aire protégée constitue une menace permanente sur la faune et la flore du parc avec leurs effets néfastes (pollution de l'atmosphère, dispersion des poussières qui ont réduit l'étendue des espèces végétales et animales).

3.1.6 Les montagnes

Les montagnes dominent la région de Bejaia dont elles occupent les $\frac{3}{4}$ du territoire. Elles se présentent en deux grandes massifs séparés de l'est à l'ouest par la vallée de la Soummam et détachées de la mer à l'est par une plaine côtière. Au nord, le massif de Bouhatem et le massif du Djurdjura et au sud, le massif des Babors (oriental et occidental) et le massif des Bibans.

La montagne par la variété de ses aspects topographiques offre plusieurs paysages : cols, gorges, pics, collines, plateaux... ainsi qu'une richesse variée d'espèces faunistiques et floristiques.

3.1.7 Potentialités culturelles et historiques

La wilaya de Bejaia ne se caractérise pas seulement par ses attraits naturels et balnéaires, mais recèle également sur son territoire, de nombreux sites et monuments historiques, riches d'inscriptions et d'œuvre d'art diverses, qui en ont fait, de par sa position géographique et en des périodes successives, un pôle de civilisation méditerranéenne orientale, attirant ulémas, savants et autres hommes de culture. Parmi les sites historiques et culturels nous avons identifié :

- **Les remparts Hammadites** : les remparts ont été construits vers 1067-1071, sur une longueur de 5 000 mètres, en une forme géométrique triangulaire dont la base longeait la mer et le sommet se trouvait à 600 mètres d'altitudes. Ils avaient des hauts tours servant à surveiller les alentours et les six portes, dans deux subsistent encore : Bab El-

Bahr (porte sarrasine) et Bab El-Bounoud (porte Fouka). Actuellement il ne reste que quelques mètres du mur de cette enceinte au niveau des Aiguades et sur les hauteurs du mont Gouraya.

- **Mausolée de Sidi-Touati** : c'est un édifice qui date de l'époque Hammadite, fondé par sidi Touati est une Zaouia qui a rang d'université qui accueille des étudiants venants de toutes les régions du bassin méditerranéen et ce dans plusieurs disciplines.
- **Les portes sarrasines et porte Fouka** : la porte sarrasine à été construite vers 1070 par le sultan En- Nacer. Porte de la mer comme son nom l'indique, s'ouvrait autre fois sur la mer, et c'est par là que le général Trzal et ses troupes sont entrés lors de la prise de Bejaia, le 29 Septembre 1833. Elle se situe sur le front de mer elle conserve passablement sa forme.

La porte Fouka a été construite sous le règne En-Nacer en 1070 et fut parti des six portes qui percèrent l'enceinte Hammadite, elle fut la principale entrée de la ville.

- **Le fort Gouraya** : le Fort qui occupe le sommet du mont qui culmine à 672 mètre, a été bâti en XVI^e siècle par les espagnoles sur des bases qui pourraient être Hammadites, voire antiques.
- **Le puits de la paix de Bir Esslam** : C'est un puits à l'entrée de la ville qui remonte à l'époque almohade, lorsque Bejaia était une capitale du grand Maghreb réputée par ses éminents savants et ses centres scientifiques qui attirait les étudiants de le territoire du royaume almohade. Bir Slem était, alors, un arrêt obligatoire pour tous les visiteurs qui y faisaient leur ablution et priaient avant d'accéder à la ville.
- **Les Ruines Romaines de Tiklat à Toudja** : d'après l'historien Pline, Tiklat est une colline établie par Octave vers la fin du premier siècle av. J-C, elle avait une importance économique et commerciale comme en témoignent les débris qui existants encore actuellement. Le site de Tiklat est actuellement livré aux fouilles clandestines et sauvages malgré son gardiennage.
- **L'Aqueduc de Toudja** : l'Aqueduc a été réalisé par les romains pour capter l'eau de la fameuse source d'Aghbalou afin d'alimenter Saldae en eau potable. Les vestiges qui restent de cette œuvre représentent une rangée de pilier de 300m de l'est à l'ouest et composé de 18 piliers carrés qui sont bâtis entièrement en pierres d'une épaisseur de 1,50 m à 2,10 m.

Cependant, ces sites ne sont pas suffisamment exploités à des fins touristiques ou même culturels, Aujourd'hui, ses sites se dégradent de plus en plus et d'autres sont envahis par les mauvaises herbes. Faut aux collectivités locales qui s'intéressent plus à ces monuments historiques et culturels qui peuvent être la clé du développement d'un tourisme culturels dans la Wilaya de Bejaia.

3.2 L'infrastructure touristique dans la wilaya de Bejaia

Dans cette sous-section, nous allons essayer de voir l'état de l'infrastructure touristique dans dispose la Wilaya de Bejaia, à savoir, la structure d'hébergement (hôtels, villages de vacance, etc.), la restauration, agences de voyage.

3.2.1 Les structures d'hébergement

Les structures d'hébergement touristique dans la région de Bejaia, comptent des hôtels, des villages de vacances et des résidences secondaires.

3.2.1.1 Les hôtels

La capacité hôtelière de la région de Bejaia, tous genres confondus (publics, privé) s'élève, en 2011, à 4049 lits, équivalent à 4% du patrimoine national qui s'élève à 92 377 lits⁶. La wilaya de Bejaia dispose de 80 hôtels dont seulement 11 sont classés, soit une capacité de 1268 lits, tandis que les hôtels non classés sont au nombre de 69 hôtels, soit une capacité de 2781 lits. La région de Bejaia se caractérise par l'absence d'hôtels dans la catégorie 5 étoiles.

Tableau 34 : Hôtels classés dans la wilaya de Bejaia

Communes	Publics			Prive			Total		
	Nbre d'hôtels	Nbre de chambres	Nbre de lits	Nbre d'hôtels	Nbre de chambres	Nbre de lits	Nbre d'hôtels	Nbre de chambres	Nbre de lits
Bejaia	/	/	/	07	261	519	07	261	519
Tichy	01	142	267	02	76	160	03	218	436
Melbou	01	80	313	/	/	/	01	80	313
Total	02	222	580	09	337	679	11	559	1268

Source : Direction du tourisme, Bejaia 2011

Tableau 35 : Hôtels non classés dans la wilaya de Bejaia

Communes	Publics			Privé			Total		
	Nbre d'hôtels	Nbre de chambres	Nbre de lits	Nbre d'hôtels	Nbre de chambres	Nbre de lits	Nbre d'hôtels	Nbre de chambre	Nbre de lits
Bejaia				16	597	1009	16	597	1009
Tichy				08	294	626	08	294	626
Aokas				03	84	153	03	84	153
Melbou				03	47	153	03	47	153
S.el Tenine				01	36	64	01	36	64
Akbou				03	84	145	03	84	145
Tazmalt				03	37	67	03	37	67
Ouzellaguen				01	12	16	01	12	16
El kseur				01	40	68	01	40	68
Toudja				01	24	48	01	24	48
Adekar				10	245	487	10	245	245
Sidi Aich				01	08	16	01	08	16

Sources : Direction du Tourisme, Bejaia 2011

Les hôtels sont diversifiés dans les formes de propriété, les services et les équipements offerts, et la localisation. La majorité des hôtels sont de statuts privés (95% des hôtels et 79,47% des lits). Depuis les années 80, l'Etat s'est progressivement désengagé de l'investissement touristique en faveur du privé qui a réalisé des infrastructures de petit et de moyen standing organiser sous formes de PME. Dans la wilaya de Bejaia nous comptons 11

⁶ Ministère du tourisme et de l'artisanat

hôtels de 4 et 3 étoiles, méritent d'être qualifiée d'hôtels touristiques : Hôtels Chréa, Royal, Thais, Sophotel, Tabet, Hammadites, Club Allui, Syphax, Grande Terrasse, Saphir Bleu, El Djorf, pour les services qu'ils offrent et les équipements dont ils disposent, en plus des restaurants café-bar, ils disposent de salle de banquet, discothèque, terrain de sport, piscine, boutique, chambre avec plusieurs commodités, etc.

La répartition géographique des hôtels sur le territoire de la wilaya montre de grandes inégalités entre les régions. Les infrastructures se concentrent sur la côte Est et au chef-lieu de la wilaya. La concentration des hôtels sur la côte Est s'explique par l'existence des ressources touristiques importantes : les plages, les infrastructures de base (route, réseaux d'électricité, d'APE et d'assainissement, moyens de télécommunication, etc.). Notons que le niveau d'équipement de la cote Est n'est pas homogène, avec une forte concentration à la station balnéaire de Tichy qui offre à elle seule 1027 lits, soit 75% du total des lits de la côte Est.

En 2012, il a été enregistré 193 281⁷ arrivées dans les hôtels les plus importants (ceux qui ont une capacité d'accueil supérieur à 500 lits). La répartition des mouvements touristiques entre résidents et étrangers est significative de la dominance du tourisme interne. Les étrangers ne représentent que 1,35% du total des arrivées. Le même constat pour les nuitées nationales et étrangères qui confirme la faiblesse du tourisme international, les nuitées des étrangers représentent seulement 4,30% du total des nuitées. Parmi les étrangers, les français en raison des relations historique qui existent entre les deux pays, il ya aussi nos émigrées de retours au pays chaque saison estivale.

3.2.1.2 Les campings de Vacance

Les campings de vacance implantée dans la région de Bejaia sont d'un seul type : des campings de toile implantée le long du littoral, il y en a 58, d'une capacité d'accueil de 28 156 lits.

Tableau 36 : camping de vacance

Communes	Nombre de camping	Capacité de lits
Melbou	10	3225
Souk et Tenine	21	12180
Aokas	17	7556
Tichy	05	735
Boukhelifa	01	40
Bejaia	02	400
Beni K'sila	02	60
Total	58	24156

Source : Direction du Tourisme, Bejaia 2011

On distingue deux types de villages :

- **Les campings commerciaux** : à but lucratif (les clients paient un prix forfaitaires qui comprend la tente, l'utilisation de service collectif et l'organisation d'activités diverses

⁷ Direction de Tourisme, Bejaia 2011

d'animation), géré par des entreprises commerciales, notamment les agences de voyages et les particuliers.

- **Les campings de tourisme social** : à but non lucratif, dont la gestion est assurée généralement par les œuvres sociales des entreprises.

L'occupation de l'ensemble de ces villages n'excède pas les trois mois de la saison estivale et ils sont réservés généralement aux familles et aux colonies de vacance. Les commodités qu'ils offrent (tente, électricité, eau potable, sanitaires communs, cuisine collectives) sont loin de répondre aux conditions d'un séjour agréable.

Sur les 58 villages de la wilaya, 56 se concentrent sur la côte Est, correspondant à une capacité de 27 756 lits, représentant 97,44% du total. Les raisons de cette concentration spatiale sont similaires à celles qui expliquent la concentration d'infrastructure hôtelière sur la même cote.

3.2.2 La restauration

En ce qui concerne la restauration, la wilaya de Bejaia affiche de grande insuffisance en la matière, avec seulement une dizaine de restaurants touristiques d'une capacité totale de 500 couverts. Si on y ajoute les restaurants bien équipés de onze hôtels, capacité totale de la région se situe autour de 1650 couverts.

Tableaux 37 : Restaurants touristiques classés

Nom du restaurant	Catégorie	Capacité (couverts)	Localisation
Le mignon	2 étoiles	90	Bejaia
La corniche	2 étoiles	80	Bejaia
Le diplomate	2 étoiles	50	Bejaia
Savory	2 étoiles	40	Bejaia
Le palmier	2 étoiles	40	Bejaia
Le bon accueil	2 étoiles	40	Bejaia
Le berbère	1 étoile	30	El- Kseur
Le symbole	1 étoile	30	Akbou

Source : direction du tourisme, Bejaia 2011

Les restaurants touristiques sont de capacité moyenne et restent concentré à Bejaia-ville. La qualité du service offert est médiocre en raison du manque de professionnalisme du personnel qui n'a reçu aucune formation adéquate et de la mauvaise qualité de la cuisine. Les plats proposés s'approchent beaucoup plus de la cuisine européenne, mais qui reste toujours de mauvaise qualité, à cause de l'absence des moyens de réalisation et le non maîtrise des recettes (variétés des ingrédients, savoir-faire). Les restaurants de la wilaya de Bejaia ignorent l'art culinaire local, sur les 5 restaurants touristiques et les 5 restaurants d'hôtels que nous avons visités, seul le couscous est offert épisodiquement comme plats de traditionnels de terroir.

3.2.3 Les Agences de voyages

Les agences de voyages font partie de l'activité touristique, leurs prestations sont multiples : réservation d'hôtels, location de voiture, vente de voyage à forfait, vente de titres de transport, autres services. En 2011, nous comptabilisons dans la wilaya de Bejaia 19 agence de voyages mais leurs prestations se limitent à la réservation d'hôtels, la location de voiture et la vente de voyage organisé beaucoup plus en Türkiye et en Tunisie. Sachant que la mise en valeur de la région en y amenant des étrangers, n'a jamais figuré dans leurs objectifs.

Tableau 39 : agences de voyage

Agences	Localisation	Nature d'activité
ONAT	Bejaia	Vente de voyages organisés
TVA/TCA	Bejaia	Voyage organisés, Omra, Camping
Soummam tours	Bejaia	Voyage organisé, billetterie, camping
Bejaia tours	Bejaia	Vente de voyage organisé, billetterie
Saphir tours	Bejaia	Vente de voyage organisé, billetterie
Sarrasine tours	Bejaia	Vente de voyage organisé
Akbou tours	Akbou	Vente de voyage organisé
Amizour tours	Amizour	Vente de voyage organisé
Kabylie tours	Bejaia	Vente de voyage organisé
Tazmalt tours	Tazmalt	Vente de voyage organisé

Source : Direction du Tourisme, Bejaia 2011

3.2.4 L'investissement touristique

Afin d'offrir des terrains viabilisés dans des zones propices au tourisme pour les investisseurs, la wilaya de Bejaia s'est dotée de onze zones d'expansion touristique (ZET) qui sont gérées par le décret n° 88 232 de la 5/11/1988 portant déclaration des ZET⁸. Les objectifs principaux des ZET visent la mise en valeur de la sauvegarde des potentialités touristiques, la décentralisation des investissements, la dynamisation et l'intégration de l'économie nationale par la création d'emplois et désenclavement des zones enclavées. Les onze zones délimitée par l'établissement national des études touristiques (ENET) pour la région de Bejaia ne touchent que le littoral (4 sur la zone Est et 7 sur la zone Ouest) avec une superficie de 744 ha. Les ZET rencontrent de nombreux problèmes alors qu'elles ne sont qu'à un stade primaire en termes d'aménagement. Absence d'infrastructure de base (gaz, moyens de télécommunication, canalisation et évacuations des eaux usées), dégradation des ressources touristiques (pollution, pillage de sable, avance dangereuse de la mer). La réalisation de ses consolidera l'infrastructure d'accueil de la wilaya de Bejaia.

Dans le cadre du décret exécutif n° 10/131 du 29/04/2010 portant délimitation, déclaration et classement des zones d'expansion touristique, il a été créé trois nouvelles zones d'expansion touristique d'une superficie totale de 510 ha ont bénéficié. Ces nouvelles ZET ont bénéficié d'un programme d'aménagement et de viabilisation. Il s'agit des ZET de Tighremt dans la commune de Toudja, de Oued Zitouna à Aokas et en zone montagneuse de

⁸ CNES, « contribution pour la redéfinition de la politique nationale du tourisme » Avant-projet de rapport, novembre 2000.

pointe de K'sila dans la commune de Beni Ksila de la Daira d'Adekar, portant ainsi à 14 le nombre total des zones consacrés à la promotion de l'activité touristique.

Il est relevé dans la wilaya, un apport d'investissement touristiques privés en hôtellerie totalisant 49 projets d'hôtels dont trois sont achevés d'une capacité globale de 396 lits, 39 établissements sont encours de réalisations d'une capacité globale de 2417 lits et 7 sont toujours en projets. A l'achèvement de ces nouveaux projets, la wilaya disposera d'une offre hôtelière qui dépassera les 8 000 lits. Une importante capacité d'accueil à même d'instaurer un climat de compétition et de concurrence qui aura certainement une incidence sur la qualité de la prise en charge et le coût de séjour.

Tableau 39 : Nombre de projets d'investissement touristique

Etats des projets	Nombre	Capacité (lits)	Emplois prévisionnels
En cours de réalisation	39	3120	2414
A l'arrêt	03	130	66
Projet non lancés	04	348	125
Projets achevés	03	396	198
Total	49	3994	2803

Sources : Direction du tourisme.

L'état actuels du secteur touristique dans la région de Bejaia est lions de permettre une exploitation plaine et satisfaisante des ressources touristiques que recèle la région, mis a part une exploitation qui reste toujours faible du littoral durant la saison estivale, les autres ressources restent toujours inexploitées.

4. Impact du tourisme sur l'agriculture

L'objectif dans cette quatrième section et de voir quels impacte du tourisme sur l'agriculture dans la wilaya de Bejaia. La présence de touristes (nationaux ou étrangers) dans un territoire peut influencer principalement sur l'agriculture, qui devra assurer la quasi-totalité de leurs alimentations en contribuent à la production des produits végétaux et animaux, la vente des produits de terroir qui caractérise la région, la valorisation de l'art culinaire local qui sera consommé dans les hôtels et restaurants touristiques, etc. l'existence de certaine synergies entre l'agriculture et le tourisme, s'empêche pas l'existence de conflits entre les deux secteurs. Nous allons nous intéresser à l'étude de deux conflits d'usage que partagent l'agriculture et le tourisme qui sont l'eau et le foncier.

4.1 Tourisme et agriculture deux secteurs consommateurs d'eau

Les ressources hydriques regroupent les eaux de surface et les eaux souterraines.

4.1.1 Les disponibilité en ressources hydriques

Les ressources hydriques regroupent les eaux de surface et les eaux souterraines. Les eaux de surface dans la wilaya de Bejaia été en 2010 de 360,759 Mm³, ses eaux proviennent

principalement des barrages et retenus collinaires dans dispose la wilaya de Bejaia. Les eaux souterraines sont estimé en 2010 à 88,7Mm³ mobilisant 60,19% du potentiel, les eaux souterraines sont composé principalement des fourrages, puis et les sources naturels.

4.1.1.1 Les barrages

La wilaya de Bejaia dispose de 2 principaux barrages qui sont :

- **Le barrage de Tichi-Haf** : localisé à la commune de Bouhamza, les apports annuels moyens de ce barrage en 2010 sont de l'ordre de 170,4 Hm³, dispose d'une capacité installée de 75 Hm³. Le volume régularisé est estimé à 64 Hm³/an réparti entre Alimentation en eau potable (APE) et l'agriculture dans les proportions suivantes : 47 Hm³/an pour l'alimentation en eau potable d'une population de près de 540 000 habitants, cette population est localisée dans les communes du couloir Akbou-Bejaia. 17 Hm³ destinés à l'irrigation des terres agricole d'une superficie de 3 800 ha. Cet ouvrage compte tenu des apports annuels moyens estimés à 170,4 Hm³ contribue aussi à l'alimentation en eau potable des wilayas de Sétif et de Bordj Bou Arreridj et a l'irrigation d'une partie des terres agricoles de la wilaya de Bouira.
- **Le Barrage Ighil Emda** : localisé à la commune de Kherrata, les apports annuels moyens de ce barrage sont estimés en 2010 à 189,7 Hm³ dispose d'une capacité initiale installée de 154 Hm³, cette capacité se trouve aujourd'hui réduite à 102 Hm³ cela est due au niveau d'envasement qui s'élève à plus de 33%. Ce barrage mis en service en 1954 est destiné essentiellement à l'alimentation en eau potable de la wilaya de Sétif et à l'irrigation des haute plaine sétifiennes. La wilaya de Bejaia ne bénéficie que d 3Hm³/an pour l'alimentation en eau potable de la commune de Dra El Gaid.

4.1.1.2 Les retenues collinaires

Parmi les quarante-trois (43) retenues collinaires recensées dans la wilaya de Bejaia, seul 17 sept sont en exploitation. La capacité totale de ces 17 retenus est estimée à 0,659 Hm³. Les retenues collinaires en exploitations sont toutes destinées à l'irrigation des terres agricoles. Le non exploitations des autres retenus collinaires est dû essentiellement à la situation dégradé de ces ouvrages.

4.1.1.3 Les forages

Sur les 190 forages recensés au niveau de la wilaya en 2012, seul 127 sont en exploitation et assurent une production annuelle de 51 Hm³ soit 39% de la capacité globale des forages qui est de 129 Hm³/an. La commune de Bejaia relève l'existence de 26 forages dont uniquement 15 sont en exploitation et assurent une production annuelle de 7,3 Hm³ soit près du tiers 30,87% du volume global que peuvent développer les 26 forages.

4.1.1.4 Les puits

Au nombre de 16 000⁹, les puits assurent l'alimentation en eau des populations de plusieurs communes de la wilaya notamment celle des zones éparses, ainsi que l'irrigation des jardins. Les puits assurent une mobilisation annuelle de 8,12 Hm³.

4.1.1.4 Les sources

Elles sont très nombreuses au nombre de 850¹⁰ et assurent une production de 28,62 Hm³/an soit 17,27 % de la ressource reconnue mobilisable 165,75 Hm³. Il est relevé pour ce type d'alimentation d'importantes capacités localisées au niveau des communes de Bejaia, Taskriout, Darguina et Kherrata. En effet, la production annuelle de 19,89 Hm³, relevée au niveau de ces quatre communes représente plus de 69,50% du volume global développé.

4.1.2 La consommation d'eaux dans les communes touristiques.

L'eau, est en particulier l'eau potable, est l'une des ressources naturelles les plus sensibles. Le tourisme fait en règle générale une trop grande consommation d'eau pour les hôtels, les piscines, les campings, et la consommation en eau des touristes eux-mêmes. Ceci peut donner lieu à des pénuries d'eau et à une baisse ou dégradation des réserves, tout en générant simultanément une plus grande production d'eaux usées.

En 2010, la consommation d'eau par les populations locales dans les communes à forte attractions touristiques été de 1 878 140 m³, répartie sur les communes concernées comme suit : Tichy: 414 078 m³, Souk El Tenine : 320 769 m³, Aokas: 392 572 m³, Beni Ksila: 81 964 m³, Melbou: 166 478m³, Boukhelifa: 120 341 m³. Alors que la consommation touristique d'eau dans la même année et dans les mêmes communes été de 1 732 315 m³, répartie comme suit : Tichy : 489 623 m³, Souk El Tenine : 414 869 m³, Aokas : 455 614 m³, Beni Ksila : 32 081 m³, Melbou : 243 058 m³, Boukhelifa : 97 062 m³. Nous pouvons constater en comparant les résultats concernent la consommation d'eau entre population local et touristes, que le tourisme exerce un effet négative sur les ressources hydriques, les touristes consomment plus que les habitants locaux. Dans les communes Tichy, Aokas, Souk El Tenine, Melbou la consommation d'eau par les touristes est supérieurs à celle des habitants locaux. Cette situation est due à l'infrastructure touristique présente dans ces communes (hôtels+ piscines, campings) des infrastructures trais consommateurs d'eau.

Les prévisions pour 2015 indiquent que la consommation d'eau par les touristes dans les communes Tichy, Aokas, Souk El Tenine reste supérieur à la consommation des habitants locaux. Ce qui peut créer des pénuries d'eau dans la région si les autorités locales n'interviennent pas.

Les terres agricoles dans la wilaya de Bejaia souffrent énormément du problème d'irrigation, sur une superficie agricole utile de 130 348 ha seul 6500 ha sont irrigué soit près de 5% de la SAU, sur un potentiel de terres irrigables estimé à 18 000 ha soit 36% de la SAU. Les

⁹ Chiffre communiqué par les services de la DRE de la Wilaya, 2012

¹⁰ Chiffre communiqué par les services de la DRE de la Wilaya, 2012

superficiés irriguées ne concernent donc qu'une faible partie du potentiel agricole et quelques cultures essentiellement l'arboriculture et l'oléiculture avec un 2 960 ha, les cultures maraichères avec 2 800 ha et accessoirement les cultures industrielles. Les périmètres sont localisés principalement en Basse vallée de la Soummam et les plaines côtières de Bejaia.

Tableau 40 : Consommation d'eau dans les communes touristiques

Unités : M³

Communes Années	2010		2015	
	Habitants Locaux	Touristes	Habitants Locaux	Touristes
Tichy	414077	489623	471747	551223
Aokas	392572	455613	453017	518882
Souk El tenine	414867	414867	371619	477776
Beni Ksila	32080	32080	38888	38888
Melbou	243058	243058	302047	302047
Boukhelifa	97062	97062	117664	117664

Sources : PNE, 2010

4.2 Tourisme secteur consommateurs du foncier agricole :

Pour développer son infrastructure touristique, la Wilaya de Bejaia s'est doté de 14 zones d'expansion touristique occupent une superficie de 817 ha. Sur les quatorze ZET, Onze d'elles sont localisé sur les terres les plus fertiles de la Wilaya de Bejaia (Zones de la corniche Kabyle) le long du littoral, l'investissement touristique dans ces ZET peut détruire d'importantes terres utiles à l'agriculture, cela ne va pas influencer les rendements des terres agricoles en terme de produits végétaux sur cette zone, vu la SAU très faible qui représente uniquement 3% de la surface agricole utiles total. La wilaya de Bejaia reste dépendante de l'extérieur, nous pouvons donc dire que les risques de conflits d'usage du foncier sur la zone de la corniche kabyle entre l'agriculture et le tourisme sont quasiment nul, car la région est à vocation touristique qu'agricole. Sa serait plus opportun de développer des infrastructures touristique (hôtels, piscines, restaurants, aires de jeux) qui peuvent être rapporteurs de gains dans le futurs proche.

Conclusion

L'agriculture dans la wilaya de Bejaia, est une agriculture traditionnelle de montagne qui occupe 70% des terres, qui souffrent d'enclavement, de morcèlement et la taille réduite des exploitations de statuts privée (75% des exportations occupent moins de 4h de superficie). Cette situation oblige les populations à adopter un système de production de subsistance avec des techniques de production agricole archaïques, basé sur l'arboriculture fruitières rustique en particulier oléicole et le figuier qui occupent 50% de la SAU. La zone de plaines se caractérise par la fertilité des terres, réservées aux cultures maraichères, avec des possibilités d'intensification par l'irrigation. Les rendements de ces terres restent faibles et ne répondent pas à la demande locale, car la surface occupé par et ne répondants pas à la demande locale celle ci est faible, elle occupe 3% SAT. Nous pouvons conclure que la wilaya de Bejaïa reste dépendant de l'extérieur en termes d'approvisionnement en produits agricoles.

La wilaya de Bejaia dispose d'une richesse agricole assez importante, à travers la variété de ses produits de terroir (huile d'olive, figuier) et la richesse de sa gastronomie locale, ajouté à cela les différents fêtes et festivals célébré dans la région. Tous ces facteurs permettent la diversification de l'offre touristique dans la région qui se limite à l'exploitation du littoral durant la saison estivale et à lutter contre la saisonnalité du tourisme dans la wilaya de Bejaia.

Conclusion générale

Conclusion générale

Au terme de ce travail, qui rappelons-le s'inscrit dans la thématique agriculture et tourisme synergie ou conflits dans la wilaya de Bejaia, nous sommes partis du constat que la relation entre l'agriculture et le tourisme est moins visible surtout dans un territoire comme celui de la wilaya de Bejaia. Nous avons pris l'exemple de la France, un pays qui a réalisé un important succès en matière de tourisme de masse (plus de 70 millions de touristes chaque année), qui cherche toujours de nouvelles niches et formes de tourisme. Parmi ces niches, il y a « l'agrotourisme », une activité touristique en liaison avec les exploitations agricoles. Cette activité concerne principalement : l'hébergement (chez la famille ou des amis, résidence secondaire), l'offre des produits de terroir, la valorisation de la gastronomie locale, ajouter à cela les activités de pleine nature. L'agrotourisme n'englobe pas la totalité de la relation entre l'agriculture et le tourisme. Cette nouvelle forme de tourisme nous a permis de comprendre et d'établir une relation entre l'agriculture et le tourisme dans la région de Bejaia.

Le secteur agricole dans la wilaya de Bejaia est dominé par une agriculture traditionnelle, concentré dans les zones de montagnes très enclavées, occupant 80% des terres agricoles, avec des pentes majoritairement supérieures à 25% et une difficulté de mobilisation des ressources hydriques, notamment les eaux superficielles. Le rendement des cultures maraichères et caricatures restent négligeables et ne répondent pas à la demande locale.

La contrainte majeure pour le développement de l'agriculture dans cette région est due à la taille réduite des exploitations soit plus de 75% de celles-ci sont moins de 4 ha de superficie. Les exploitations privées qui constituent 90% de l'espace agricole de la wilaya sont souvent dans l'indivision.

La dominance de l'arboriculture fruitière, donne à la région de Bejaia l'opportunité de cultiver une variété de produits de terroir de qualité : huile d'olive et figue, deux produits qui ont une réputation et une qualité reflétant les savoirs et les savoir-faire de la région, mais ces produits ne sont pas assez valorisés. Ceci est dû à l'absence d'organisations professionnelles et d'opérateurs économiques compétents. La région dispose aussi d'une gastronomie traditionnelle assez riche susceptible d'attirer des touristes désireux de découvrir les coutumes et goûter à la cuisine de la région. Ce potentiel demeure ignoré les hôtels et restaurants de la région, qui proposent souvent des plats plus proches de la cuisine européenne.

L'événementiel ne manque pas. La région de Bejaia participe à la célébration de plusieurs fêtes locales qui concernent essentiellement les produits agricoles à savoir : la fête de l'orange organisée en décembre/janvier à Amizour, la fête de la figue célébrée entre les mois de septembre et octobre à Béni Maouche, la fête de l'olive organisée également chaque année en décembre/janvier à Akbou. Les événements se limitent aux habitants locaux ; promouvoir la région n'a malheureusement jamais été un objectif majeur.

Nous pouvons conclure par la confirmation suivante : le tourisme dans la région de Bejaia ne profite pas du potentiel agricole (les différents produits de terroir) et du patrimoine culinaire ; il se limite à une faible exploitation du littoral durant la saison estivale, ignorant

ainsi toute possibilité de créer des synergies avec l'agriculture, à fin de lutter contre la saisonnalité du tourisme et fabriquer un produit touristique permanent dans la région.

Bibliographie

BIBLIOGRAPHIE

1- Ouvrages

- 1- Badouin Robert, « Economie rurale ». Collection U, Ed Armand Colin, Paris 1971
- 2- Bedrani Slimane, « l'agriculture Algérienne depuis 1966 : Etatisation ou Privatisation ? », Ed OPU Alger, 1981.
- 3- Besancenot Jean-Pierre, « climat et tourisme », Ed. Masson, Paris, 1990.
- 4- Bouhbiba Adelwahab : « le tourisme une rencontre manquée ? les effets socioculturelles du tourisme moderne », le courrier de l'Unesco, Février 1981.
- 5- Deberbieux Bernard, « tourisme et montagne », Ed. Economica, Paris 1995.
- 6- De Kadt Emmanuel, « tourisme : passeport pour le développement ? », Publication de la banque mondiale de et L'UNESCO, Ed. Economica, Paris, 1980
- 7- Duhamel Philippe et Sacreau Isabelle, « le tourisme dans le monde », Ed. Armand Colins, France, 1998.
- 8- Defle Rachel, Guitton Marie et Levret Cecile, « les défis du pastoralisme », Edition euro Montana. Bruxelles mars 2008.
- 9- Guibitalo Gérard, « économie touristique », Ed Economica, Paris, 1991.
- 10- Hoerner Jean Michel, « géographie de l'industrie touristiques », Ed Ellipres, 1997, p21
- 11- Helène Ilbert, « produit de terroir méditerranéens condition d'émergence, déficits et mode de gouvernance », Montpellier 2005.
- 12- Ouvrage Collectif, « agritourisme et développement local », Ed. ENITA Clermont-Ferrand, Paris, 1995.
- 13- Py Pierre, « le tourisme un phénomène économique », Ed. La documentation française, Paris, 1992.
- 14- Rachat Michel, « gestion des restaurations », Ed Delta et Spes, Suisse, 1983
- 15- Tessa Ahmed, « économie touristique et aménagement du territoire », Ed. OPU, Alger, 1993.
- 16- Toulait Hocine, « l'agriculture Algérienne : les causes de l'échec ». Ed OPU Alger 1988.
- 17- Vellas François, « le tourisme mondiale », Ed. Economica, Paris, 1996.
- 18- Zerguini Leila, « le foncier agricole », Ed : office national des travaux éducatifs, Alger, 2000.

2- Articles et Communications

- 1- Ahmed Ali, « la législation foncière agricole en Algérie et les formes d'accès à la terre », Ed CIHEAM, Montpellier 2011, p 35-51.
- 2- A. Ferradj, Hchabour, A Malek, « séchage solaire des figes », revue des énergies renouvelables, vol 14 N°4, 2011.
- 3- Baci Lazher, « les réformes agraires en Algérie », CIHEAM, Montpellier, 1999, p 285-291.
- 4- Bessaoud Omar, « l'agriculture en Algérie de l'autogestion à l'ajustement (1963-1992), Ed CIHEAM, Montpellier, 1994 p. 89-103.
- 5- Bonnioux François, « aménités agricoles et tourisme rural », in Revue d'Economie Régionale et Urbaine n°2, 1999, pp. 803-220.

- 6- Bull Adrian O, « L'économie du tourisme », in Problèmes Economiques n° 2479, 10 juillet 1996, pp. 19-23.
- 7- Djermoun Abdelkader, « la production céréalière en Algérie : les principales caractéristiques », revue nature et technologie, n°1 Juin 2009.
- 8- Emilie Vandecandelaere et SebastienAbis, « alimentation, tourisme et collectivités territoriale », In CIHEAM Mediterra, 2012.
- 9- Grimes Samir, « la destination touristiques pilotes en Algérie : la zones côtière de Tipasa », publié par le Centre d'activité régionale PNUE/PAM, juin 2011.
- 10- Sahli Z, « produit de terroir et développement local en Algérie : cas des zones rurales de montagnes et de piémonts », Ed CIHEAM, 2009 p305-338.

3- Travaux de recherches, thèses et Mémoires

- 1- AbdelliAissa, « recherche sur les causes de la récession de l'agriculture dans la wilaya de Bejaia », Mémoire de magistère, Faculté des sciences économiques et de gestion, Université de Bejaia, 2003.
- 2- Brahimi Kahina, « Impacte de l'agriculture de montagne dans le développement local, cas la commune de Berbacha », Mémoire de master, Faculté des sciences économiques de Gestion et Commerciale, Université de Bejaia, 2011.
- 3- IdirMouhamed Sofiane, « le développement régional : le tourisme peut-il être une sollution pour la région de Bejaia ? », Mémoire de magister, Faculté des sciences économique, Université de Bejaia, 2002.
- 4- Kehladi. M, Belattaf. M et Arhab. B, « perspectives de développement par le tourisme de la région de Bejaia », projet de recherche n° 0601/01/93, Centre universitaire de Bejaia, novembre 1994.
- 5- Lise Chevalier, « importance socio-économique de l'agritourisme et des circuits courts en région Midi-Pyrénées », mémoire de Master, Université de Nancy, 2009.
- 6- Marc Dedier, « le concept de l'agriculture de terroir », thèse de doctorat, université de Montpellier 1, 1997.
- 7- Sophie Thomas, « l'agrotourisme : une opportunité de développement pour un territoire, cas de la région Rhône Alpes », mémoire de master, université Lumière de Lyon II, septembre 2009.

Rapport et documents statistiques

- 1- Direction des statistiques et des systèmes agricoles, « rapport sur la situation du secteur agricole, 2006.
- 2- DPSB « annuaire statistiques de la wilaya de Bejaia », édition 2011.
- 3- Direction des services agricoles, « évolution de la production agricole dans la wilaya de Bejaia », édition 2011-2012.

Sites internet :

- Www. Ministère du tourismeTourisme.dz.
- Www. Ministère de l'agriculture et du développement rural.dz
- Www. Ons.dz

- Www.Cnes.dz
- Www.OMT.com
- Wwww. FAO. Com

Annexes



Couscous Kabyle avec viande rouge



Couscous avec Poulet de maison



Berkoukes avec légumes



Osbane avec viande



Ifelfelzdenne



Galette à la semoule aghrome



Agroume avec de l'huile d'olive



thighrifine avec de l'huile d'olive



chouchoukha Biscria

Produits de Terroir



Figue sèche



Figue fraîche



Ifriolive « olive de Kabylie »



Porte sarrasine



Porte Fouka



Châteaux de la comtesse



Port et fort abdelkader



La casbah



La baie des Aiguades



Cascade Kefrida



Bordj Moussa



Lacs des oiseaux



Place Gueydon

Liste des tableaux

Numéro de tableau	Intitulé	Numéro de page
1	Utilisation des fertilisants dans quelques pays	9
2	Arrivées de touristes internationaux par grandes régions du monde	22
3	Les lits programmés en fonction des types de stations	34
4	Les zones d'expansion touristiques potentielles	36
5	Les principales stations thermales en Algérie	42
6	l'évaluation de la balance touristique (million de dollars)	45
7	Evolution de la part du secteur du tourisme dans le PIB (%)	46
8	Evolution de l'emploi dans la branche hôtels, restaurants, cafés.	47
9	Nombre de touristes arrivées sur le territoire Algérien (10 ³ Touristes)	49
10	Répartition de la capacité des hôtels et établissements assimilé par catégorie	49
11	Nombre de nuitées dans les hôtels et établissements assimilées	50
12	Répartitions des superficies et des exploitants agricoles	53
13	Répartition des exploitations du secteur autogéré	54
14	Bilan de la réorganisation des DAS en 1992	58
15	Structure en % du PIB par secteur d'activité (période 2002-2011)	63
16	Evolution des grands agrégats en (milliard de dinars) 2000-2006	63
17	valeurs de la production agricole (2000-2006)	64
18	Taux de croissance de la production agricole en % (2005-2006)	64
19	Evolution de la production céréaliculture entre 2005 -2009	68
20	Evolution de la production des cultures maraichères	68
21	Evolution des cultures industrielles	69
22	Pluviométrie et nombre de jours de pluies en 2011	78
23	Répartition de la population de la wilaya de Bejaia (commune / dispersion)	83
24	Superficies, productions et rendements des principales cultures céréalières 2008-2011.	91
25	Objectifs de production et productions réalisées durant la campagne 2010/2011	92
26	Superficie et production des légumes secs et cultures fourragères en 2011	93
27	Superficies, production et rendement moyen des agrumes	94
28	Superficies, production et rendement moyen des agrumes	95
29	Production de l'élevage en 2011	95
30	Distribution des exploitations par taille et par classe de superficie	96
31	Répartition de la SAU par groupe de culture	98
32	Superficie, production et rendement en huile d'olive en 2011	100
33	Superficie, Production et rendement de la figue en 2011	101
34	Hôtels classés dans la wilaya de Bejaia	111
35	Hôtels non classés dans la wilaya de Bejaia	111
36	Campings de vacances	112
37	Restaurants touristiques classés	113
38	Agences de voyage	114
39	Nombre de projets d'investissement touristique	115

40	Consommation d'eau dans les communes touristiques	118
----	---	-----

Listes des graphiques

Numéro du graphique	Intitulé	Numéro de page
1	Evolution des arrivées de touristes internationaux en millions de personnes durant l'année 2011-2012.	22
2	Evaluation de la balance touristique en Algérie de 2002 à 2011.	46
3	Evolution de la part du secteur du tourisme dans le PIB en Algérie.	47
4	Evolution de l'emploi dans la branche hôtels, café, restaurants	48
5	Répartition de la superficie totale de l'Algérie	65
6	Occupation des terres agricole en Algérie	65
7	Evolution de la population de la Wilaya de Bejaia (1966 – 2008)	82
8	Situation du réseau routier	85
9	Productions des principales cultures céréalières 2008-2011	92
10	Répartition des exploitations et des superficies par classe	96

Listes des cartes

Numéro de carte	Intitulé	Numéro de page
1	Equipement actives touristique en Algérie	43
2	Situation géographique de la wilaya de Bejaia	77
3	Carte des Bassins et sous Bassins versant	81
4	Réseau routier de la wilaya de Bejaia	86
5	Répartition des terres agricole par région dans la wilaya de Bejaia.	89
6	Localisation du parc national de Gouraya	108

Listes des figures

Numéro de figure	Intitulé	Numéro de page
1	Les foyers de l'agriculture	6
2	Agriculture urbaine en France	10
3	Culture en terrasse du RIZ en Asie	13
4	Rizières en terrasses, aux philippines	13
5	Centre national des sports et loisirs Tikejda	73
6	Station de ski chréa	74
7	Hoggar	75
8	Tassili	75
9	Corniche Jijel	104
10	Corniche du Grand phare	105
11	Le cap Carbon et le Grand phare	105
12	Pic des singes	106
13	l'île des pisan	106

Liste des Abréviations

ACL : Agglomération Chef-Lieu

AS : Agglomération secondaire

AEP : Alimentation en Eau Potable

BADR : Banque Algérienne de développement rural

BTP : Bâtiment et Travaux Publique

CNES : Conseil National Economique et Sociale

DAS : Direction des Services Agricole

DTA : Direction du Tourisme et Artisanat

DPSB : Direction de planification et de Suivie du Budget

D A : Dinar Algérien

EAC : Exploitation Agricole Collective

EAI : Exploitation Agricole Individuelle

FAG : Fond de Garantie Agricole

FGIA : Fond de Garantie en Investissement Agricole

FNDA : Fond National du Développement Agricole

HVN: Haute Valeur Naturelle

Ha : Hectare

Hm : Hectomètre

Km : Kilomètre

L : Litres

M : Mètre

ONU: Organisation des Nations Unies

OMT : Organisation Mondiale du Tourisme

ONS : Office National des Statistiques

PQT : Plan Qualité Prix

PNDAR : Plan National de Développement Agricole et Rurales

PIB : Produit Intérieur Brut

PAW : Plan D'aménagement Wilaya

RGPH : Recensement Générale de la Population et de L'habitat

RA : Révolution Agraire

RN : Route National

SAT : Surface Agricole Total

SAU : Surface Agricole Utile

SDAT : Schéma Directeur D'aménagement Touristique

VA : Valeur Ajouté

ZET : Zone d'expansion Touristique

ZAP : Zone à promouvoir

ZE : Zone Eparse.

Table de matière

Introduction générale et problématique	01
Chapitre I:Introduction générale et problématique.	05
Section 1:Agriculture : Définition, formes et pratiques.....	05
1.1 Genèse de l’agriculture.....	06
1.2Les systèmes agricoles.	08
1.3 Les formes et pratiques de l’agriculture.....	11
Section 2:Tourisme : définitions, types et rôles socioéconomique.	14
2.1Définition de la notion du tourisme et du touriste.....	15
2.2. Les formes et caractéristiques du tourisme.	18
2.3. L’offre et la demande touristiques.	14
2.4. Les arrivées de touristes internationaux dans le monde en 2012	19
2.5. L’approche socioéconomique du tourisme.	23
Section 3: Agriculture et Tourisme quels relation entre les deux secteurs ?	
3.1Définition de l’activité agrotouristique.	28
3.2. Agriculture et tourisme deux secteurs très liées.....	29
3.3. Synergies et conflits entre l’agriculture et le tourisme : de quoi parle-ton ?.....	30
Conclusion.....	31
Chapitre II:Tourisme en Algérie état des lieux.....	32
Section 1: Les politiques de développement du secteur du tourisme en Algérie.....	32
1.1. L’élaboration et l’évolution de la politique touristique.....	33
1.2. La période de 1980-1990 : mise en œuvre des premières restructurations.	34
1.3. La période de 1990-2000 : le tourisme dans la phase de transition.	36
1.4 Le tourisme dans la cadre du SDAT 2025.	37
Section 2 : Les atouts majeurs du tourisme en Algérie.....	40
2.1.Les atouts naturels	40
2.2. Le thermalisme.....	42
2.3. Le patrimoine culturel	43
2. 4L’artisanat.....	45
Section 3 : Le rôle socioéconomique du tourisme en Algérie	45
3.1. L’évolution de la balance touristique.....	45
3.2.L’emploi dans le secteur du tourisme en Algérie.	47
3.3. Les arrivées touristiques en Algérie.....	48
3.4. L’investissement touristique en Algérie.....	49
3.5. Les faiblesses du tourisme en Algérie.....	50
3.6. Les perspectives visées en chiffres par le SDAT	51
Conclusion.....	52

Chapitre III:L’agriculture en Algérie : état des lieux et impacte sur le tourisme	53
Section 1 :Les principales phases de l’évolution de l’agriculture en Algérie	53
1.1La reformes agraire de 1963 : émergence de l’autogestion.....	53
1.2 La révolution agraire de 1971.	54
1.3. La réforme agraire de 1981 : la restructuration.	57
1.5. Le PNDAR : restructuration et revitalisation des espaces agricoles et ruraux.....	59
1.6. La politique actuelle de renouveaux agricole et rurale de 2009 à nos jours.....	62
Section 2 :La place de l’agriculture en Algérie.....	63
2.1La part de la valeur ajoutée agricole dans le PIB.	64
2.2. Taux et valeur de la production agricole.....	65
2.3. Evolution de la production agricole en Algérie.	68
1.3. La réhabilitation des ZI de Bejaia	56
Section 3:Impacte de l’agriculture sur le Développement du tourisme en Algérie.....	70
3.1. L’offre de l’agriculture au tourisme en Algérie.....	70
3.1.1 Les produits de terroir.....	70
3.1.2 L’art culinaire.....	72
3.1.3 Les activités de plaine nature	73
Conclusion.....	76
Chapitre IV:Présentation de la région de Bejaia	77
Section 1: La situation géographique	77
1.1. Délimitation et relief	77
1.2Climat	78
1.3. Le réseaux Hydrographique.....	81
Section 2: La population.....	82
2.1Evolution du poids Démographique.....	83
2.2. Les modes de peuplement et répartition spatiale.....	84
Section 3 : Les infrastructures de base.....	85
3.1. Le réseau routier	85
3.2. Le réseau ferroviaire.....	87
3.3. Leréseau aéroportuaire	88
3.4. Le réseau portuaire.....	89
3.5. Le réseau de télécommunication.....	89
Conclusion	89
Chapitre V : La relation entre l’agriculture et le tourisme dans la wilaya de Bejaia.....	90
Section 1 : Le secteur de l’agriculture dans la wilaya de Bejaia : Etat des lieux	90
1.1Repartition des terres par zones agricoles.....	91
1.2 Evolution de la production agricole dans la Wilaya de Bejaia.....	92
1.2.1 Evolution de la production végétale.....	93
1.2.2 Evolution de la production animale.....	95
1.3. Caractéristique de l’agriculture dans la wilaya de Bejaia.	96

Section 2 :Impacte de l’agriculture sur l’activité touristique.....	100
2.1L’offre des produits de terroir.....	100
2.1.1. L’huile d’olive.....	101
2.1.2. Le figuier.....	102
2.2. L’art culinaire.....	103
2.3. Les fêtes et festivals.....	104
Section 3:Le tourisme dans la wilaya de Bejaia : état des lieux	104
3.1. Les potentialités touristiques naturelles et socioculturelles	104
3.1.1 La mer et plages.....	105
3.1.2 Les lacs.....	108
3.1.3 Les cascades.....	108
3.1.4 Les sources Thermales.....	109
3.1.5 Le parc national de Gouraya.....	109
3.1.6. Les montagnes.....	110
3.1.7. Les potentialités culturels et historiques.....	110
3.2. Les structure d’hébergement.....	111
3.2.1 Les hôtels.....	112
3.2.2. Les campings de vacance.....	113
3.2.3 La restauration.....	114
3.3 Les agence de voyages.....	115
3.4 L’investissement touristiques.....	115
Section 4:Impacte du Tourisme sur l’agriculture dans la wilaya de Bejaia.....	116
4.1. Tourisme et agriculture deux secteurs consommateurs d’eau.....	116
4.1.1 Les disponibilités en ressource hydriques	117
3.1.2 La consommation d’eau dans quelques communes touristiques.....	118
4.2. Le tourisme consommateurs du foncier agricole cascades.....	119
Conclusion.....	120
Conclusion générale	121
Bibliographie	123
Annexes	126
Liste des tableaux, graphiques et figures	129
Liste des abréviations.....	130
Table des matières.....	131